

REVUE INTERNATIONALE D'ÉTUDES
EN
LANGUES MODERNES APPLIQUÉES

INTERNATIONAL REVIEW OF STUDIES
IN
APPLIED MODERN LANGUAGES

Numéro 9 / 2016

RIELMA, n° 9

Publicație LMA sub egida CIL
Grant EP 01/2015-2016

#

Comitet științific:

| | |
|-----------------------|---|
| Rodica BACONSKY | Universitatea Babeș-Bolyai, România |
| Mihaela TOADER | Universitatea Babeș-Bolyai, România |
| Georgiana LUNGU BADEA | Universitatea de Vest, România |
| Willy CLIJSTERS | Hasselt Universiteit, Belgie |
| Martine VERJANS | Hasselt Universiteit, Belgie |
| Jean-Paul BALGA | Université de Maroua, Cameroun |
| Bernd STEFANINK | Universität Bielefeld, Deutschland |
| Miorita ULRICH | Otto-Friedrich-Universität, Deutschland |
| Dima EL HUSSEINI | Université Française d'Égypte |
| Joël MASSOL | Université de Nantes, France |
| Valérie PEYRONEL | Université de Paris III, France |
| Frédéric SPAGNOLI | Université de Franche-Comté, France |
| Hoda MOUKANNAS | Université Libanaise, Liban |
| Mohammed JADIR | Université Hassan II Mohammedia-Casablanca, Maroc |
| Izabella BADIU | Parlement européen |
| Małgorzata TRYUK | Uniwersytet Warszawski, Polska |

#

Director:

Mihaela TOADER Universitatea Babeș-Bolyai, România

Editori responsabili:

Alina PELEA și Manuela MIHĂESCU

Comitet de redacție:

Bogdan ALDEA, Iulia BOBĂILĂ, Timea FERENCZ, Adriana NEAGU

ISSN 1844-5586

ISSN-L 1844-5586

Tiparul executat la:

S.C. ROPRINT S.R.L.

400188 Cluj-Napoca • Str. Cernavodă nr. 5-9

Tel./Fax: 0264-590651 • roprint@roprint.ro

Table des matières

Éditorial / 5

Langages spécialisés et culture / 7

Carmen-Ecaterina Ciobâcă, *Culturèmes et implicite dans la langue juridique.*

Quelques « points névralgiques » de la traduction français-roumain / 9

Bogdan Aldea, *Legacy of Empire. The Post-Colonial Cultural Experience* / 20

Paul Zang Zang, Richard Bertrand Etaba Onana, *Les interactions verbales entre médecins chinois et patients dans les hôpitaux camerounais* / 31

David Abaikaye, *Le franfulness au nord Cameroun : une praxéogénie* / 46

Du côté de la traduction littéraire / 61

Alice Defacq, *Young Frankenstein : quand le sexe se glisse entre les mots* / 63

Questions de méthode / 73

Mihaela Toader, *La correspondance commerciale entre stratégies discursives et marketing relationnel* / 75

Silvia Blanca Irimiea, *Enhancing skill development opportunities for translators* / 97

Comptes rendus / 112

Ildikó Horváth, *Bevezetés a tolmácsolás pszichológiájába* [An Introduction to the Psychology of Interpreting], Budapest, ELTE Eötvös Kiadó, 2015 (Timea Ferencz) / 112

Ildikó Horváth (ed.), *The Modern Translator and Interpreter*, Budapest, Eötvös University Press, 2016 (Iulia Bobăilă and Alina Pelea) / 114

Carmen Andrei, *Vers la maîtrise de la traduction littéraire – guide théorique et pratique*, Galați, Galati University Press, 2014 (Neli Eiben) / 118

Collection « Studia Doctoralia. Francophonie-Traductologie », Editura Universității « Ștefan cel Mare », Suceava (Alina Pelea) / 121

Atelier de traduction, numéro coordonné par Daniela Hăisan, n° 25 / 2015, Suceava, Editura Universității « Ștefan cel Mare » / (Alina Pelea) / 122

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'équipe de la **RIELMA**, qui n'est autre que la **Revue Internationale d'Études en Langues Modernes Appliquées**, vous souhaite une bonne rentrée 2016, avec plein de livres coup de cœur des libraires pour la saison, avec plein de couleurs et de parfum d'automne. Pour nous, cette rentrée sera synonyme de continuité, mais aussi d'événements et de nouveautés. La sortie de ce numéro de RIELMA, au moment où la première filière des Langues Modernes Appliquées de Roumanie fête ses 25 ans d'existence à l'Université Babeş-Bolyai et où la RIELMA s'apprête déjà à fêter ses 10 ans de parution, nous encourage à poursuivre nos efforts dans la voie que nous avons tracée depuis nos débuts au sein de la grande famille des LEA du monde entier.

Au sommaire de ce numéro, il y a des contributions assez variées, qui recouvrent quelques domaines de base de la recherche spécifique en LEA : linguistique appliquée, discours spécialisé, traductologie et communication interculturelle.

Dans son article intitulé « Culturèmes et implicite dans la langue juridique. Quelques 'points névralgiques' de la traduction français-roumain », **Carmen-Ecaterina Ciobăcă** entreprend une ample recherche sur la traduction du discours juridique et propose, pour résoudre les difficultés de traduction, de passer de l'approche terminologique (purement descriptive), à l'approche discursive qui permet d'élargir le champ d'analyse des textes juridiques. **Bogdan Aldea**, dans son étude « Legacy of Empire. The Post-Colonial Cultural Experience », nous invite à rester dans le domaine de l'interculturalité en nous proposant une ample réflexion sur un modèle de développement culturel applicable aux pays qui, à un moment donné, ont gagné leur indépendance. La question des « Interactions verbales entre médecins chinois et patients dans les hôpitaux camerounais » interpelle **Paul Zang Zang** et **Richard Bertrand Etaba Onana**, qui proposent, à partir d'une enquête sociolinguistique qu'ils ont menée dans trois hôpitaux camerounais, une étude de cas très intéressante bâtie sur les dissemblances entre le français des patients et le français parlé par les médecins chinois, donc sur les difficultés de communication dans l'acte de communication interculturelle en milieu hospitalier. **David Abaikaye** apporte, dans « Le franfulfulde au nord Cameroun : une praxéogénie », un regard frais sur le franfulfulde, un discours hybride, très commun dans les milieux scolaires du Nord du Cameroun. **Alice Defacq** scrute et s'interroge en même temps sur les représentations de la sexualité et sur le traitement des insinuations sexuelles dans l'adaptation française de la production musicale américaine *Young Frankenstein* proposant une analyse concluante sur les sous-

entendus et les jeux de mots. Une approche interdisciplinaire de la communication externe de l'entreprise, notamment la communication écrite avec les clients est proposée par l'article « La correspondance commerciale entre stratégies discursives et marketing relationnel » de **Mihaela Toader. Silvia Blanca Irimiea**, dans « Enhancing skill development opportunities for translators » propose une étude empirique et argumentative basée sur quelques principes des politiques éducatives européennes actuelles, visant à promouvoir l'apprentissage en milieu de travail. Son article se propose une enquête sur le marché de la traduction qu'intègrent les diplômés LEA/LMA de l'Université Babeş-Bolyai.

Nous aimerions que cette balade à travers les langues et les cultures suscite des réflexions et des questionnements que nous pourrions accueillir dans les numéros suivants. Bonne lecture, donc !

Mihaela Toader
Fondateur et directeur de la publication
Président de l'Association Internationale des LEA

Langages spécialisés et culture

Culturèmes et implicite dans la langue juridique. Quelques « points névralgiques » de la traduction français-roumain

Carmen-Ecaterina Ciobâcă
Université Alexandru Ioan Cuza

Abstract. This paper focuses on the translation of legal discourse. In order to solve the translation difficulties, the translator needs to move from the terminological approach, which is merely descriptive, to the discursive approach, which allows a broader analysis of legal texts. Translation difficulties can be terminological and discursive, in other words, cultural, the latter category being the most resistant to translation. As legal systems are mostly national phenomena, we can speak about various legal cultures and, implicitly, about culture-bound legal terms. In order to solve the issue of lack of correspondence between two legal systems, the translator can search for the “functional equivalence” and translate “concept by concept” rather than translate “word for word”. Besides his/her linguistic capacity, the translator must have a cultural competence and resort to comparative analysis. A useful step in this respect is the creation of Legal Translation Studies and the elaboration of dictionaries of culture-bound legal terms.

Keywords: legal terminology, legal discourse, legal culture, culture-bound legal terms, translatability.

I. INTRODUCTION. DE LA TERMINOLOGIE AU DISCOURS DANS LA PERSPECTIVE DES « LANGUES-CULTURES »

Notre étude est conçue comme une analyse des culturèmes et de l'implicite du discours juridique dans une perspective traductologique. Nous nous appuyons sur le concept de « culture », tel que défini par Pierre Legrand (2011 : 4), pour arriver à une définition de la culture juridique et du culturème, qui se situe au cœur de toute culture. La seconde partie de l'étude est consacrée à l'analyse du comportement des culturèmes et de l'implicite de la langue juridique face à la traduction (domaine français-roumain). Cette analyse nous permettra de tirer des conclusions sur la méthode à employer pour le transfert des « culturèmes juridiques » et de l'implicite du français vers le roumain et sur la nécessité d'une approche comparative et discursive dans la traduction juridique.

Si les langues de spécialité sont des emplois particuliers des langues naturelles, qui servent à rendre compte des connaissances particulières relevant d'un certain domaine, la langue du droit figure parmi les « langues de spécialité »

au même titre que la langue de la médecine, des mathématiques, de l'informatique, du commerce : « Chaque discipline, chaque branche de la connaissance a sa propre terminologie. Le droit ne fait pas exception à cette règle. La terminologie juridique est une langue technique à l'intérieur de la langue usuelle » (Kerby, 1982 : 5). L'un des traits saillants d'une langue de spécialité serait, donc, l'existence d'une terminologie spécifique, qui se fait remarquer par son caractère hermétique, en d'autres termes, par son « opacité », marque d'étrangeté, au sens bermanien du terme (Berman, 1984 : 287) : « le droit est un phénomène [...] qui suscite un sentiment d'étrangeté chez le plus grand nombre » (Sourioux et Lerat, 1975 : 10). Dans la perspective de la traduction, la terminologie serait, semble-t-il, la difficulté la plus importante engendrée par le texte source. Une première question qui peut être formulée est, pourtant, la suivante : les difficultés terminologiques sont-elles les seuls « points névralgiques » du texte à traduire ?

Pour y répondre, il convient de dire que les langues de spécialité, bien que caractérisées par un fort niveau de *technicité*, présentent, généralement, *une tendance à l'universalisme* (si l'on pense aux symboles chimiques, aux formules mathématiques, au langage de l'informatique), ce qui les rend accessibles aux spécialistes du monde entier. Pour ce qui est de la langue du droit, envisagée comme langue de spécialité (Gémar, 1998 : 1), cette tendance n'est que partielle, vu la multitude d'approches et de systèmes juridiques qui existent dans le monde. En d'autres mots, on ne peut parler que d'un « *quasi-universel juridique* » (Dănişor, 2013 : 715), parce que le droit est, la plupart du temps, *un phénomène national, voire culturel*.

Pour résoudre le dilemme du caractère culturel du droit, il est profitable de nous rapporter à la définition du terme « culture », au sens large, formulée par Pierre Legrand : « La notion de “culture” renvoie à une constellation complexe, discontinue et distendue, de signes ayant valeur normative au vu d'une interaction spatio-temporelle entre individus coexistant en une “communauté” identifiable. » (2011 : 4) À partir de cette définition générale, la « culture juridique » peut être conçue comme « l'ensemble des valeurs, des représentations, des discours, des techniques et des institutions relatives au droit, appréhendé du point de vue multiple de sa nature, de ses sources, de sa fonction et de sa mise en œuvre » (Otis, 2010 : 4-5). On comprend, donc, par « culture juridique » la manière dont chaque communauté entend se rapporter au droit.

Tenant compte du fait que chaque système découpe la réalité linguistique différemment, cette « *nationalisation du droit* » (Terral, 2004 : 880) semble représenter, en effet, du côté de la traduction, une difficulté plus importante que la simple terminologie, parce que le droit relève d'une société, d'une tradition, étant inscrit dans l'histoire. En ce sens, la différence la plus marquante et, peut-être, la plus invoquée est celle entre le Common Law ou le système anglo-saxon et le système romain ou franco-germanique : si le premier s'appuie sur la jurisprudence,

le second a comme fondement la loi et c'est grâce à la mise en œuvre de la loi que la jurisprudence est créée. En d'autres termes, il s'agit d'un rapport différent entre *droit* et *loi* : « La profondeur de la différence fondamentale et irréductible entre les mentalités romaniste et de Common law se révèle peut-être plus nettement encore lorsqu'on appréhende celle-ci comme deux *moralités* [...]. On l'aura compris : ces deux moralités sont constituées de manière fondamentale différente. Dans le premier cas, la moralité se construit déductivement, en ce sens que les règles qui la fondent interviennent avant les pratiques qui en feront l'application ultérieure. Au contraire, dans le deuxième cas (Common law), il n'existe pas de règles préexistant aux pratiques. » (Legrand, 2000 : 327). Voilà donc deux approches qui, à une première analyse, semblent incompatibles.

Pour revenir à la question de la terminologie juridique, il convient de dire qu'elle a au centre *le terme*, c'est-à-dire l'unité de signification chargée de sens (technique, dans ce cas). La constitution des glossaires et des dictionnaires spécialisés est sans doute très utile, mais il ne faut pas oublier que la terminologie est éminemment descriptive ; elle ne fait qu'identifier et définir des termes de la langue de spécialité, sans les mettre en discours. Pourtant, l'unité de base en traduction est le texte ou, selon Meschonnic (1995 : 515), le rythme, la langue en mouvement, et non sa terminologie. Puisque la langue ne se résume pas au vocabulaire, on a besoin en traduction d'une recherche stylistique et discursive, à part la documentation préliminaire. Les termes sont articulés en discours et, la plupart des fois, les problèmes d'interprétation apparaissent au niveau du discours, plutôt qu'à celui des mots. Un exemple en ce sens est représenté par la polysémie de la langue juridique : le terme « droit » lui-même peut faire référence au système juridique existant dans un certain espace géographique délimité (droit objectif) ou au droit dont jouit une personne (droit subjectif). De même, « caution » peut signifier « garantie » ou « personne qui garantit » et « saisir » peut être traduit soit par « a sesiza » soit par « a sechestra », selon le contexte. Il convient de dire, pourtant, que la polysémie de toute unité de traduction s'éclaire grâce au contexte, de même que l'ambiguïté est dissipée par l'argumentation.

Au-delà de la terminologie, le traducteur se heurte, donc, au discours et à la « jurisculture » (Legrand, 2000). Il convient, par conséquent, de voir le texte juridique comme discours spécialisé, singularisé par un vocabulaire spécifique, des traits discursifs et des marques culturelles particulières. Le changement de paradigme qui devrait être opéré par le traducteur est *le passage du niveau des termes au niveau plus ample du discours*, parce que le discours juridique est « le langage du droit en action ou, plus précisément, le langage en action dans le droit » (Cornu, 2005 : 207).

Mis à part le « dilemme terminologique », on observe que la langue, y compris la langue de spécialité, est indissociable de la culture (Robert Galisson parle même du concept de « langue-culture » (1994 : 119)). Étant un phénomène

national, le droit est lié, de manière indissociable, à la culture de l'espace qu'il régit (voir ci-dessus l'exemple du système du droit romain et du système du droit anglo-saxon). Dans ce contexte, on parle de plusieurs cultures juridiques ou « juriscultures », car « le pluralisme est l'essence même du droit » (Vanderlinden, 1993 : 582). S'agissant d'une science sociale, les termes en sont souvent culturellement marqués, ce qui nous autorise à parler de l'existence des « *culturèmes juridiques* », c'est-à-dire des termes qui relèvent de la culture juridique qui régit l'espace pris en compte. Comme « la langue et le droit évoluent l'un par l'autre » (Cornu, 1995 : 15), on peut résoudre le « dilemme terminologique » par la formule ci-dessous :

#

TERME = TECHNICITÉ + EMPREINTE CULTURELLE

Une fois l'option pour l'approche discursive et culturelle de la traduction des textes juridiques confirmée, il convient de remarquer qu'entre l'espace géographique/administratif et le système juridique il n'y a pas toujours une superposition parfaite. Aussi peut-on distinguer trois catégories de correspondances :

1. Un système juridique – une seule langue d'emploi (le cas le plus fréquent) ;
2. Un système juridique – plusieurs langues d'emploi (la Suisse, la Belgique) ;
3. Plusieurs systèmes juridiques – plusieurs langues d'emploi (le Canada, l'Union Européenne). Le cas du Canada est, d'ailleurs, très intéressant pour la recherche traductologique, vu la situation de bilinguisme et de bijuridisme qui y existe (le droit franco-allemand étant utilisé au Québec et le système Common Law dans le reste du territoire). De même, le cas de l'U.E. est particulièrement intéressant, si l'on analyse la terminologie du droit communautaire, aspect dont nous nous occuperons par la suite.

Par conséquent, la notion de « français juridique » est assez vague si elle n'est pas directement liée à un espace géographique défini, car « il n'y a pas une langue juridique française, mais il y en a plusieurs : un français pour la France, un pour la Suisse, un pour le Québec, un pour le Luxembourg, un pour le Val d'Aoste, en perspective un pour la Belgique et puis encore d'autres pour le Congo, le Sénégal, etc. » (Sacco, 1987 : 847). En ce qui suit, nous discuterons les difficultés de traduction du français vers le roumain (ou les « points névralgiques » du texte source) identifiables dans le discours juridique présent en France et qui relèvent, par conséquent, de la culture juridique française.

II. TRADUIRE LES CULTURÈMES JURIDIQUES

Nous appuyant sur la définition du terme « culturème » donnée par Georgiana-Lungu Badea (terme porteur d'information culturelle (Lungu-Badea, 2012 : 54)), particularité culturelle de l'acte de communication, qui ne se réduit pas au mot, à la collocation, au syntagme, à l'énoncé, mais comprend le contexte global de la formation du sens (Lungu-Badea, 2004 : 122, 168)), nous définissons les « culturèmes juridiques » comme des termes qui portent l'empreinte de la culture juridique (ou jurisculture) de l'espace pris comme référence. Pour distinguer les culturèmes des autres difficultés de traduction du discours juridique, nous proposons la classification ci-dessous des « points névralgiques » du texte source :

- 1) *Difficultés d'ordre linguistique (y compris terminologique)*. Ces problèmes sont résolus d'habitude par un recours au glossaire ou au dictionnaire spécialisé. L'approche qui devrait être mise en œuvre est la traduction du type « mot pour mot ». Par exemple, le syntagme « vide juridique » sera traduit par « vid legislativ » ; « pouvoir adjudicateur » par « autoritate contractantă » ; « le législateur » par « legiuitorul » ; « exception d'inconstitutionnalité » par « excepție de neconstituționalitate » ; les droits extrapatrimoniaux sont « insaisissables » (« insesizabile ») – pourtant, le sens juridique du terme roumain (« qui ne peut pas être saisi ou faire l'objet d'une saisie ») est très différent du sens de la langue courante, s'agissant d'un calque du français qui peut tromper le locuteur non-initié. Comme on peut l'observer, la traduction n'est pas toujours prévisible, même si les difficultés sont, en général, lexicales. Une classe à part est constituée par la terminologie du droit communautaire, qui requiert soit une traduction littérale (« transposer une directive » - « a transpune o directivă » ; « veiller au respect des traités » - « a veghea la respectarea tratatelor ») ; soit le calque (« acquis communautaire » - « acquis comunitar ») ; soit la traduction oblique (« présidence tournante » - « președinție prin rotație » ; « la primauté du droit communautaire » - « caracterul prioritar al dreptului comunitar » ; « avoir un droit de regard » - « a avea dreptul de control »). Le syntagme « Ministère Public » est traduit littéralement par « Ministerul Public » ; par contre, le traducteur doit avoir des connaissances extratextuelles et savoir que cette institution est l'équivalent de l'ensemble des magistrats, bien que la traduction soit littérale, donc prévisible.
- 2) *Difficultés d'ordre culturel (discursif)*. C'est le moment où les culturèmes juridiques entrent en scène : comme ils sont directement liés à la culture juridique source, le traducteur se heurte contre des

difficultés qui, dans le discours source, semblent être l'évidence, mais qui ne sont pas toujours compréhensibles pour le locuteur cible, ce qui crée l'*implicite*. À la différence de la première catégorie, qui a visé principalement le lexique, les difficultés sont suscitées ici par des entités ou des concepts qui n'ont pas d'équivalent direct. Un exemple classique : le « Garde des Sceaux » (France) est, en Roumanie, l'équivalent du « Ministre de la Justice ». La traduction vers le roumain sera réalisée « concept par concept », par adaptation ou en utilisant une explication : « Ministrul Justiției din Franța ».

Le problème des culturèmes juridiques est, par conséquent, intimement lié à l'implicite, au non-dit, qui demande toujours de la part du traducteur des connaissances extratextuelles : « Que les contenus implicites (ces choses dites à mots couverts, ces arrière-pensées sous-entendues entre les lignes) pèsent lourd dans les énoncés, et qu'ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement de la machine interactionnelle, c'est certain » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 6). Un exemple en ce sens est constitué par la dichotomie « recours » vs. « pourvoi », termes apparemment synonymiques. Pour faire une distinction nette entre les termes, le traducteur doit faire appel à des connaissances extratextuelles et savoir que le « recours » est adressé à une Cour d'Appel (qui est tenue de rejurer l'affaire), tandis que le « pourvoi » est adressé à la Cour de Cassation (qui est tenue de vérifier la conformité de la procédure judiciaire). Pour le professionnel juridique français, le sémantisme du terme « pourvoi » relève de l'implicite (il est implicitement lié à la Cour de Cassation). Alors que, en roumain, le « pourvoi » sera traduit par « recurs în casație ».

Un autre exemple : en France, les « magistrats du siège » sont, implicitement, les juges, les « magistrats du parquet » relèvent du « Ministère Public » et l'« avocat général » est le substitut du Procureur, ce qui n'est pas transparent pour le traducteur ou pour le professionnel juridique roumain. De même, le verbe « infliger » est implicitement lié, en français juridique, à la notion de « peine », tandis que l'expression « débouter quelqu'un de son action » sera traduite par « a respinge cererea cuiva ca fiind nefondată ».

Notre activité de chercheur, de traductrice assermentée et d'enseignante du français juridique et de la traduction juridique nous permet de partager les culturèmes juridiques en trois classes :

- 1) *Concepts/entités qui ont une autre dénomination, voire même des traits/attributions différents dans la culture cible* : le « Conseil Constitutionnel » français a comme correspondant en Roumanie la « Cour Constitutionnelle » (« Curtea Constituțională ») ; « l'Assemblée Nationale » française est analogue au Parlement roumain, etc. Il convient de noter qu'il faut éviter la traduction par adaptation : il est préférable, à notre avis, de traduire littéralement

(« Consiliul Constituțional » ; « Adunarea Națională ») et d'offrir entre parenthèses ou en bas de page l'équivalent roumain, pour une meilleure compréhension. C'est la méthode préférée également par les journalistes français du journal *Le Monde*, dans un article sur la crise politique de l'été 2012 en Roumanie : « L'équipe de M. Ponta [...] a révoqué l'*'avocat du peuple'*, médiateur de la République, capable de contester les décrets du gouvernement et de saisir la *Cour Constitutionnelle*. »

- 2) Concepts/entités qui n'ont pas de correspondant ou qui ont un correspondant partiel dans la culture juridique cible, et qui frisent l'intraduisible. Un exemple : le « Conseil des Prud'hommes », une juridiction française compétente pour juger les litiges qui interviennent entre employeurs et employés. Il convient de noter que des juges non-professionnels, élus, font partie de cette juridiction. Comme dans la culture juridique roumaine il n'y a pas d'équivalent pour cette institution, le traducteur recourra à l'explicitation : « Tribunalul francez însărcinat cu soluționarea litigiilor din dreptul muncii ».
- 3) Concepts/entités qui ne posent pas de problème, parce qu'ils ont des équivalents dans la culture juridique cible, étant, le plus souvent, empruntés du français : « Cour d'Appel » (« Curtea de Apel »), « personne physique » (« persoană fizică »), « société à responsabilité limitée » (« societate cu răspundere limitată »), « dissolution du mariage » (« dizolvarea căsătoriei »).

L'analyse des culturèmes juridiques montre, encore une fois, qu'il n'y a pas de correspondance exacte entre les différents systèmes juridiques et entre des langues différentes : même si, de manière générale, le système juridique roumain a emprunté massivement à la culture juridique française et même si la parenté des deux langues facilite, pour la plupart des fois, la traduction, certains « points névralgiques » du texte source semblent insurmontables : « Comment traduire d'une langue et d'un droit à l'autre, lorsque les mêmes concepts juridiques n'existent pas, ou lorsqu'une notion existe, mais qu'elle ne correspond pas exactement à une notion dans l'autre langue ? » (Monjean-Decaudin : 5)

Comme l'identité des termes est utopique, la solution qui reste au traducteur est l'équivalence fonctionnelle, au sens que lui donne Nida : en d'autres mots, produire un texte fonctionnellement équivalent dans la langue cible. Pour ce faire, le traducteur est tenu de prendre en compte la visée de la traduction : si elle est censée informer, pour des buts de recherche comparative (traduction non-circulante) ou si elle doit disposer, ordonner, régir, en cas de litiges ou d'affaires transfrontalières, par exemple (traduction circulante).

Dans la première catégorie de culturèmes on peut inclure des termes tels que « la Sécurité Sociale » (établissement qui comporte les assurances maladie et

les pensions publiques ; un équivalent possible : « Casa se asigurări de sănătate și pensii ») ou « le Registre du Commerce et des Sociétés » (l'équivalent de « Registrul Comerțului » de Roumanie). Comme on peut l'observer, la méthode à emprunter est *la traduction par explicitation, ou concept par concept*. Comment faut-il procéder, par contre, avec les culturèmes qui n'ont pas de correspondant ou de quasi-correspondant et qui résistent à la traduction, appartenant à la seconde catégorie ? Florence Terral offre la réponse : « [...] une telle affirmation d'« intraduisibilité » doit être tempérée. En effet, poussée à l'extrême, cette idée porterait à croire que la traduction juridique est tout simplement impossible ou vaine. Or, la traduction juridique est un fait, ce qui est indéniable si l'on prend en compte le nombre de textes traduits, jour après jour, et qui ne cesse de croître en suivant le mouvement d'internationalisation de notre monde. En fait, il serait plus correct de parler de *degré de traduisibilité* [...] » (Terral, 1994 : 883).

La traduction juridique, bonne ou mauvaise, existe et s'avère une nécessité dans le monde contemporain. Ce qui suppose que le traducteur, ce médiateur des cultures (y compris des juriscultures), sera toujours en mesure d'emprunter la voie du compromis pour vaincre les « points névralgiques » du texte source. Le plus souvent, la méthode à employer en cas de manque de correspondance entre les cultures juridiques est *la traduction littérale* ou *la paraphrase*, accompagnée, le cas échéant, par une note de bas de page ou une explicitation mise entre parenthèses :

- La « Cour d'Assises » a comme équivalent « Curtea cu jurați » (« les jurés » étant, en roumain, « jurații »). Par contre, le traducteur devra expliciter qu'il s'agit de la juridiction pénale française qui juge les crimes et à laquelle peuvent participer également des juges non-professionnels (simples citoyens), tirés au sort, réalité qui peut s'avérer choquante pour le public roumain, qui n'est pas familier avec une telle entité. De manière analogue, « la Cour d'Assises pour Mineurs » sera « Curtea cu jurați pentru minori », tandis que le « Tribunal pour Enfants » sera « Tribunalul pentru copii » (compétent pour juger les crimes et les délits commis par des mineurs de moins de 16 ans lors des faits).
- Le « Tribunal de Commerce » sera « Tribunalul Comerțului/Comercial » en roumain, bien que cette juridiction n'ait pas d'équivalent dans le milieu juridique cible.
- Les syntagmes « Conseil Régional », « Conseil Général », « Conseil Municipal », qui relèvent du droit administratif français, seront traduits par « Consiliul Regional », « Consiliul General », « Consiliul Municipal ». Le lecteur cible devra savoir qu'il s'agit des conseils qui correspondent à chaque unité administrative de la France (région, département, commune).
- Un exemple d'implicite juridique est représenté par l'existence, en France, de deux ordres des juridictions : l'ordre judiciaire et l'ordre administratif, chaque ordre comportant des juridictions spécifiques, spécialisées et hiérarchisées. Chaque ordre comprend des tribunaux de premier ressort, des cours d'appel et

des juridictions de cassation. Il y a en France une Cour d'Appel, qui rejuge les litiges entre des personnes physiques et/ou morales, mais également une Cour Administrative d'Appel, qui rejuge les litiges entre personnes physiques et/ou morales, d'un côté, et l'État, de l'autre côté. Au niveau de la cassation, on a une Cour de Cassation pour l'ordre judiciaire et un Conseil d'État pour l'ordre administratif. Par conséquent, la traduction littérale « Consiliul de Stat » peut tromper si elle n'est pas accompagnée par une explication appropriée (par exemple : le « Conseil d'État » est l'équivalent de « Cour de Cassation » dans l'ordre des juridictions administratives).

- Le « Conseil des Prud'hommes » sera « Tribunalul francez însărcinat cu soluționarea litigiilor din dreptul muncii », solution comportant une explication convenable pour le public roumain, auquel une telle juridiction n'est pas familière.
- Le « Tribunal de Police » et le « Tribunal correctionnel » (« Tribunalul de poliție » et, respectivement, « Tribunalul corecțional ») sont des juridictions qui jugent des délits moins graves et des contraventions. La traduction littérale sera accompagnée par l'explication correspondante.
- Le « Médiateur de la République » est, comme nous l'avons montré ci-dessus, un quasi-équivalent de « Avocatul Poporului ». Pourtant, leurs attributions ne sont pas identiques.
- Le « juge de proximité » (« judecătorul de proximitate ») est compétent pour juger les litiges de moindre importance. La fonction n'existe pas dans la culture juridique roumaine.
- Les « juges non-professionnels » sont des citoyens qui participent au processus judiciaire ; ils peuvent être élus (Conseil des Prud'hommes) ou tirés au sort (Cour d'Assises). Une possible traduction par explication : « persoană fără studii juridice, care participă la procesul judiciar » ; nous avons trouvé aussi la traduction littérale, assez ambiguë, « judecători neprofesioniști ».

Là où les culturèmes juridiques résistent à la traduction, c'est la compréhension et la déverbalisation qui aident le traducteur à surmonter la difficulté, pour réexprimer le tout dans la langue d'arrivée : « Le sens est saisi sous une forme déverbalisée, c'est-à-dire libérée de tout signifiant... une fois le sens saisi, sa restitution se fait en fonction des idées et non en fonction des mots. » (Delisle, 1980 : 82) À part sa compétence linguistique, le traducteur doit faire preuve d'une compétence discursive et culturelle et d'une capacité d'analyse comparative des systèmes juridiques et de déchiffrement de l'implicite. Surtout lorsqu'il n'y a pas de correspondance totale ou partielle entre les concepts ou les entités juridiques, le traducteur devra rendre l'implicite explicite, souvent à l'aide de l'explication, de la paraphrase, d'une note de bas de page ou du renvoi au culturème analogue de la culture juridique cible, au profit du lectorat.

III. CONCLUSIONS

Pour faciliter le travail des traducteurs juridiques, mais aussi l'activité des enseignants et des apprenants du français juridique, l'approche comparative et discursive et le détachement de la perspective purement terminologique, qui réduit le discours et la jurisculture à la simple langue juridique, seraient, à notre sens, profitables. L'approche comparative elle-même s'appuie sur la compréhension, sur la saisie des différences, de ce qui est culturellement marqué : « Il y a lieu en effet pour le comparatiste de comprendre que le comparatisme en droit ne saurait avoir pour raison d'être que l'appréhension des différences. » (Legrand, 1999 : 37) Cette approche suppose également la familiarisation avec les deux juriscultures, s'il y a lieu (source et cible), tout comme un exercice interprétatif, herméneutique, qui mène à différentes lectures du droit (Legrand, 1999 : 30). L'approche discursive, quant à elle, permet de saisir la dynamique du texte et de comprendre la terminologie en discours, de manière à pouvoir offrir des équivalents opérationnels dans la langue et la culture juridique cible.

En ce sens, c'est aux traductologues que revient la tâche de combler ce manque qui existe dans l'espace roumain dans le domaine de la traduction juridique, à savoir : d'un côté, les juristes comparatistes ne s'intéressent pas à la théorie de la traduction et, de l'autre côté, les traducteurs juridiques (voire même assermentés) ne sont pas suffisamment formés en droit. Le développement d'une traductologie juridique par paires de langues, qui comprenne des normes et une méthodologie de traduction, la multiplication des programmes de formation des juristes-linguistes et l'élaboration d'un dictionnaire de culturèmes juridiques (domaine français-roumain), fondé sur une approche discursive, sont, en ce sens, des solutions envisageables.

Bibliographie

- *** (2012) « La Roumanie contre l'Europe ? » in *Le Monde*, 16.07.2012, URL : http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/16/la-roumanie-contre-l-europe_1734167_3232.html, consulté le 24.04.2016.
- Berman, A. (1984) *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard.
- Cornu, G. (2005) *Linguistique juridique*, Paris, Monchrestien.
- Dănișor, D. D. (2013) « La traduction juridique, facteur d'intégration européenne » in *The Proceedings of the « European Integration – Between Tradition and Modernity » Congress*, Târgu Mureș, Editura Universității « Petru Maior », pp. 713-717.
- Delisle, J. (1980) *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Galisson, R. (1994) « Formation à la recherche en Didactologie des langues-cultures » in *ELA : revue de didactologie des langues-cultures*, n° 95, pp. 119-159.
- Gemar, J.-C. (1998) « Les enjeux de la traduction juridique. Principes et nuances » in *Traduction de textes juridiques : problèmes et méthodes*, Equivalences 98, Séminaire ASTTI du 25.9.1998, URL : <http://www.tradulex.com/Bern1998/Gemar.pdf>, consulté le 24.04.2016.
- Kerbrat-Orecchioni, Ch. (1986) *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, coll. « Linguistique ».

- Kerby, J. (1982) « La traduction juridique, un cas d'espèce » in J-C. Gémard (dir.), *Langage du droit et traduction*, Québec, Linguatex, coll. « Langues de spécialité ».
- Legrand, P. (1999) *Le droit comparé*, Paris, PUF.
- Legrand, P. (2000) « Sur l'analyse différentielle de juriscultures » in *L'avenir du droit comparé. Un défi pour les juristes du nouveau millénaire*, Société de Législation Comparée.
- Lungu-Badea, G. (2004) *Teoria culturomelior, teoria traducerii*, Timișoara, Editura Universității de Vest.
- Lungu-Badea, G. (2012), *Mic dicționar de termeni utilizați în teoria, practica și didactica traducerii*, Timișoara, Editura Universității de Vest.
- Meschonnic, H. (1995) « Traduire ce que les mots ne disent pas, mais ce qu'ils font » in *Meta : journal des traducteurs*, vol. 40, n° 3, pp. 514-517.
- Monjean-Decaudin, S. (2010) « Approche juridique de la traduction du droit », URL : <http://www.tradonline.fr/blog/wp-content/uploads/2010/01/sylvie-monjean-decaudin-traduction-juridique-2010.pdf>, consulté le 24.04.2016.
- Otis, G. (2010) « Cultures juridiques et gouvernance : cadre conceptuel », in *Cultures juridiques et gouvernance dans l'espace francophone*, Ghislain Otis, Abdoullah Cissé, Paul De Deckker, Wanda Mastor, Paris, Éditions des archives contemporaines, en partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie.
- Sacco, R. (1987) « La traduction juridique : un point de vue italien » in *Les Cahiers du Droit 28-4*, pp. 845-859.
- Sourieux, J.-L. et Lerat, P. (1975) *Le langage du droit*, Paris, PUF.
- Terral, F. (2004) « L'empreinte culturelle des termes juridiques » in *Meta : journal des traducteurs*, vol. 49, no. 4, pp. 876-890.
- Vanderlinden J. (1993) « Vers une nouvelle conception du pluralisme juridique », in *Revue de la recherche juridique. Droit rétrospectif*.

Carmen-Ecaterina CIOBĂCĂ is a lecturer at the Faculty of Law, "Alexandru Ioan Cuza" University, Iași, Romania, where she teaches Legal French. In 2012, she defended her PhD thesis entitled *Lucian Blaga and the translation of his poetry into French: figures of speech and translation*, co-supervised by Professor Marina Mureșanu ("Alexandru Ioan Cuza" University) and Professor Jean Peeters (University of Southern Brittany, Lorient, France). Her main field of research is Translation Studies.

Legacy of Empire. The Post-Colonial Cultural Experience

Bogdan Aldea

Babeş-Bolyai University

Abstract. As the legacy of an imperial colonial past is defining for the culture of many contemporary nations, in the present article we sought to outline a pattern of cultural development applicable to the countries that, at one point or another, gained their independence from the British Empire. Most attention is given to the relatively paradigmatic American case and to the various stages in the development of a distinct American cultural voice building on the legacy of Empire. References are also made to the specific circumstances that defined the specificity of post-cultural development in other former parts of the British Empire, generally following the distinction between settler and invaded communities.

Keywords: American literature, post-colonialism, British Empire, cultural identity

If we were to define as post-colonial “all the culture affected by the imperial process from the moment of colonisation to the present day” (Ashcroft et al., 1989: 2), a quick look at the map would show us that the term could easily apply to the cultural production of more than two thirds of the people living in the world today, for indeed that much of the world was affected by the colonial experience.

It is then easy to see the potential relevance of the study of the driving forces which resulted from this colonial experience and came to define and shape the cultural life of so many nations. In the following pages, we shall attempt to briefly outline the early development of American literature, and then use this example for a comparison with the post-colonial cultural development of other countries also born out of the British Empire, seeking to find the issues that are prevalent in the literary production of post-colonial nations in general. True, the choice of America as case study for such an approach could be a matter of controversy. And yet,

Perhaps because of its current position of power and the neo-colonising role it [America] has played, its post colonial nature has not been generally recognised. But its relationship with the metropolitan centre as it evolved over the last two centuries has been *paradigmatic* for post-colonial literature everywhere (Ashcroft et al., 1989: 2; emphasis added). [...] In many ways the American experience and its attempts to produce a new kind of literature can be seen as the model for all later post-colonial writing (idem: 16).

The post-colonial literary paradigm

Before we begin to briefly survey the early American literary experience, it would be probably best to identify the features shared by all post-colonial literatures, features that we shall focus on in the course of our investigation. The essential common element would undoubtedly be the emergence of all these cultures and literatures from the colonial experience itself, and their assertion in relation, and especially *in opposition* to the imperial power, an ever present attempt to outline a series of *differences* from the assumptions of the imperial centre. The distinct experiences of various colonial areas, defined by their specific ethnic and linguistic background, national identity and feeling, etc. would later emerge precisely from this basic common feature.

In structural terms, there are certain stages which can be identified in the development of all post-colonial literatures, stages corresponding to those experienced in the creation of a national or regional consciousness and in the assertion of the difference from the imperial centre (Ashcroft et al., 1989, *passim*). A first moment would be that of the *imperial, colonial period*, whose literature belongs to an elite identifiable with the colonising power: gentrified settlers, travellers, explorers, administrators. We are dealing here with a literature that gives absolute privilege to the centre, utterly separated from any native cultural form already existing in the colonised land, a literature which in itself could not serve as the basis for the creation of a local culture. Another moment would be that in which the natives (settlers or indigenous population) take up the *imperial licence*, the language and the literary forms of the centre and create literature without any subversive intent. The full emergence of *independent literatures* occurs only when the imperial centre is challenged, its language and literary forms appropriated, altered and adapted to new and distinctive realities.

The American model: the colonial beginnings

Getting back to the case of America, it could be said that from the very outset the literary creation of this part of the world exhibited certain features which were to remain constant over the centuries. Themes that combine the desire to tame a new land with the nostalgia for the rich culture of Europe naturally emerged from the very manner in which the colonies were created and populated. The connection with Europe was to remain strong for a long time, and therefore the early centuries of New World history show nostalgia for Europe rather than originality. It is indeed a matter of no controversy that American culture, like that of all other post-colonial nations, has a dual nature: it is, on the one hand, an imported culture, bringing the inheritance of centuries of European history, and, on the other, it is a culture adapted to and transformed by the realities of the new place. We shall see how the native element fits in this pattern.

“The earliest writings to come from the [American] colonies can be called literature only by stretching the meaning of the word,” argued Spiller et al. (1963: 24). These writings document the conquest and settling of the Western hemisphere, in the form of letters home, diaries, or chronicles of exploration, recording the hardships encountered and overcome. We are now in the first stage of the development of a local literature, and these writings all directly relate to the centre. Explorers and early settlers, their authors do not and cannot experience any native feelings. Yet the new lands are a tremendous and fascinating presence, providing the very substance of their writings. People like Thomas Hariot (*A Brief and True Report of the New Found Land of Virginia*, 1588) and John Smith (*The General History of Virginia, New England and the Summer Isles*, 1624) write for the imperial power, in support of the colonial policy, beginning to see the ‘manifest destiny’ of the white man to ‘civilise’ these lands: “The literature of American colonisation is a particular case characterised by its writers’ conviction that writing could wield material power in shaping history” (Bercovitch, 1994:13). They are the ones who write, who have the word. The natives are there to be enlightened.

Gradually, the eastern seaboard of America became filled with country towns and villages like those of England, inhabited by people with precious little time for literary matters: the wilderness was still there to subdue. Nevertheless, beyond the writings of explorers or administrators like William Bradford and John Winthrop (governors of Plymouth and of Massachusetts Bay, respectively), a written culture sprung up from the very religious doctrine the colonists had brought with them from Europe. The American colonies were to become “the children of North European Protestantism” (Spiller et al., 1963:7). Their desire for a direct and unmediated reading of the Bible made the Protestant colonial Americans cherish learning above all things. Thus, in spite of the initial great difficulties, they managed to set up an educational system which made possible their future literary and cultural development: colleges were founded (astonishingly early: Harvard in 1636, William and Mary in 1693—the *Mayflower* had reached the New World in 1620!), books were imported, and even printing began to operate, mainly in the northern colonies, where the level of urbanization was higher.

Practical and religious people, the early settlers “wrote in order to guide in daily living, to educate and edify rather than merely to describe” (Spiller et al., 1963:54). People like Thomas Hutchinson (*The History of the Colony of Massachusetts Bay*, 1764), Robert Beverley (*The History and Present State of Virginia*, 1705), and William Byrd (*History of the Dividing Line*, c.1730) tried to write the history of a land which was beginning to have a past of its own. Others, like Nathaniel Ward, Richard and Cotton Mather, John Cotton, or Thomas Hooker, devoted themselves to religious texts. Their language (except for Cotton Mather) was the simple and explicit one of the King James Bible and it would exert an essential influence upon the American writings of the future, shaping a new, plain

and efficient style. The poetry of this period is marked by the same belief in the didactic dimension of literary creation. And yet, among the vast amounts of flat, versified prose, one can find the occasional freshness of the verse produced by Anne Bradstreet, or the depth of Edward Taylor's lines. This period would roughly coincide with the beginning of a second stage of national literary development, the period of 'imperial licence', with literary creation confined to themes and forms taken by native writers from the European tradition. In structural terms, this stage was to last for a long time, but at the same time it also spans a period in which literary creation became an important weapon in the struggle for independence, for the creation of a distinct national identity. As we shall see, cultural independence was to be more difficult to achieve than the political one.

Moving towards independence

Gradually, with the secularisation of colonial society, new fields emerged for literary exploration. The literary forms were still those of European Neoclassicism or of the Enlightenment, but humour, satire, and political writing began to find their rightful place. A new feeling was also becoming manifest: a desire for freedom, for independence, a need to escape the domination of the imperial centre. The new political and economic maturity of the colonies came into conflict with the limitations imposed by British colonial policy. The colonists sought a destiny of their own and saw their own civilisation as ready to spread across the whole continent. Hence poems like *The Rising Glory of America* (1771), by Hugh Henry Brackenridge and Philip Freneau, or the satires directed against the "unnatural" character of British rule. Conflicting ideologies "gave rise to a war of words which raged for ten years before Americans and Englishmen resorted to blows to settle their differences" (Spiller et al., 1963: 116): literature became a weapon in the struggle for liberty, and propaganda the chief concern for many American writers. In the good tradition of the Enlightenment, this was the age of the pamphlet. The output was huge, and the names of people like Benjamin Franklin, James Otis, John Dickinson, or Tom Paine, are but a few in what could be an extremely lengthy list. Alongside pamphlets, the ideas of the Enlightenment were captured in satires, political essays, and even in instructional materials like Franklin's famous *Poor Richard's Almanac* (1732-1758).

This body of writings could not, however, satisfy the demand for a true national expression in literature. The creation of a national literature was a major challenge, since the sophisticated art developed by the British neoclassical writers in the literary atmosphere of 18th century London was difficult to adapt to the ideas and experiences of the new republic. The neoclassical attempts of the "Hartford wits", writers like John Trumbull, Timothy Dwight or Joel Barlow (author of *The Columbiad*, 1807, arguably the most appalling piece of literature in American history) failed to set the foundations of an American literary tradition. Probably the

most noteworthy character of this period is poet Philip Freneau, a man who managed to find a place in an age that had little room for poetry. He wrote of American men and American achievements, of his hopes for America, of the opportunities offered by this still untamed land. He was the poet of the American Revolution, putting in verse what he had directly experienced as a militiaman and as a prisoner of war (*The British Prison Ship*, 1781).

At that time, America had little time for anything else than newspapers and political essays. Nevertheless, in the years immediately following the Revolution, the impulse to produce an independent, indigenous literature came into conflict with the tendency to continue the well-established European tradition. Literature remained for a long time an imported item, and local literary production confined itself to the dominant European trends. William Hill Brown (*The Power of Sympathy*, 1789) or Susanna Rowson (*Charlotte Temple*, 1791) belong to the English tradition of the sentimental novel established by Samuel Richardson, and they offer little in terms of originality. More impressive would be Hugh Henry Brackenridge's *Modern Chivalry* (1792), a picaresque novel humorously criticising bad governance, corruption and incompetence.

A distinct literary identity

The first effort to bring something of the New World into the literary creation is that of Charles Brockden Brown, the first American to actually approach the stature of a major novelist. In his Gothic novels (*Wieland*, 1798; *Ormond*, 1799) he made an explicit attempt to resort to native materials: America had no feudal heritage of dark, gloomy castles and sinister dungeons, so he replaced them with the threatening wilderness and hostile Indians.

Still, the writer who became the first American classic was Washington Irving. With a style that was "authentic, born of a temperament, taste and subtlety of mood which were clearly his own (Spiller et al., 1963: 243), Irving was definitely not an imitator. It has been pointed out that "through Washington Irving, writing as an art had been born in America" (Spiller et al., 1963:244). His *Diedrich Knickerbocker's History of New York* (1809) and *The Sketch Book* (1819) are remarkable pieces of American comic literature, and even if their contents shows numerous European influences, their energy, freshness and wit are something that begins to be associated with the emerging American spirituality.

America itself was becoming more and more a subject of literary analysis. Life on the wild Frontier and on the seas, the development of democracy, the meaning of America itself, all are to be found in the work of Fenimore Cooper. But it is also true that the moment of the 'imperial licence' had not passed yet. Cooper's literary energy is drawn entirely from the English novel, with its taste for realistic action, psychological portrayal, rich descriptions, comfortable denouements, all used in the communication of social ideas. It was a tendency

openly acknowledged by Cooper himself: “It is quite obvious that, so far as tastes and forms alone are concerned, the literature of England and that of America must be fashioned after the same models...” (quoted in Spiller et al., 1963: 295).

But the time of import and imitation was slowly drawing to an end. America had by now reached that level of cultural maturity enabling it to develop a new linguistic expression and a new philosophy for literary creation. It could now afford to overlook the monumental work of an Edgar Allan Poe, a writer of huge international significance but, at that moment in time, of little consequence for the development of a distinctly American literature. The moment of true American literary achievement came with the advent of a new philosophy, transcendentalism, which conferred upon American literature the perspective of humanity itself. First a revolt against the sterile Unitarian orthodoxy, then a protest against the cultural dependence of America on Europe, finally becoming a profound exploration of the spiritual foundations and moral implications of the new democracy, transcendentalism managed to give coherent purpose and meaning to the otherwise extremely divergent literary approaches of writers like Ralph Waldo Emerson, Henry David Thoreau, Nathaniel Hawthorne, Herman Melville, and Walt Whitman.

In quality and style, and particularly in depth of philosophic insight, American literature has not yet surpassed the collective achievement of Emerson, Thoreau, Hawthorne, Melville and Whitman. Having freed itself in these writers from its earlier tendencies either blindly to imitate or blindly to reject European models, American literature here for the first time sloughed off provincialism and by being itself ... attained, paradoxically, the rank and quality of world literature, a literature authentic not only in America, but everywhere the English tongue is understood (Spiller et al., 1963: 345).

Emerson and Thoreau turned away from the current scientific view of the world and towards the Neo-Platonic concept of nature as a living mystery full of signs and symbols, while Nathaniel Hawthorne provided a detailed account of Puritan life in New England, little affected by the conventions of the 19th century English novel and ignoring the prevailing passion for the fully discursive narrative: “It can be argued that he never wrote what Dickens and Thackeray would have called a good story” (Spiller et al., 1963: 420). Starting from the popular novels of sea life, Melville embarked upon an exploration of the most hidden parts of the human soul, in his famous *Moby Dick* (1851). And Whitman’s *Leaves of Grass* (1855) can only be read as an American poem, a moving ode to democracy and mankind, a song of love whose freshness came directly from the open spaces of the New World. Finally, when Mark Twain published his *Adventures of Huckleberry Finn* (1884) it became clear that America was ready to go its own way.

Divergent paths: settler colonies and invaded societies

What we have seen so far is an example of the gradual process through which the offshoot of a specific cultural community (Britain) managed to gain independence of expression by appropriating and adapting forms, ideas and linguistic expressions to the reality of a new land. This model, with its distinct stages, can be seen, as we have said before, as paradigmatic for the development of post-colonial literatures everywhere. And yet, if we look at the former British Empire, we see that, beyond a basic common structure, the experiences of various colonial areas are notably different. These differences are the result of the particular features of each colonial area, along national, ethnic, racial and linguistic lines. A brief survey of these features, against the background offered by the previous model, might offer a key to the understanding of post-colonial literary production in general, as they are the starting point of all critical models attempting to explain this phenomenon.

All post-colonial literatures share certain major points of concern. Created through a process of geographical dislocation (migration, enslavement, transportation, indentured servitude) or affected by a process of cultural denigration under the dominance of the imperial centre, all colonial cultures have manifested an acute need for a sense of 'otherness', a need to call into question and subvert the imperial cultural forms. But this need to assert a national cultural identity has taken various forms, influenced by the historical realities behind the creation of each colony. A major distinction is that between settler colonies (the United States and the later self-ruling dominions of Canada, Australia, and New Zealand), where the land was occupied by European colonists who dispossessed, replaced and marginalized the indigenous populations, and where the transplanted civilisation eventually gained political independence while retaining a non-indigenous language, and the invaded societies (India, Nigeria, Kenya), where the indigenous population was not forced to adapt to a different landscape and climate, but was culturally diverted by the British occupation, which led to a "disjunction between the apprehension of, and communication about, the world (Ascroft et al., 1989: 25). Special cases would be those of the West Indies, where the natives were completely exterminated and replaced by a non-white population of forcefully transported slaves, and of South Africa, where the white settler and the native black communities followed, until comparatively recently, parallel lines of development. It is easy to see why the approaches to cultural 'nationalism' in these colonies were radically different. Even if "...one of the strongest foci for resistance to imperial control in colonial societies has been the idea of 'nation'—a concept of shared community, enabling post-colonial societies to invent a self image through which they could act to liberate themselves from imperialist oppression" (Ascroft et al., 1994: 51), the reference elements for this struggle were different. India, with its millennia of pre-colonial culture, sought its roots in the previous tradition which it

attempted to recover, even questioning the opportunity of continuing a post-colonial literary creation in the English language. As Frantz Fanon put it,

The passionate search for a national culture which existed before the colonial era finds its legitimate reason in the anxiety shared by native intellectuals to shrink away from that Western culture in which they all risk to be swamped (1995: 154).

The same holds true for the African colonies, where a sharp divide exists between the supporters of the oral African artistic tradition and the writers in English. Even if African cultures, apart from those which had borrowed from Arabic traditions, had not developed writing beyond the earliest stages at the time of colonisation, their representatives share with the Indians the same hope of recovering a glorious cultural past. This claim is to a large extent legitimate, for colonial rule does indeed destroy and disfigure the past of the invaded nations (Fanon, 1995: 154), and a recovery is necessary for more than just the hope of a future national culture.

Yet it is also true that the dual character (transported and transformed) obvious in the American example can not be overlooked, even when it comes to India or Africa: “Post-colonial cultures are inevitably hybridised, involving a dialectal relationship between European ontology and epistemology and the impulse to create or recreate an independent local identity (Ascroft et al., 1995:95). This holds true for all post-colonial societies, but is indeed more apparent in settler colonies.

A desire to assert a national identity is, of course, also present in settler colonies, as we have plainly seen in the previous American example. But here there is no past to resort to, just the European heritage that has to be put behind: “In settler colonies the first task seems to be to establish that the texts can be shown to constitute a literature separate from that of the metropolitan centre” (Ascroft et al., 1989: 130).

Their problem was therefore not to reconstruct a culture at the end of a period of foreign rule, but to establish their own distinct identity beyond the European legacy. The American model is quite illustrating from this point of view, but there are nevertheless some differences in the case of other settler colonies like Canada, Australia and New Zealand. As Alan Lawson says, “social, literary and political commentators in Australia and Canada have, perhaps, shown an even greater obsession with the problem of national identity than those of most other colonial or post-colonial nations” (1995: 167). Canada was culturally challenged both from within, by its French element in Quebec, and from without, by its powerful southern neighbour. Like all other settler colonies, Australia acutely felt the need for a new definition of the self, its writers searching for a usable past, for a usable here and now, for a usable language. And yet, as opposed to the United States, Australia, Canada and New Zealand gained political and cultural

independence through a process of maturation defined by a constant reference to the imperial centre. As argued by Chris Prentice,

In white settler societies, which quickly established numerical, cultural and institutional dominance of British forms over indigenous populations and cultures, nationalism, as a response to Empire, rather than constituting a clear movement of decolonisation, has been implicated in the same Empire (1994: 95).

For these colonies nationalism and post-colonialism are two distinct moments in the response to Empire.

Another important element to be taken into consideration is the relationship between the settlers and the indigenous populations. While it is absolutely true that “all post colonial societies once had or still have ‘native’ cultures of some kind” (Ashcroft et al., 1989: 116), it is also true that the present state of post-colonial cultures is influenced by the balance between natives and settlers in each colony. While in India and Africa post-colonial cultures are essentially ‘native’ creations, even if hybridized by the impact of European culture, in settler colonies attempts were gradually made to incorporate in the newly developed cultures an aesthetic dimension identified with the indigenous occupants of the country (the Jindiworobak movement in Australia, for instance). At the present moment, the once marginalised native literatures of the Maori, Aboriginal, Amerindian or Black minorities are beginning to influence the dominant cultures of their respective countries.

The discussion of this ‘balance’ between the native and the transported element also sends us to an element essential to the understanding of all post-colonial cultural phenomena: language. Language is the supreme medium of power, and a common imperative was “that post-colonial writing define itself by seizing the language of the centre and re-placing it in a discourse fully adapted to the colonised place” (Ashcroft et al., 1989: 38). An authentic cultural identity could be gained only by rejecting the metropolitan power over the means of communication, by appropriating and reshaping the language to suit the new environment (the two nations divided by a common language is a case in point). This process occurred in both the settler, monoglossic cultures, as well as in the diglossic ones, marked by bi- or multilingualism (India, Africa). The difference is that while the white settlers found themselves with a linguistic inheritance adapted to a reality different from the one they were living in, the invaded natives found themselves in a position of having to transpose old, familiar elements in a language ill suited for the new environment. To quote Helen Gilbert,

Language itself is obviously paramount in the articulation of hitherto muted indigenous voices, and it is widely accepted that the appropriation and abrogation of the colonisers’ linguistic codes are essential to post-colonial writing (1994: 100).

In invaded colonies, responses to the English language ranged between complete rejection and subversion, not forgetting that in many newly created nations the colonial language was often the only unifying factor for a multitude of small linguistic communities.

Probably also worth mentioning would be the Caribbean experience, for it is radically different from the models presented so far. Here the question of the relation between the imported European and the local element finds little substance. The Caribbean experienced the worst features of European colonialism—the virtual extermination of the native Caribs and Arawaks, conflicts between the various interested European powers, and slave trade. Today the West Indies are a mosaic of racial groups, largely transplanted here from various parts of Africa. The creation of a national identity and the process of linguistic appropriation in this region are quite unique: there is no previous culture, no shared linguistic background, nothing similar to either settler or invaded colonies. The result is a unique cultural syncretism, with amazing possibilities for cross-cultural creativity.

We have seen thus how, starting from the paradigmatic example of American culture, a comparison of the historical circumstances behind the creation of each colony managed to reveal the basic elements underpinning the development of post-colonial cultures within the boundaries of the former British Empire, and probably not only there. Despite the relative variety in terms of cultural development, it remains possible to identify both common elements and the distinct factors influencing the future emergence of a national culture.

Bibliography

- Ashcroft, B., Griffiths, G., Tiffin, H. (1989) *The Empire Writes Back*, London, Routledge.
- Ashcroft, B., Griffiths, G., Tiffin H. (eds.) (1995) *The Post-colonial Studies Reader*, London, New York, Routledge.
- Bercovitch, S. (ed.) (1994) *The Cambridge History of American Literature*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press.
- During, S. (ed.) (1993) *The Cultural Studies Reader*, London, Routledge.
- Fanon, F. (1995) "On National Culture" in B. Ashcroft, G. Griffiths and H. Tiffin (eds.), *The Post-colonial Studies Reader*, London, New York, Routledge.
- Gilbert, H. (1994) "De-scribing Orality" in H. Tiffin and A. Lawson (eds.), *De-scribing Empire*, London, Routledge.
- High, P. B. (1986) *An Outline of American Literature*, New York and London, Longman.
- Lawson, A. (1995) "The Discovery of Nationality in Australian and Canadian Literatures" in B. Ashcroft, G. Griffiths and H. Tiffin (eds.), *The Post-colonial Studies Reader*, London, New York, Routledge.
- Prentice, C. (1994) "Some Problems of Response to Empire in Settler Post-Colonial Societies" in H. Tiffin and A. Lawson (eds.), *De-scribing Empire*, London, Routledge.
- Spiller, R., W. Thorp and T. Johnson, eds. (1963) *Literary History of the United States*, 3rd edition, New York, Macmillan.
- Tiffin, H. and A. Lawson (eds.) (1994), *De-scribing Empire*, London, Routledge.

Bogdan ALDEA is a lecturer with the Department of Applied Modern Languages of the Faculty of Letters, Babeş-Bolyai University, where he has been teaching practical translation and interpreting for more than fifteen years. Apart from several pieces dealing with theoretical and methodological aspects related to translation and interpreting, he is the author of numerous translations, chiefly from Romanian into English, some of which have been published abroad. He is also a practicing conference interpreter, accredited with the European institutions.

Les interactions verbales entre médecins chinois et patients dans les hôpitaux camerounais

Paul Zang Zang

Richard Bertrand Etaba Onana

Université de Yaoundé I Centre National d'Éducation (MINRESI)

Abstract. In this article, we focus on a specific linguistic communication situation: linguistic communication between Chinese doctors and patients in Cameroonian hospitals. Starting from a socio-linguistic investigation that we carried out in three Cameroonian hospitals where patients are treated by Chinese doctors, we will show that there is a conflict between the French language spoken by patients and that spoken by the Chinese medics. To communicate, patients try to adapt their talking codes to that of the Chinese. Chinese doctors, on the other hand, seek the services of a linguistic mediator. The issue here is that the Chinese medics speak with a French articulation that is more or less linked to their mother tongue and that the linguistic mediator cannot express his/herself in Chinese but at least he mediates for the Chinese medics and patients to understand each other. This analysis lead us to conclude that, despite the efforts made by patients and linguistic mediators to align their diction to that of the Chinese medics, communication did not improve. Moreover, the Cameroonian linguistic mediator needs to know not only the natural language of the medic but also have interpreting skills. This is why the services of professional interpreters are necessary in Cameroonian hospitals.

Keywords: communication, interpretation, migrant physician, patient, linguistic barriers.

INTRODUCTION

Lorsqu'il existe des barrières linguistiques entre deux locuteurs A et B, surtout dans les relations de service, on a souvent recours aux interprètes. Pour une traduction fidèle, toutes les recherches sont unanimes, ils doivent être formés. Nous nous proposons dans cet article d'étudier un type particulier d'interprétation : celle qui a cours entre les médecins chinois et les patients au Cameroun. La spécificité ici est que le médecin chinois s'exprime dans un « français » calqué sur sa propre langue et l'interprétation est assurée par des personnes qui ne sont pas des spécialistes dans ce domaine. Ce sont des intermédiaires linguistiques, qui ne parlent pas chinois, mais sont censés établir la communication entre le médecin chinois et le patient. De l'enquête sociolinguistique que nous avons menée auprès des médecins chinois et des patients dans trois hôpitaux camerounais, dans le cadre de nos recherches doctorales en sociolinguistique à l'Université de Yaoundé 1, il ressort que, malgré les efforts que ces intermédiaires linguistiques fournissent pour adapter leur code à celui des médecins chinois, le message ne passe pas toujours. Dans le cadre d'une prise en charge médicale, il est important que l'intermédiaire

linguistique puisse connaître non seulement la langue source du médecin traitant, mais aussi avoir des compétences en interprétation. L'État camerounais et les universités gagneraient à former des interprètes pour les services publics qui pourraient répondre aux demandes de ce type d'activité avec du professionnalisme. Le présent article est une plaidoirie en ce sens, que nous espérons faire entendre aux décideurs.

I. LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le Cameroun est un pays bilingue. Le français et l'anglais sont ses langues officielles aux côtés de près de 300 langues qui y cohabitent. Mise à part cette situation linguistique compliquée, et à défaut d'un personnel médical autochtone, le Cameroun a eu recours au service des médecins chinois qui ne parlent qu'un français approximatif, ce qui ne facilite pas les échanges verbaux. À en croire le ministre de la Santé publique du Cameroun¹, « le Cameroun et la Chine entretiennent des relations de coopération dans le secteur de la santé qui se consolident au fil du temps. À la faveur du protocole d'accord signé en mai 1975 entre nos deux gouvernements, les premières missions médicales chinoises sont arrivées en Août 1975 ». En 1975, les premières missions étaient constituées de deux équipes : l'une à l'Hôpital de District de Mbalmayo et l'autre à l'Hôpital de District de Guider. Selon l'article II du protocole d'accord relatif à l'envoi de la 17^{ème} Mission médicale chinoise au Cameroun signé le 27 mars 2014 à Yaoundé, la Mission médicale de la République populaire de Chine a pour tâches « d'assister la partie camerounaise dans le travail médical (celui du médecin légiste exclu) en collaboration étroite avec le personnel médical camerounais, de coopérer et travailler avec les laborantins, les pharmaciens, les infirmiers, les sages-femmes ainsi que les médecins dans d'autres spécialités de la partie camerounaise pour échanger les expériences et les techniques acquises au cours des pratiques médicales et apprendre leur savoir-faire les uns auprès des autres, et éventuellement de favoriser la formation du personnel médical en Chine ».

Actuellement, la Mission médicale chinoise travaille dans trois hôpitaux au Cameroun : l'Hôpital de District de Guider (HDG), l'Hôpital de District de Mbalmayo (HDM) et l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé (HGOPY). La durée de son mandat est de 2 ans renouvelables une fois. Avant leur arrivée au Cameroun, les médecins chinois apprennent le français pendant six mois en Chine.

¹

Source : Cellule de Communication du ministère de la santé publique au Cameroun : Discours du Ministre de la Santé publique à l'occasion de la cérémonie d'au revoir et d'accueil des 16^{ème} et 17^{ème} Missions médicales chinoises au Cameroun le vendredi 12 septembre 2014.

II. PRÉSENTATION DES SITES DE NOTRE ÉTUDE

La présente étude a été menée auprès des hôpitaux suivants : l'HGOPY, l'HDG et l'HDM.

L'HGOPY est un don de la République Populaire de Chine à la République du Cameroun, classé selon le ministère de la Santé publique du Cameroun parmi les hôpitaux dits de 4^{ème} référence ou de 1^{ère} catégorie. Il est situé à Yaoundé et a pour spécificité la prise en charge des patients par les médecins chinois. Les missions en sont les suivantes : améliorer la qualité des soins de santé en faveur de la femme, la mère et l'enfant au Cameroun ; dispenser des soins gynécologiques, obstétricaux et pédiatriques de qualité ; contribuer à la formation professionnelle et au perfectionnement du personnel technique dans ces domaines et offrir un champ d'exploration à la recherche médicale dans les disciplines gynécologiques, obstétricales et pédiatriques. Il compte un personnel médical constitué de Chinois et Camerounais. Les patients y viennent de beaucoup de pays.

L'HDM est situé dans la région du centre du Cameroun, à une cinquantaine de kilomètres de Yaoundé. Il constitue l'un des fleurons les plus visibles de la coopération médicale sino-camerounaise, la ville de Mbalmayo étant l'une des premières à bénéficier de cette coopération. L'hôpital reçoit des patients provenant de toutes les régions du Cameroun et même de l'étranger (notamment du Gabon et de la Guinée Équatoriale) en quête de soins de qualité. Il est également classé parmi les hôpitaux dits de 4^{ème} catégorie, sa mission correspondant à celle de l'HGOPY. En dehors du français et de l'anglais, langues officielles, la langue *ewondo* – langue bantoue codée A-70 dans la classification de Guthrie (1967) – est la langue véhiculaire dominante dans cette ville et, conséquemment, celle de la majorité des patients et du personnel autochtones.

L'HDG est classé au même niveau que l'HDM. Il est situé à 800 km de Yaoundé au Nord du Cameroun. Il est avec l'HDM l'un des premiers hôpitaux à avoir bénéficié de l'accord avec la Chine. Ce sont les médecins chinois qui constituent le « poumon » de cet hôpital. Les patients qui y arrivent, sont originaires des régions du Nord, de l'Extrême Nord, de l'Adamaoua, du Tchad, du Nigéria, de la République Centrafricaine. La plupart des patients reçus sont des autochtones et s'expriment soit en fulfulde, soit en guddar – langues véhiculaires dominantes de la ville de Guider –, soit en français.

III. MÉTHODOLOGIE

La présente étude a démarré le 24 juillet 2009 à l'HGOPY, a continué à l'HDG et à l'HDM ; elle a pris fin le 31 janvier 2015.

L'enquête a prévu d'observer, d'une part, des patients en situation de consultation médicale et, d'autre part, les médecins chinois dans la pratique de leur métier. Après avoir expliqué les objectifs et notre méthode de collecte des données, ceux intéressés par l'enquête ont rempli un formulaire de consentement éclairé, signé librement (voir annexe). Pour les médecins chinois, vu les problèmes de langue, nous avons tenu, dans chaque hôpital, une séance de travail avant le début de l'enquête avec toute l'équipe, en présence de leur interprète, ce qui a facilité notre présence ultérieure dans leur salle de consultation. Après l'obtention des consentements des médecins et des patients, nos observations ont été faites via un caméscope situé, de manière discrète, à l'intérieur de la salle des consultations. Il était placé en face du médecin et du patient, ce qui nous a permis d'accéder à une série de données orales² obtenues *in situ*. Deux semaines après le début de l'enquête, les médecins chinois de l'HGOPY ont refusé l'utilisation du caméscope et préféré des enregistrements audio via un dictaphone miniaturisé que nous leur avons présenté. La raison en était la protection de leur image et de celle de leurs patients. C'est cette technique de collecte que nous avons utilisée dans les deux autres hôpitaux. À tout moment, nos enquêtés avaient un droit de regard sur tout ce que nous transcrivions. Pour ce qui est de l'utilisation des données, nous nous sommes servi des données audio uniquement pour répondre aux exigences de nos enquêtés.

3.1. L'enquête à l'HGOPY

L'enquête a démarré par une phase dite de préenquête. Elle a eu lieu du 24 juillet au 4 août 2009. Elle a été facilitée par le fait que nous avons travaillé à l'Hôpital général de Yaoundé pendant plus de dix ans comme technicien de radiologie et, en 2009, après la collecte des données, nous avons appris la langue chinoise pendant neuf mois. Durant cette période, nous avons d'abord rempli les formalités administratives. Après l'obtention d'une autorisation administrative de recherche et une mise en accord sur les considérations éthiques, nous avons pris contact avec des informatrices. La première informatrice a été l'interprète chinoise qui nous a permis de tisser les premiers contacts avec les médecins chinois et aussi d'obtenir leur planning de consultation. Les autres informatrices que nous avons rencontrées sont les infirmières qui assistent les médecins chinois pendant les consultations médicales. Elles sont au nombre de quatre. Au cours de cette phase, nous avons eu des entretiens avec dix patients qui ont consulté les médecins, et aussi testé nous outils d'enquête.

L'enquête pilote a duré du 14 août 2009 au 14 février 2010. Il s'agit de 2130 consultations observées auprès de 14 médecins chinois et 37 médecins

² Certains patients n'ont pas accepté des enregistrements vidéo et ont plutôt préféré des auto-transcriptions. Pour répondre à leur exigence, nous avons procédé à des transcriptions directes de leurs propos sans avoir recours au dictaphone.

camerounais dont 150 enregistrées. Le total de l'enregistrement représente environ 36 heures. Pour constituer nos échantillons, nous avons, au niveau de l'HGOPY, travaillé avec 14 médecins chinois qui consultent tous les jours et avec lesquels nous avons eu des entretiens à bâtons rompus. Ces entretiens avaient pour but de nous permettre de nous familiariser avec leur façon de s'exprimer. Pour les patients, nos échantillons ont été constitués au fur et à mesure des séances de consultation. Ce qui s'est traduit par 150 patients. Dans le tableau ci-dessus, nous avons une répartition des patients reçus par les médecins chinois par langues parlées.

| Langues parlées | Français | Anglais | Angl. et franç. | Ni angl. ni franç. | Chinois | Total |
|-----------------|----------|---------|-----------------|--------------------|---------|-------|
| Enquêtés | 102 | 5 | 10 | 33 | 0 | 150 |
| % Enquêtés | 68% | 3,33% | 06,67% | 22% | 0% | 100% |

Tableau 1. Répartition linguistique des patients enquêtés à l'HGOPY.

3.2. L'enquête à l'Hôpital de District de Guider

L'enquête, au niveau de l'HDG, a duré du 23 août 2014 au 30 août 2014. La phase de pré-enquête a eu lieu le 23 août 2014. Au cours de celle-ci nous avons pris contact avec l'administration de l'HDG et les médecins chinois. L'enquête pilote a démarré le 25 août 2014 et a consisté à l'observation des patients en situation de consultation médicale et l'analyse des échanges verbaux entre médecins chinois et patients. Les conditions de collecte étaient celles définies par notre enquête (*v. supra*). Au total, nous avons assisté à 80 consultations (80 patients) auprès de neuf médecins chinois qui s'expriment dans un français approximatif. 30 consultations ont été enregistrées, l'enregistrement représentant en moyenne 12 heures. Nous avons également eu des entretiens avec les médecins chinois. Le tableau suivant donne une répartition des patients par langues parlées.

| Enquêtés | Patients | | | Pourcentage |
|--|-----------|-----------|-----------|-------------|
| | Femmes | Hommes | Total | |
| Langues parlées | | | | |
| Français ou anglais ou français et anglais | 18 | 9 | 27 | 33,75% |
| Guïddar et/ou fulfulde seulement | 30 | 14 | 44 | 55% |
| Ni fulfulde, ni guïddar, ni français, ni anglais | 6 | 3 | 9 | 11,25% |
| Total F+H | 54 | 26 | 80 | 100% |

Tableau 2. Répartition des patients par langues parlées (HDG).

Ce tableau est digne d'intérêt pour notre étude. Nous remarquons que, sur 80 patients, 27 s'expriment au moins dans une des langues officielles du Cameroun (le français et l'anglais). En termes de pourcentage, nous avons 33,75% des

patients qui parlent au moins une des langues officielles des consultations. En outre, le tableau nous révèle que 44 patients sur 80 ne parlent que leur langue locale (le fulfulde ou/et le guddar), soit un pourcentage de 55%. Au bas du tableau, nous remarquons que 9 patients ne parlent ni l'une des langues officielles des consultations, ni l'une des langues dominantes de Guider, soit un pourcentage de 11,25%. Ces résultats suscitent déjà un questionnement : comment les médecins chinois parviennent-ils à communiquer avec ces patients qui, pour la plupart (55%), ne s'expriment ni en français ni en anglais ?

3.3. L'enquête à l'Hôpital de District de Mbalmayo

Notre enquête s'est déroulée en deux phases : la pré-enquête qui a eu lieu le 20 novembre 2014. Elle avait pour buts l'obtention des autorisations administratives et la prise de contact avec nos enquêtés. Notre enquête pilote s'est déroulée entre le 1^{er} décembre 2014 et le 31 janvier 2015. Nos objectifs étaient les mêmes qu'à l'HDG et nous avons utilisé la même technique d'enquête. Le nombre de consultations auxquelles nous avons assisté est de 145 dont 34 ont été enregistrées, soit 14 heures d'enregistrement. Notre échantillon est composé de 12 médecins chinois et 145 patients. Le tableau suivant donne une répartition des patients par langues parlées.

| Langues parlées | Français | Anglais | Angl. et franç. | Ni angl. ni franç. | Total |
|-----------------|----------|---------|-----------------|--------------------|-------|
| Enquêtés | 94 | 1 | 7 | 43 | 145 |
| % Enquêtés | 64,83% | 0,69% | 4,83% | 29,65% | 100% |

Tableau 3. Répartition des patients de l'HDM par langues parlées.

Ce tableau montre que la plupart de nos patients (64,3+4,83%= 69,66%) s'expriment en français, mais, il existe des patients (29,65%) qui ne s'expriment ni en anglais ni en français. L'on peut penser que le problème se situe au niveau des 43 patients qui ne s'expriment dans aucune langue officielle des consultations.

IV. L'ANALYSE DES INTERACTIONS VERBALES ENTRE MÉDECINS CHINOIS ET PATIENTS

À partir de la situation *in situ*, deux cas de figure ont été analysés : le patient s'exprime ou ne s'exprime pas en français.

4.1. Cas où le patient s'exprime en français

Le médecin chinois parle un français qui n'est pas toujours accessible au patient francophone à cause des problèmes phonétiques et syntaxiques³. À son tour,

³ Pour une analyse phonétique et grammaticale du français parlé par les médecins chinois, lire ZANG ZANG et ETABA (à paraître).

le patient parle un français ancré dans sa culture (Etaba, 2014). Selon nos remarques, « [le] médecin chinois semble conscient du fait qu'il ne parle pas la même langue que le patient. Il développe des stratégies lui permettant de s'assurer qu'il comprend bien ce que lui dit le patient et que le patient comprend ce qu'il lui dit » (2014). Après avoir appris le français pendant six mois, le médecin chinois a recours d'une part, aux stratégies linguistiques indirectes telles que : la répétition, la reformulation, les marqueurs de conversation, la négation par l'opposition *non/pas*, à l'utilisation répétée de l'élément de jonction *il y a*, au dictionnaire français-chinois et à un intermédiaire linguistique et, d'autre part, aux stratégies paralinguistiques qui consistent à recourir aux gestes tels que les emblèmes et les co-verbaux. Étant donné que le patient s'exprime en français, pourquoi avoir recours à une tierce personne pour interagir ? L'examen de cet extrait nous permettra de trouver des éléments de réponse à la question.

Consultation du 28 octobre 2009⁴

Gén 2 : Qu'est ce qui ne va pas ?

P1 : Le genou me fait mal (en tenant le genou gauche).

Gén 2 : Seulement, dans le genou encore monter ?

P1 montrant la jambe : Ici ça fait mal.

Gén 2 : Seulement doi ? Seulement pied doi ? (droit)

P1 : Oui seulement droit.

Gén 2 montrant le genou gauche : Ici normal ?

P1 : Oui c'est normal ici. Et il y a de cela presque six mois, je m'étais heurtée et j'ai commencé à avoir mal.

Gén 2 : Pas normal, to mal to, to (en touchant son propre dos) ?

P1 : (silence)

I : Il demande si vous avez aussi mal au dos.

P1 : Non, je n'ai pas mal au dos.

Gén 2 : Comme ça six mois ?

P1 : Oui.

Gén 2 : Pas fatiguer ?

P1 : Oui je suis fatiguée aussi

Gén 2 : Il y a fièvre ?

P1 : Je n'ai pas la fièvre, mais de temps en temps, j'ai des maux de tête.

Gén 2 : Mal à la tête ?

⁴ Nous avons laissé exprès cet extrait sans le traduire en français standard pour que le lecteur fasse le même effort que nous pour le décoder. Gén 2 est le nom du médecin chinois, P1 celui de la patiente, I est l'intermédiaire linguistique et les ••• désignent les interruptions de parole.

P1 : Oui, j'ai ...

Gén 2 : Cou pas problème ?

P1 : J'ai un retard de deux mois et demi, mais ce qui me préoccupe, c'est le genou là puisque je n'arrive plus à bien marcher.

Gén 2 : Oui. Est-ce que vous avez déjà faire examen laboratoire ?

P1 : Non.

Gén 2 : Seulement venir médicaments.

P1 : Je mets souvent euh ... j'embaume souvent...

Gén 2 : Embaume ?

P1 : Oui. Quand j'embaume avec le menthol...

Gén 2 : Hum.

P1 : Ça va le matin, mais le soir ça recommence après.

Gén 2 : Poitrine normale ?

P1 : Oui.

I : Docteur, grossesse ?

Gén 2 : Hum ?

I : Oui grossesse.

Gén 2 : Combien ?

I : Deux mois.

Gén 2 : Deux mois ?

P1 : Oui deux mois et demi.

Gén 2 : Avant les hégles il y a quelles maladies, Hépatite ou tuperculose ?

P1 : Avant ?

Gén 2 : Avant hépatite tuberculose, il y a ou il n'y a pas ?

43. P1 : Non.

44. I : Est- ce que dans votre famille, il y a des gens qui ont la tension ?

45. P1 : Non.

46. I : Diabète et rhumatisme il y en a ?

47. P1 : Non.

Après une ordonnance lui est remise.

La raison de la venue de la patiente en consultation est donnée à la ligne 1. La réponse de P1 à la ligne 2 atteste qu'elle a bien compris la question. Les problèmes commencent à la ligne 3 à travers la deuxième question de Gén 2 : « Seulement dans le genou monter ? ». Cette phrase est dénouée de tout sens. En réalité, Gen 2 voulait savoir si la douleur de P1 s'étend jusqu'à la cuisse. La réponse de P1 à la ligne 4 atteste qu'elle a compris le sens de sa question, en

montrant la jambe. De la ligne 5 à la ligne 7, la communication entre Gén 2 et P1 se passe bien. À la ligne 8, les causes et la durée du mal de P1 sont élucidées, mais Gén 2 n'a pas compris cela et s'attarde sur les mots-clés. Il procède alors par une répétition suivie d'une reformulation : « Pas normal, dos dos mal ». Le désir de Gén 2 est de savoir si la douleur irradie jusqu'au niveau du dos. Le silence de P1 à la ligne 10 atteste qu'elle n'a pas compris le sens de la question posée par le médecin malgré le recours à la gestuelle. L'infirmière qui joue le rôle d'intermédiaire linguistique lève cette incompréhension. La communication va ainsi se poursuivre de la ligne 12 à la ligne 21 sans anicroches. À la ligne 22, P1 utilise une longue phrase qui n'est pas comprise par Gén 2. À la ligne 23, Gén 2 oriente son diagnostic sur les causes des gonalgies de P1 jusqu'à la ligne 30. À la ligne 33, l'intermédiaire linguistique va se rendre compte que Gén 2 n'a pas relevé le fait que P1 avait une grossesse de deux mois. Alors, elle a recours aux deux mots-clés : « Docteur, grossesse ». Ce qui permettra à la consultation de suivre son cours jusqu'à la ligne 39. À la ligne 40, Gén 2 veut savoir les antécédents familiaux de P1. Chose qu'il ne comprendra pas et, une fois de plus, l'intermédiaire linguistique lèvera, comme elle le peut, l'équivoque à la ligne 44.

Cet extrait que nous venons d'analyser, montre que lorsqu'on utilise un français simple du style : sujet-verbe-complément, le médecin chinois saisit à peu près le sens de l'énoncé. En utilisant également un « français » calqué sur le chinois, c'est-à-dire, en juxtaposant les mots comme en chinois, les médecins chinois semblent décoder le sens des énoncés et les intermédiaires linguistiques procèdent de la même manière. Ils adaptent par conséquent leur code à celui des médecins chinois. Mais l'intercompréhension n'est pas toujours effective, elle semble se diluer complètement lorsque le patient ne parle pas français.

4.2. Cas où le patient ne parle pas français

Les tableaux 1, 2 et 3 nous révèlent que le pourcentage des patients qui ne parlent aucune langue officielle est de 22% à l'HGOPY, 55% à l'HDG et de 22,22% à l'HDM. Ces mêmes résultats montrent qu'il n'existe pas de service d'interprétariat dans les hôpitaux camerounais. L'interprète qui accompagne l'équipe médicale chinoise ne parvient pas souvent à traduire les propos des patients et, pour 12 médecins, il y a un seul interprète. Le problème d'indisponibilité et celui de la compréhension du langage du patient camerounais sont évidents. Pour communiquer donc avec les patients, les médecins chinois devraient avoir recours à un intermédiaire linguistique, mais le plus souvent il s'agit d'un intermédiaire linguistique de fortune.

4.2.1. La question de l'intermédiaire linguistique dans les hôpitaux camerounais

Cet interprète de fortune ou interprète de circonstance est, d'après Lucienne Rey (2011 : 91), une « personne maîtrisant une langue officielle et une langue d'interprétariat amenée à traduire des conversations ». Dans le cas de notre étude, ce sont des infirmières ou des membres ou proches de la famille. Malheureusement, ceux-ci n'ont aucune notion de langue chinoise. À en croire Lederer (1994 : 34), « [s]eule une excellente connaissance de la langue originale donne accès au sens ; seule une excellente maîtrise de la langue d'arrivée permet la réexpression adéquate de ce sens ». Nous venons de voir que le français des médecins chinois est approximatif. Les intermédiaires linguistiques que nous avons rencontrés ne sont pas des professionnels. D'après Bischoff et *al.* (2003 : 510), les erreurs d'interprétation se multiplient lorsqu'un personnel non formé assume au pied levé la fonction d'interprète. Ces erreurs peuvent engendrer des malentendus.

Selon Kerbrat-Orecchioni (1990 : 28-29), le sens d'un énoncé est le produit d'un « travail collaboratif », et ce sens est construit en commun par les différentes parties en présence. L'interaction étant de ce fait « le lieu d'une activité collective de production du sens, activité qui implique la mise en œuvre de *négociations* explicites ou implicites qui peuvent aboutir, ou échouer (c'est le malentendu) ». S'il est vrai qu'« il ne suffit pas que le code soit commun pour que la communication soit parfaite » (Vanoye, 1973 : 15), nous devons admettre toujours avec Kerbrat-Orecchioni (1990 : 28) que « la 'clé' (code) qui permet d'effectuer les opérations d'encodage et de décodage, c'est-à-dire, de mettre en correspondance signifiants et signifiés, est en partie *construite* au cours du déroulement de l'interaction ». Étant donné que nos intermédiaires linguistiques ne comprennent pas la langue chinoise, comment donc parviennent-ils à établir la communication entre les patients camerounais et leur médecin ?

4.2.2. La consultation médicale en présence d'un intermédiaire linguistique

Pour faciliter la communication, l'intermédiaire linguistique adapte son code à celui des médecins chinois. Mais le sens réexprimé est approximatif. La communication devient de plus en plus difficile, pratiquement impossible, lorsque l'infirmier ou l'infirmière qui est en même temps intermédiaire linguistique ne comprend pas la langue parlée par le patient. Attardons-nous sur les deux cas de figure : le patient s'exprime dans une langue locale connue et maîtrisée par l'infirmier qui facilite la communication, ou bien la langue parlée par le patient n'est pas comprise par l'intermédiaire linguistique.

Lorsque le patient parle une langue connue par l'intermédiaire linguistique, ce dernier traduit les propos du patient vers un « français » accessible aux médecins chinois. Dans le cas contraire, il y a généralement un proche qui traduit les propos

du patient vers un français populaire ou une langue véhiculaire que parle l'intermédiaire linguistique. Il y a donc ici une double traduction : du porte-parole du patient vers l'intermédiaire linguistique et de l'intermédiaire linguistique vers le médecin chinois. On peut se demander si la traduction des propos du patient en langage accessible à l'intermédiaire linguistique est fidèle ? Que dire alors de celle de l'intermédiaire linguistique ?

Examinons la consultation de cette patiente que nous avons nommée *Gu7*, cependant que *GynG* est le nom de la gynécologue chinoise.

Consultation du 26.08.2014 : *Gu7*, âgée de 17 ans se présente en consultation. Elle s'exprime en fulfulde, langue que parle aussi l'intermédiaire linguistique que nous avons nommée *IL*. C'est *IL* qui lui pose la question sur les raisons de sa venue en consultation.

IL (à *GynG*) : Madame pas enfant pas grossesse. Madame parler, 4 mois déjà pas règles, grossesse pas grossesse pas connaît.

GynG : Finir ?

IL (pose la question à *Gu7* pour savoir si c'est tout ce qu'elle a à dire et après elle dira à *GynG*) : C'est tout.

GynG a assez compris pour prescrire un traitement.

Cet extrait nous montre que, de manière intuitive et suite à ses expériences antérieures, *IL* sait comment fonctionne le « français » parlé par les médecins chinois et adapte son code à celui du médecin pour construire le sens. Le déroulement rapide de la consultation atteste que le message passe, étant donné que *IL* fait partie du personnel médical. Mais il y a des remarques à faire : le médecin qui est le principal meneur de la consultation semble être effacé de l'interaction. Elle n'a pas de contact avec la patiente. Tout se passe comme si c'est l'infirmière qui est le meneur de la consultation.

En observant le déroulement de la consultation, on pourrait croire que la communication passe toujours si, et seulement si, *IL* adapte son code à celui des médecins chinois. Loin s'en faut. Analysons cette autre consultation de *Gu6*.

Consultation du 25.08.2014 : *Gu6* se présente en consultation de gynécologie. Elle ne parle que fulfulde, langue dominante de la ville de Guider. *IL* cherche à déterminer la date des dernières règles avec elle. Son mari les assiste aussi. Après une discussion de 2 minutes en fulfulde, *IL* s'adresse à *GynG*.

1. *IL* : Le 22 règles déjà finies. Plus 5 plus 3 jours, c'est 3 jours docteur.

2. *GynG* : Quoi ?

3. *IL* poursuit son interrogatoire de *Gu6* pour savoir son problème et pendant qu'elle lui pose la question, le mari de la dame se hâte de répondre.

4. *GynG* : Monsieur parler pas parler madame.

5. *IL* (remet de l'ordre et *Gu6* poursuit son échange avec *IL* qui va en rendre compte après au médecin) : Monsieur Meiganga pas Guider.

6. *GynG* : Pas Guider ?

7. *IL : Oui.*
8. *GynG : Lundi monsieur voyager comment ?*
9. *IL (avec les gestes) : Monsieur ici là-bas, peut-être prochainement.*
10. *GynG (un peu courroucée) : Euh après travail, il y a nigue....médi....comment ?*
11. *IL (discute avec le mari pour qu'il reporte son voyage pour lundi mais le monsieur ne le peut pas à cause des contraintes de son travail et IL rapporte ses propos à GynG) : Monsieur professeur.*
12. *GynG : Connais. Professeur comment ? Il y a temps pas temps comment. Si pas venir il y a problème.*
13. *IL (va expliquer les risques auxquels il expose sa femme s'il ne peut pas sacrifier son temps et après) : Ça ordonnance saleté écrire encore ici jeter. Avant vous écrire, parler madame attendre monsieur finir test spermogramme attendre d'abord après acheter.*
14. *GynG va refaire une ordonnance et demander à IL de demander à la dame d'aller acheter ces produits à la pharmacie chinoise. Après avoir acheté le produit, IL va expliquer la posologie à la dame.*

Dans cette consultation, plusieurs problèmes de communication sont à relever. Malgré l'intervention de *IL*, il y a toujours de gros déficits. En posant les questions à *Gu6* qui est la patiente, c'est son mari qui répond. Ce qui attire l'attention de *GynG* à la ligne 4. À la ligne 13, l'intervention de *IL* soulève beaucoup de problèmes. *GynG* avait déjà reçu la patiente en consultation et consigné des données et recommandations dans le dossier médical. Ce qu'elle a écrit semble être le contraire de ce que *Gu6* a fait. Il était question que la dame attende d'abord le résultat du spermogramme de son mari, car sa prise en charge en dépend. Or, ces instructions ont été mentionnées par *IL* sur une fiche d'examen en français. Le malentendu ici est double : l'indisponibilité de l'époux et les résultats de son spermogramme. À la fin, *GynG* va reprendre l'ordonnance passée. En examinant le fond de la communication, l'on note des incohérences. Pourquoi le mari parle de son indisponibilité pour la semaine suivante ? Pourquoi le spermogramme n'a pas été fait ? Sans doute, il y a eu un dialogue de sourds entre la patiente et sa gynécologue.

CONCLUSION

Nous nous sommes fixé comme objectif principal d'étudier comment s'établit la communication entre les médecins chinois et les patients camerounais. L'analyse de ces interactions verbales nous a révélé que les médecins chinois traduisent littéralement leur langue en français. La communication avec eux semble aisée lorsque l'on parvient à adapter le code à leur « français ». Les intermédiaires linguistiques pensent que cette pratique est une panacée pour surmonter les barrières linguistiques, mais ce n'est là qu'une apparence. Selon Hong Van (2010 :

149), « [p]our bien comprendre, il est [...] important que le traducteur dispose de solides connaissances de la langue, et qu'il tienne compte des différents éléments intervenant dans le processus de compréhension, c'est-à-dire tous les éléments grâce auxquels pourra se produire l'alchimie du sens à partir des données linguistiques ». Nous avons relevé le fait que nos intermédiaires linguistiques ne disposent pas de compétences en chinois et pourtant ils croient dur comme fer réexprimer le sens dans les interactions entre les médecins et les patients à travers une juxtaposition des mots-clés comme en chinois. Or, dans un domaine aussi délicat que la médecine, le rendu fidèle des propos du médecin et du patient est indispensable pour une prise en charge médicale correcte et efficace.

Cette étude soulève également un autre problème qui nécessite, pour des spécialistes en médecine, des investigations. Il s'agit de l'importance que revêt la langue dans une prise en charge médicale dans un contexte où nous avons des médecins migrants qui doivent soigner des patients allophones et allogènes. L'État camerounais devrait donc revisiter sa politique linguistique dans les milieux hospitaliers. En plus, il est urgent d'organiser constamment des séminaires d'imprégnation de la langue française pour les médecins chinois qui travaillent dans les hôpitaux camerounais. Ceci faciliterait sans doute leur insertion linguistique dans lesdits hôpitaux. Enfin, augmenter la durée de mandat des médecins chinois au Cameroun à cinq ans renouvelables et prévoir une année pour l'apprentissage de la langue française. Quant aux patients, continuer à les sensibiliser sur la nécessité de parler au moins une langue officielle. Pour ce qui est des infirmiers ou infirmières qui jouent le rôle d'intermédiaire linguistique, les responsables des formations hospitalières doivent les encourager à apprendre la langue chinoise et organiser des séminaires de formation destinés à leur donner ne serait-ce que les bases du métier d'interprète. L'implémentation de ces suggestions passe, sans doute, par des recherches approfondies.

Bibliographie

- Bischoff, A., Bovier, P. A., Rustemi, I., Gariazzo, F., Eytan, A., Loutan, L. (2003), « Languages barriers between nurses and asylum seekers: their impact on symptom reporting and referral » in *Social sciences and medicine*, n°57, pp.5 03-512.
- Etaba Onana, R. B. (2012), *La Communication entre médecins et patients en milieu hospitalier : cas de l'Hôpital Général de Yaoundé et de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé*, mémoire de Master, Université de Yaoundé 1.
- Etaba Onana, R. B. (2014), « Les risques du langage au cours d'une consultation médicale » in *RIELMA*, n°7, 2014, pp. 41-52.
- Guthrie, M. (1967), « Comparative bantu », *The comparative linguistics of the bantu languages*, part I, vol. 1, Gregg Press LTD.
- Hong Van, D. (2010), « La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels » in *Synergies Pays du Mékong*, n°1, pp. 141-171.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990), *Les Interactions verbales*, Paris, Colin.
- Lederer, M. (1994), *La Traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif*, Paris, Hachette.
- Rey, Lucienne (2011), *Des Ponts linguistiques pour mieux guérir*, Berne, OFSP.
- Vanoye, F. (1973), *Expression Communication*, Paris, Armand Colin.


Zang Zang, P. et Etaba Onana, R. B. (2014), « Les problèmes linguistiques en milieu hospitalier : Enquête menée à l'Hôpital général et à l'Hôpital gynéco-obstétrique et pédiatrique de Yaoundé » in *Sudlangues* n°21, pp. 37-64, URL : http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/ProblA_mes_linguistiques_dans_5.pdf, consulté le 26.09.2016.

Zang Zang, P. et Etaba Onana, R. B. (à paraître), « Analyse sociolinguistique des consultations des médecins chinois à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé » in *Revue internationale des sciences humaines et sociales*.

Paul ZANG ZANG is an Associate Professor of French linguistic at the University of Yaoundé I. Author of several scientific publications, he is currently the Coordinator of the IFACAM project (Inventaire du Français du Cameroun). He is also the Director of the project "Dictionnaire du Français en Afrique". He is equally the acting Deputy Director of the Institute Governance, Humanities and Social Sciences of The Pan- African University at the University of Yaoundé 2 and the acting Head of the Department of French of the University of Yaoundé 1.

Richard Bertrand ETABA ONANA is a research officer at the National Center for Education of the Minister of Scientific Research and Innovation of Cameroon. His research expertise embraces the following areas: linguistic, sociolinguistic, communication and social sciences. He is currently making researches in the linguistic problems at medical area.

Annexe

| | | |
|--|---|---|
| <p> RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX-TRAVAIL-PATRIE ***** UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I ***** FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES HUMAINES ***** DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS </p> |  | <p> REPUBLIC OF CAMEROON PEACE- WORK- FATHERLAND ***** THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I ***** FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL SCIENCES ***** DEPARTMENT OF FRENCH </p> |
|--|---|---|

Formulaire de consentement éclairé

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

FORMULAIRE DE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

Le but de cette étude est de mieux comprendre les divers facteurs influençant les échanges entre les médecins et patients, à l'effet d'améliorer la prise en charge de tous les patients. Les objectifs de l'enquête et les modalités de participation vous ont été clairement expliqués par l'enquêteur et une notice d'information vous a été remise.

Vous avez été informé des conditions de participation suivantes et les avez comprises :

- votre participation est totalement volontaire et vous pouvez l'interrompre à tout moment sans avoir à en préciser les raisons ;
- votre participation n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge et ne perturbera pas le déroulement habituel de votre consultation ;
- votre participation est confidentielle : les informations concernant votre identité ne seront pas conservées dans les fichiers après la fin de l'enquête ;
- la protection des données vous concernant et relatives à votre participation à cette étude sera garantie : seules les personnes en charge de l'enquête y auront accès ;
- les données de cette enquête seront utilisées uniquement pour la recherche scientifique ;

- conformément aux dispositions légales en vigueur, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Ayant disposé d'un temps de réflexion suffisant avant de prendre votre décision, vous avez accepté librement de participer à cette enquête.

Merci de bien vouloir préciser vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Préférences pour un appel téléphonique 15 jours après la consultation :

Jour d'appel :

Heure d'appel :

Téléphone :

Fait à, le / / 201...

Signature : ✂.....✂

.....*Merci de bien vouloir préciser vos coordonnées:*

Nom :

Prénom :

Ce bordereau a pour objectif d'informer votre médecin de votre participation à l'enquête, il ne sera pas conservé.

Le *franfulfulde* au nord Cameroun : une praxéogénie

David Abaikaye

Université Maroua

Abstract. The present paper sets out to examine the exploitation of a hybrid talk which is gaining ground in school and university settings in Northern Cameroon: *Franfulfulde*. The manifestation of this individual and daily activity Valin refers to as *praxeogeny* is hence seen as a conducive vehicle for language contacts and cultural diversity in southern Francophonie. The focus is on this hybrid speech or double composite speech: just like a talk, it presupposes a system of signs and codes; just like a speech, it falls within an individual logic. This investigation focuses on lexical creation, syntagmatic and transformational operations, but also on what might be the real speech intentions of *Franfulfulde* users.

Keywords: praxeogeny, glossogeny, franfulfulde, semiotic, communication.

INTRODUCTION

Dans les trois régions septentrionales du Cameroun (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua), les populations s'expriment plutôt en fulfulde qu'en français, langue officielle dominante. Étant donné que nombre de jeunes scolarisés sont des francophones qui parlent couramment le fulfulde, ils n'éprouvent aucune peine à créer ce que Gumperz appelle « l'alternance codique » (1989 : 57). Dans les milieux scolaires et universitaires nord camerounais, ce parler hybride apparaît comme un mélange de français et de fulfulde d'où le terme *franfulfulde*. Ce constat est le résultat d'une enquête que nous avons menée au lycée classique et moderne de Garoua, au lycée de Garoua Djamboutou et au lycée d'Ouro Tchédé-Maroua en 2008, 2011 et 2015 respectivement, dans les classes de terminales, premières et secondes, soit une population scolaire d'environ cinq cents sujets par établissement.

Cette créativité lexicale féconde en milieux pédagogiques est une activité normale puisque l'essence de la langue n'est pas statique. La langue, « langage puissanciel », est un ouvrage construit, une activité collective, une « glossogénie » (Valin, 1971 : 14-15) que nous actualisons, que nous utilisons pour épouser la momentanéité et la diversité des impressions de tout ordre, pour dire notre expérience du moment. C'est cette exploitation momentanée, cette activité quotidienne que Valin appelle *praxéogénie* (Valin, op.cit.:14-15). La *glossogénie* et la *praxéogénie* sont donc posées dans une perspective phénoménologique.

En effet, la *glossogénie* est une tension créatrice continue, la *praxéogénie* qui la manifeste, est une activité individuelle

momentanée. Ces deux activités sont avant tout donc des phénomènes de temporalité : le temps *glossogénique* est une durée ouverte, le temps *praxéogénique* est la durée d'une conversation, d'un discours oral ou écrit, d'un acte de langage ou de parole. Tout procès de praxéogénie est un acte individuel, donc une liberté, une liberté imaginante et créatrice qui peut s'exercer non seulement sur le plan syntagmatique ou syntactico-discursif, mais aussi paradigmaticque ou pléronomique, plan de diversification croissante de mots nouveaux de génération en génération. (ibid : 14-15)

Le *franfulfulde* est une exploitation particulière de la *glossogénie*, théoriquement, du français et du fulfulde. Il est une opération discursive consciente qui s'inscrit dans la logique de toutes les langues, la logique systématique, cette tendance à la création, à la construction et à la continuation par dépassement constant des systèmes constitutifs de la langue.

Le *franfulfulde* nous intéressera sous son double aspect de parler hybride et de discours. En tant que parler, il présuppose un système de signes et de codes; en tant que discours, il s'inscrit dans une logique individuelle. En clair, il s'agira pour nous non seulement d'observer la création lexicale, les opérations syntagmatiques et transformationnelles, mais également de prendre en considération ce que pourraient être les intentions réelles des usagers du *franfulfulde*, ce que dit l'acte de parole *franfulfulde* du fait de la relation particulière qui unit ses usagers à la langue française (Charaudeau, 1983 : 9).

Notre approche du *franfulfulde* se veut donc sémiolinguistique. Le *franfulfulde* a-t-il un intérêt linguistique ? Si oui, quelle description linguistique peut-on faire de la phrase *franfulfulde* ? Dans ce cas de figure, peut-on fonder une sémiotique du *franfulfulde* ? En d'autres termes, quelle est la fonction sémiotique du *franfulfulde* ?

I. DE LA PHRASE *FRANFULFULDE* : UNE DESCRIPTION LINGUISTIQUE

Dans une description linguistique, les composantes les plus utiles sont entre autres la phonologie, le lexique et la syntaxe. Mais avant d'examiner le *franfulfulde* comme système particulier de signes, il importe de signaler qu'il est avant tout un parler hybride.

1.1. Le *franfulfulde*, un phénomène oral

En observant les différentes phrases que nous avons recueillies, nous constatons que les locuteurs de ce parler composite produisent normalement leurs phrases, cependant ils ne parviennent pas à les écrire correctement.

- (1). a. Mi *hebi* bic am.//J'ai trouvé mon stylo.// (*hebi* pour *heebi* ou *hebi*)//.
- b. S'il te plaît, je peux avoir ton *jibere* pour montrer le modèle à un tailleur ?// (*jibere* pour *jübbere* ou *jübere*)//.
- c. Assiam *yobi* frais de scolarité aujourd'hui.// (*yobi* pour *yobii* ou *yoobi*)//.

- d. Il a vendu son *goortegal* moins cher. // (*goortegal* pour *gortegal* ou *gortegaal*)//.
- e. À quinze heures, l'école *timmi*. //(timmi pour *timmii* ou *timii*)//.
- f. Cette vendeuse-là connaît bien faire le *gari*. //(gari pour *gaari* ou *garii*)//.

Dans ces énoncés, nous relevons des mots fulfuldes heebi « trouver », jibbere « boubou », yobii « payer », gortegal « coq », timmii « terminer », gaari « bouillie »... qui sont précédés de déterminants du français. Ils sont employés comme des termes naturellement français. Les mots fulfuldes ne possèdent ni article défini et indéfini, ni article partitif. Pour exprimer les valeurs et les emplois de ces articles, l'élève *fulfuldephone* a recours aux déterminants qui marquent les noms dépourvus de déterminants. Au regard de ces occurrences sus énumérées, on comprend qu'au nord Cameroun, les vocables fulfuldes sont fréquemment employés dans des phrases en français en milieu scolaire et universitaire. Ainsi, l'adstrat *franfulfulde* est beaucoup plus important que l'adstrat *fulfulfrançais* en contexte d'étude. C'est dire que les usagers emploient plus des mots et expressions d'origine française. Bien plus, on constate que ni l'orthophonie, ni l'orthographe ne semblent préoccuper les usagers du *franfulfulde*. Toutes ces occurrences montrent que le *franfulfulde* se parle, qu'il ne s'écrit pas encore, sinon on n'aurait pas tant de variations morphologiques pour un même mot à l'instar de jibere pour jibbere ou jibbere, goortegal pour gortegal ou gortegaal, gari pour gaari ou garii, etc. Que dire de la phonématique dans cette étude ?

1.2. Les influences phonologiques

Au nord Cameroun, la prononciation de certains phonèmes, les plus petites unités sonores d'une langue, s'écarte quelque peu de la norme française et confère à la langue parlée une saveur particulière. En contact donc avec le fulfulde, le français est prononcé différemment par des locuteurs *fulfuldephones* dans cette partie du pays. L'accent du français parlé laisse paraître les pratiques articulatoires du fulfulde. Celui-ci est marqué par une élocution rapide et des sons aigus. L'articulation est généralement antérieure, à tel point qu'une partie de certains sons s'articule dans la cavité buccale, ce qui amène les locuteurs à prononcer de façon particulière le **ch** et le **j** (consonnes prépalatales constrictives, sourde pour la première, et sonore pour la deuxième), respectivement prononcées [S] et [Z]. Considérons les illustrations suivantes :

- (2). a. Min, mi *chef* [SEf] jee classe. //Moi, je [ZE] suis *chef* de classe.//
- b. Mamat *choisi* [swzi] deuxième *sujet* [suze] haa philo.//Mamat a *choisi* le deuxième sujet en philo.//
- c. Anee dô fete jee tabaski don nu *spéciale* [Espɛsial]. //Cette année la fête de tabaski était très *spéciale*.//
- d. Handee dûm la rentrée *scolaire* [Eskøler]. //Aujourd'hui c'est la rentrée *scolaire*.//
- e. *Tenue* [tɛni] ma dô a timmi lootugo dûm na ?//As-tu fini de laver ta *tenue* ?//
- f. 'Be fajira dô min hoyay *déjeuner* [deezene] haa saare.// Ce matin on n'a pas pris le petit déjeuner à la maison.//
- g. Itu *marmite* [marrmit] dô gal yitee. //Enlève la *marmite* du feu.//

Dans les énoncés ci-dessus transcrits en *franfulfulde*, nous remarquons que l'accent du fulfulde se traduit dans l'articulation des mots français. La distinction entre les systèmes phonétique et phonologique du français et du fulfulde entraîne la production de sons approximatifs chez certains apprenants fulfuldephones. Ils réussissent à parler le français sans modifier la qualité des phonèmes de leur parler propre, c'est-à-dire qu'ils lui appliquent le système phonatoire du fulfulde. Ces locuteurs ont du mal à se faire comprendre par leurs interlocuteurs. C'est dire que, sur le plan phonétique, la réalisation approximative de certains phonèmes consonantiques est avérée. C'est le cas de [ʃ], [ʒ], [y], [s] et [r] qui deviennent respectivement [S], [Z], [I],[ɛS] et [RR] ou [l].

La prononciation du son [r] est prolongée dans les mots, [marrmit], [sɛtadirr], [dirr] pour *marmite*, *c'est-à-dire*, *dure*, respectivement. On constate que la fricative sonore uvulaire (ou vélaire), **r**, au lieu d'être articulée avec le dos de la langue contre la luvette (ce qu'on appelle le **r** grasseyé, ou **r** dorsal), devient le **r** roulé (scientifiquement appelé **r** apical et caractérisé par des battements très énergiques, la langue se mettant derrière les alvéoles supérieures, avec un contact intermittent.). La voyelle [y] est prononcée [i], dans *tenue*, *tu*, le «u» est devenu «i», [təni], [ti] au lieu de [təny], [ty]. La consonne prépalatale [ʒ] est prononcée [Z] dans les termes *je*, *déjeuner*, *âgé*, nous avons [Zɛ], [deZɛne], [aZɛ] au lieu de [ʒə], [deʒœne], [aʒe]. La consonne prépalatale [ʃ] est prononcée [S] dans les mots *chef*, *choisir*, *schéma*, *chat*, [Sɛf], [Swazir], [Sɛma], [Sa] en lieu et place de [ʃɛf], [ʃwazir], [ʃema], [ʃa]. S'agissant du groupement à l'initial, on note l'inexistence de la structure canonique en *fulfulde* ; ce qui entraîne la création de prothèse pour la réalisation de ces unités lexicales. La consonne constrictive dorso palatale [s] est prononcée [ɛs] dans les mots *spéciale*, *scolaire*, *sport*, [ɛspɛsial], [ɛskøler], [ɛspør] au lieu de [spesjal], [skøler], [spør].

À ce sujet, Mendo Ze note que

Cette prononciation se justifie par le fait que le système phonétique français possède des sons qui n'existent pas dans les langues parlées dans le Cameroun septentrional [à l'instar du fulfulde]. Des locuteurs remplacent donc ces sons par ceux auxquels la langue maternelle les a habitués. (1992 : 80)

En somme, les traits du fulfulde apparaissent fréquemment dans les phrases de certains locuteurs (ou apprenants) *franfulfuldephones*. Ces élèves ne parviennent pas à transcrire de façon correcte les mots qu'ils entendent par exemple dans l'épreuve d'orthographe. Cette prononciation fautive a également une forte répercussion sur leur discours, sur leur production écrite, c'est-à-dire sur la composition française au premier cycle, et sur la dissertation au second cycle. Très souvent, ils ne sont pas éloquents dans leur propos sur le plan oral. Leur rhétorique s'inscrit dans un style médiocre et déplaisant. Le terme *franfulfulde* est donc un composé commode qui résorbe des phénomènes complexes non seulement dans

l'insaisissabilité de la prononciation des termes français, mais aussi dans le parler quotidien, et surtout dans le lexique hétéroclite.

1.3. La structure du lexique

Au nord Cameroun, le *franfulfulde* est une attitude langagière francophone, il constitue un phénomène d'emprunt au français. Or, l'on remarque que certains mots français se sont désémantisés au profit d'une resémantisation *franfulfulde*. Considérons les énoncés ci-après :

- (3). a. Mi dillan jangugo *kaaye* am. //Je vais étudier mes leçons.//
- b. Min *dansi* jur nder baldé dō. //J'ai beaucoup dansé ces derniers jours-ci.//
- c. Ta on acca mo *montugo* dow leggal. //Ne le laissez pas grimper sur l'arbre.//
- d. Mi *gravi* ma film dō. //Je t'ai gravé le film là.//
- e. *Teni* ma dō a timmi lootugo dūm ? //As-tu fini de laver ta tenue ?//

Dans le phénomène *franfulfulde*, c'est la phrase fulfulde qui devient l'espace, le cadre des occurrences de quelques vocables français, nord camerounais ou autres. Les emprunts intéressent surtout le substantif, le verbe et, dans une certaine mesure, l'adjectif. les vocables *kaaye* « cahier », *dansi* « danser », *montugo* « monter », *gravi* « graver », *teni* « tenue » qui désignent respectivement « cahier », « danser », « monter », « graver », « tenue » sont formés du français et du fulfulde. Le *franfulfulde* alterne donc les systèmes linguistiques des deux langues. Les mots outils, « simples outils grammaticaux » (Tesnière, 1965), indicateurs de fonctions (prépositions, subordonnants), ou de relations (coordonnants) ou alors les introducteurs ne sont guère concernés par la praxéogénie du *franfulfulde*.

Par ailleurs, de tous les sémantèmes, certains substantifs sont à très forte prévisibilité, notamment les substantifs communs qui ont une large extension. Cependant, la fréquence de certains verbes et des adjectifs n'est pas moins remarquable. Ceci nous a permis de noter que les mots dans le contexte *franfulfulde* s'appliquent à certains domaines bien précis :

La sexualité

- (4). a. Es-kee a laari kwafir jee adjabajo dō na? //Est-ce que tu as vu la coiffure de cette prostituée?//
- b. A laari belle fille dō na, mi yidi mu? //As-tu vu la belle fille-ci, je l'aime?//
- c. O pasi nuit haa yasi. //Elle a passé la nuit dehors.//
- d. Binkel gorgo dō o serser robe. //Ce garçon est un coureur de jupons//

La nourriture

- (5). a. Dada bikoi dō aime le haako follere. //La mère des enfants aime beaucoup la sauce de folléré.//
- b. Bousé dō don sipa kusel budum. //Ce boucher vend de la bonne viande.//
- c. Wadi nam café be pain. //Apporte moi le thé et le pain.//
- d. Mi yida pain, miyidi couscous. // Je n'aime pas le pain, mais je préfère la nourriture.//
- e. Mi laarimo o sodi poisson ha Moussa. // Je l'ai vu acheté le poisson chez Moussa.//

La famille

- (6). a. Ha jonta grand frère min yotay? // Jusqu'à présent mon grand frère n'est pas encore arrivé.//
b. Parents min dili jangal. //Mes parents ont voyagé//
c. Tante min warti bay fajira do.// Ma tante est arrivée ce matin.//
d. Clan min sankiti. // Notre clan est dispersé.//
e. Baba am dili haa lumo be petit frère am.//Mon père est allé au marché avec mon petit frère.//

La vie scolaire

- (7). a. Profeser français o hokkimin exercice jur.//Le Professeur de français nous a donné beaucoup d'exercices.//
b. Mi yejiti liivur am je mathématiques haa saare.// J'ai oublié mon livre de mathématiques à la maison.//
c. Prof jey anglais hokiyam 02/20. // Le Professeur d'anglais m'a donné 02/20. //
d. Eɲ don haa juin leekol timmi on don renna examen.// Nous sommes en juin, l'école est terminée, on attend l'examen.//
e. Ce que le profeser a fait là mi famay sam.// Je n'ai pas compris ce que le professeur a fait.//
f. Handee mi yobii dala escolarité jee examen bee APEE haa intendant. //
Aujourd'hui, j'ai payé les frais de scolarité, d'examen et d'APEE chez l'intendant.//

Nous observons que les locuteurs du *franfulfulde* sont préoccupés par l'échange social, les sujets banals de la quotidienneté. Sur un tout autre plan, celui du champ conceptuel, (le véhiculaire philosophique, tous les termes qui relèvent de la réflexion, du savoir, du raisonnement), cet échange linguistique est plutôt rare. Les substitutions ne concernent généralement que les sémantèmes : noms, verbes, adjectifs soumis à un jeu de transformation grammaticale. Il n'en reste pas moins que le *franfulfulde* est une forme relâchée, agrammaticale.

1.4. La composante grammaticale

Pendant longtemps, l'ambition de la grammaire générative et transformationnelle a été de donner à tous les sujets parlants la compétence de comprendre et de construire des phrases grammaticales qu'ils n'ont jamais entendues auparavant. Elle montre comment construire correctement les phrases, comment expliquer les phénomènes linguistiques et formuler des prédictions vérifiables, des règles explicites. Elle a mis en évidence les règles syntagmatique, transformationnelle et morpho phonémique.

Dans ce cas de figure, d'emblée il faut noter que le *franfulfulde* n'a pas de syntaxe particulière. La syntaxe du *franfulfulde* combine celle du français et du fulfulde. Le *franfulfulde* présente des cas de morphèmes dérivationnels comme nous l'avons analysé au niveau des substantifs, et connaît des morphèmes flexionnels : au niveau du substantif les marques de genre et de nombre sont ceux de la langue d'origine, le français ou le fulfulde. Le verbe, lui, connaît des marques de personne et de nombre, de temps et de mode.

- (8). a. Directer a *voyaji* kenya.//Le directeur a voyagé hier.//
b. Mi *gravi* ma film do. //Je t'ai gravé le film là.//
c. Be *ndesidi*[ndɛsidi] suumugo lewru didi.//Ils ont décidé de jeuner pendant deux mois.//

Il convient de relever que, dans leurs propos, des locuteurs du *franfulfulde* alternent le son des deux langues dans un même mot à l'instar de « voyaji », « gravi », « ndesidi ». Les traits des systèmes verbaux de ces langues mères du *franfulfulde* se combinent dans la formation des verbes hybrides. En effet, il s'agit de : *voyag*, *grav*, *ndesidi* qui sont les radicaux des verbes *voyager*, *graver*, *décider* ; on note le participe en é du français qui est remplacé par son équivalence en fulfulde : -i qui traduit l'aspect accompli d'un verbe en fulfulde tel dans « voyaji », « gravi » pour *voyagé* et *gravé* respectivement. Lorsqu'on observe attentivement la phrase *franfulfulde*, on se rend compte que le locuteur ne semble pas ignorer les règles qui régissent les langues d'emprunt, mais ce qu'il ne respecte pas comme marques normatives en français, il le déporte intentionnellement sur ses propres créations.

De ce qui précède, l'on retient que tout acte de langage est l'aptitude à signifier le monde par un explicite langagier, à le signifier dans une totalité intégratrice du contexte sociohistorique et des relations qui s'établissent entre les protagonistes du langage. Pour Fosso (1999 : 188) il n'y a pas d'acte de parole ou de langage produit par un locuteur pour un allocutaire idéal dans une circonstance de communication neutre. On doit donc tenir compte de l'intention attestée ou non du locuteur et de la relation particulière qui pourrait l'unir à l'allocutaire. C'est d'ailleurs ce que déclare Charaudeau (1983 : 9), l'acte de langage

n'épuise pas sa signification dans sa forme explicite. Cet explicite signifie autre chose que lui-même qui est relatif à ce contexte sociohistorique [...], ce qui nous amène à le considérer comme un objet double, constitué d'un Explicite (ce qui est manifesté) et d'un Implicite (lieu de sens multiples qui dépendent des circonstances de communication).

Si l'on veut, l'Explicite dont parle Charaudeau, c'est la reconnaissance morpho-sémantique du signe, sa référentialité. Quant à l'Implicite, il concerne les conditions de réalisation discursive ; il renvoie à quelque chose d'autre que la condensation expression-signification et qui se trouve avant ou après l'acte de profération de la parole ou après l'écriture.

Il s'agira pour nous donc d'observer le *franfulfulde* dans la double perspective d'abstraction et d'élucidation, c'est-à-dire de l'observer à la fois comme une structure langagière en activité et comme une manifestation langagière en contexte, en relation avec ses conditions de production-interprétation. Tels sont les deux volets sémiolinguistiques de notre approche, ce que Peirce appelle *semiosis* : « par semiosis, dit-il, j'entends une action ou influence qui est ou qui implique une action entre trois sujets, tels qu'un signe, son objet et son interprétant » (Latraverse, 1987 : 80).

II. LA SEMIOTIQUE DU *FRANFULFULDE*

Morris, dans ses *Foundations of the theory of signs* reprend le concept de *semiosis*. La *semiosis*, commente Morris, comporte trois composantes : *le véhicule du signe*, ce qui agit matériellement comme signe et qui induit sa reconnaissance ; *le designatum*, ce à quoi le signe renvoie ; *l'interprétant*, effet par lequel une chose agit comme le signe d'une autre sur un interprète. La sémiotique du *franfulfulde* va donc impliquer les dimensions sémantique (relations des signes aux objets), syntaxique (relations des signes avec d'autres signes), pragmatique (relation des signes aux interprètes).

2.1. La dimension sémantique

Parlant de *l'interprétant*, on dira avec Morris (1938), qu'il est l'effet du signe sur l'interprète. L'effet est non seulement la reconnaissance lexico-sémantique, mais également l'élucidation des formes que prennent les *interprétants* dans telle ou telle circonstance, ce que Strawson (1950 : 50) appelle *signification intentionnelle-cum-situation*.

Alors que la reconnaissance lexico-sémantique est *l'interprétant immédiat* de la signification conventionnelle ou linguistique, c'est-à-dire ce qui est d'abord perçu, la signification intentionnelle est identifiée au bout d'une *interprétation dynamique*. Ce second aspect s'inscrit dans une problématique de la communication que nous examinerons plus loin. Ce qui va nous préoccuper dans cette partie, c'est la signification immédiate, c'est-à-dire la relation forme/sens.

Nous avons observé les différentes formes de signifiants *franfulfulde*. Nous avons relevé : hebi, heebi ou hebii signifiant « trouver » ; jangal-« voyager » ; jangugo-« étudier » ; bodum-« bon » ; beldum- « qualité » ; lumu -« marché » ; lamdo -« le chef », ndesidi- « décider » ; desidi -« décevoir » ; maayo et mayo - « cours d'eau » ; timmi et timmii -« terminer » ; optal et lopttal -« hôpital ». Leurs réalisations effectives, à l'oral comme à l'écrit, sont fantaisistes, c'est-à-dire indifféremment substituables les unes aux autres. Donc, seul le contexte libère immédiatement le sens.

En *franfulfulde*, l'analyse phonétique n'est pas pertinente. Peu importe la phonation de *jibere, jibbere ou jibere* ; *goortegal, gortegal ou gortegaal* ; *gari, gaari ou garii*.

De même, l'analyse phonématique, c'est-à-dire celle des phonèmes, de leur classement, de l'examen de leurs combinaisons pour former les signifiants de la langue, est parfaitement peu rentable. Depuis Saussure, nous savons que les unités linguistiques sont différentielles, qu'elles s'opposent les unes aux autres sans gradation : un phonème français sera /d/ ou /non -d/, jamais plus ou moins /d/. De même, l'opposition [r]/[l] qui sert à distinguer *rot* et *lot*, *riz* et *lit* est distinctive et pertinente (Baylon et Fabre, 1975 : 85).

En *franfulfulde*, le phonème est une unité segmentale mais non discrète, non différentielle : les différentes graphies de : **déjeuner**, [dezene] ou [deezene] ; **je** [Zɛ] ou [Zə], **chef** [Sɛf], [Səf], choisir [swazir], **spécial** [ɛspɛsial], **sport** [ɛspɔr], **coiffure** [kwafir], **tenue** [tɛni]... l'absence ou la substitution des phonèmes [ʒ], [ʃ], [S], [y]... n'a aucune incidence sémantique sur le mot, mais entraîne plutôt une production de sons approximatifs avec un impact sur la syntaxe.

2.2. L'aspect syntaxique

S'agissant de la dimension syntaxique, le *franfulfulde* peut être appréhendé comme une « désorganisation » de la syntaxe française. De même que la langue est un système et non un conglomérat d'éléments juxtaposés sans liens entre eux (Martinet, 1965), de même un énoncé présente un agencement tout aussi systématique en raccourci. Une langue (ou un énoncé) ne peut pas être représentée dans ses manifestations immédiatement significatives par des unités simplement alignées sans relation entre elles. Comme l'affirme Tesnière (1965 :11-12),

tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions dont l'ensemble forme la charpente de la phrase. [...], construire une phrase, c'est mettre la vie dans une masse amorphe de mots en établissant entre eux un ensemble de connexions.

Qui dit système, dit également hiérarchie. Tout énoncé a un centre grammatical par rapport auquel s'ordonnent les autres éléments de l'ensemble. C'est ce que Benveniste (1966 : 128) rappelle très opportunément après les grammairiens et les philosophes depuis la haute antiquité, à savoir que « le caractère distinctif entre tous inhérent à la phrase (est) d'être un prédicat. »

Dans un énoncé indépendant, le point de rattachement de tous les éléments de cet énoncé, comme dit Martinet cité par Tchekhoff (1977 : 47-55), est celui « autour duquel s'organise la phrase et par rapport auquel les autres éléments constitutifs marquent leur fonction. » Le rapport de prédicat à son sujet, par exemple, met en cause ce que Guillaume (1964) a nommé le mécanisme d'incidence. L'incidence (signifiant en propre référence) est un mécanisme qui règle le rapport des mots entre eux.

Mais le mot *franfulfulde* inséré dans la syntaxe française n'a aucun fonctionnement syntagmatique, mais essentiellement paradigmatique. Nous avons vu que le verbe ignore la flexion, ce qui signifie que du point de vue des transformations syntagmatiques, le verbe tout comme le substantif du reste, ne se sent pas concerné par les affixes grammaticaux.

- (9). a. Directer a *voyaji* kenya. // Le directeur a voyagé hier. //
 b. Directer a *voyaji* joŋ ta. // Le directeur voyage tout à l'heure. //
 c. Binkel gorgo dō a *deranja* min foore. // De tout temps ce garçon me dérange. //
 d. Maladi dūme dōn *deranja* gorgo dō ? // Cet homme est menacé par quelle maladie ? //

Dès lors, on comprend que la valeur d'une occurrence du lexique *franfulfulde* n'est pas à même d'entrer en voisinage avec les autres signes, mais bien plus d'entretenir un rapport de substituabilité avec les mots français correspondants dans la langue.

Parler *franfulfulde*, c'est tout simplement convertir dans la chaîne parlée le mot français en un mot peul. Comprendre le *franfulfulde*, c'est choisir, à certains moments de la chaîne parlée, des mots français qu'on substitue aux mots peuls ou inversement. Ce faisant, la *relation correspondantiste* (Morris, 1938 : 65) ou référentielle est contestée dans sa bi-univocité classique *sa/sé* puisqu'elle se dilate en une structure tri-relative :

Signifiant 1 (français) ➡ Signifiant 2 (fulfulde) ➡ Signifié.

En effet, dans le procès sémiologique en *franfulfulde*, le signifiant en français ou en fulfulde ne renvoie pas directement à un signifié, il entre d'abord en relation de traduction ou de substitution avant de référer au signifié. Voilà pourquoi, une phrase *franfulfulde* est incompréhensible si l'auditeur ou le lecteur ne connaît pas le sens des unités françaises ou fulfulphones qu'elle renferme. Le locuteur et l'allocataire doivent tous deux avoir des compétences en français ou en fulfulde.

Par ailleurs, quand on sait que le sens se définit par la place du signe dans le système – donc qu'un mot *n'a pas de signification, (qu'il) n'a que des usages* (Baylon et Fabre, 1975 : 126) – que l'entourage linguistique d'un mot permet de lui attribuer un sens plutôt qu'un autre, on peut affirmer que la phrase *franfulfulde* qui ne se comprend qu'après traduction est une tentative d'inversion du discours en langue. Cette situation provoque en effet une sorte de dialectique entre langue et discours, entre un lexique par exemple, qui revendique son sens dans la langue (traduction), son sémantisme pur, non altéré, et une structure phrastique qui, par la nature de son fonctionnement, modifie, sélectionne et articule le potentiel sémique de ses unités.

En d'autres termes, dans une phrase française comme *Pierre a reçu un coup sur la cafetière* (c'est-à-dire sur la tête), on ne peut pas comprendre le sens de *cafetière* dans sa pure référentialité. Il tire son sens du voisinage avec les autres éléments. Le sens est généré par une combinatoire de toutes les unités phrastiques, agencement qui est une sorte de consentement à l'appauvrissement puisque chaque signe perd un peu de son contenu sémique au profit de l'ensemble. C'est pourquoi, Tesnière (1965 : 12) affirme :

Comprendre une phrase, c'est saisir l'ensemble des connexions qui en unissent les différents mots, [et] la connexion est indispensable à l'expression de la pensée. Sans la connexion, nous ne saurions exprimer aucune pensée continue et nous ne pourrions qu'énoncer une succession d'images et d'idées isolées les unes des autres et sans lien entre elles.

La phrase française « matinée » du fulfulde ne se comprend qu'en raison directe de la capacité de l'allocutaire de traduire au fur et à mesure en français ces irrptions détonnantes dans la syntaxe française. Si le signifiant *franfulfulde* ne renvoie pas d'abord à un signifié, mais à un autre signifiant, traduction du premier, on pourrait dire que la phrase *franfulfulde* est un simple jeu dont l'enjeu relève plus d'une sémiotique de la communication que d'une sémiotique de la signification, même si le communicatif et le significatif participent à l'édification de la totalité sémiotique.

2.3. La dimension pragmatique

De prime abord, il importe d'établir la nuance qui existe en sémiotique entre la communication et la signification. En effet, la question de la communication concentre les divers types d'interaction que les signes permettent entre les individus. Par contre, la question de la signification, quant à elle, rend compte du contenu des signes considérés en eux-mêmes (cas des interprétants immédiats). Toutefois, les deux domaines s'articulent : on a un objet premier, le sens immédiat qui est prolongé par d'autres *interprétants* qui assurent le branchement du signe sur l'expérience des interprètes. Une tendance fréquente est de définir la sémantique comme l'étude de cet objet premier et d'abandonner à la pragmatique « les aspects biotiques de la semiosis, c'est-à-dire tous les phénomènes psychologiques, biologiques et sociologiques qui apparaissent dans le fonctionnement des signes. » (Morris, 1938 : 45)

À la syntaxe et à la sémantique, la pragmatique vient s'ajouter pour assurer la *complétion* de l'édifice sémiotique. En effet, la créativité chez le locuteur du *franfulfulde* n'est pas uniquement animée par le besoin de communiquer un message ; le *franfulfulde* apparaît avant tout comme un contrat ludique, un jeu réglé, le plaisir d'être ensemble entre camarades et copains de classes ou d'établissement, de parler et de s'écouter parler. Ce plaisir de la conversation, du dialogue est visible à l'attrait d'un style (truffé de français et de fulfulde: *peer am, meer am*), ou à d'autres formes de parodie d'extraction exotique et énigmatique : *pater am, mater am* respectivement employés pour *père, mère*, sont des créations purement ludiques et esthétiques.

En outre, le *franfulfulde* apparaît comme un phénomène discriminatoire ; il est réservé à une classe de jeunes gens entre quinze et vingt-cinq ans qui ont envie de marquer leur différence, de montrer qu'ils sont entre eux et qu'ils peuvent s'exprimer en toute liberté, en toute confiance, en toute confiance et en toute complicité. Sous ce rapport, le *franfulfulde* a également une fonction phatique, il est la manifestation de la conscience de groupe, groupe de toutes les complicités dont le *franfulfulde* est le mot de passe qui rassure qu'on est bien entre gens de même bord.

Bien plus, le *franfulfulde* est aussi la manifestation d'un besoin de liberté. C'est pourtant vrai, comme l'affirme Strawson (1950 : 54), que

La créativité est une propriété inhérente aux langues naturelles, mais non liée à l'acte d'énonciation qui permet au locuteur l'exploitation des ressources sémantiques considérables, soit pour modaliser, nuancer... soit pour choisir la manière de communiquer du sens.

À l'analyse, le *franfulfulde* est loin d'être regardé seulement comme simple interférence linguistique. À en croire Fosso (1999 : 193), « c'est un processus destructivo-constructif, une opération de mutilation et de construction dont les motivations sont bien au-delà de l'esthéticité, ou de la poéticité. » En effet, la quasi-totalité des enseignants de français des lycées et collèges dans le septentrion camerounais sont unanimes pour reconnaître que le niveau en français est de plus en plus bas, que l'orthographe au premier cycle est une épreuve redoutée, que les copies de séquence ou d'examen au premier cycle comme au second sont le lieu d'un « macaronisme » (copies truffées de fautes extrêmement graves). Aussi vous diront-ils que les élèves ne lisent plus, accaparés qu'ils sont par l'organisation des bals de jeunes, par les excursions d'agrément, les médias, les concerts, les concours de danse, etc. Ainsi, complètement installés dans le divertissement et la paresse, nos élèves sont-ils devenus incapables de faire une rédaction ou une dissertation de qualité : pauvreté du vocabulaire, conjugaison déconcertante, niveau de langue vulgaire et ordurier.

Par ailleurs, l'on ne doit pas perdre de vue que le *franfulfulde*, pour ces apprenants francophones, semble être une sorte de révolte contre les contraintes représentées par les normes de la langue française établies par les différentes grammaires : bon usage, grammaire raisonnée, grammaire normative ou traditionnelle, grammaire générative, etc. En inondant la syntaxe de la langue française de mots peuls dans leur logique, ces élèves croient la relativiser, la bafouer ou la désacraliser. Cette logique à la fois psychologique et psychopédagogique est en réalité une fuite qui ne résoud aucun problème. Le français dans notre sous-système éducatif est la langue de base. Elle reste une discipline quasi incontournable dans les lycées et collèges.

L'effort et le temps que les élèves consacrent au défi, c'est-à-dire à la création et à l'enrichissement du *franfulfulde* représentent une déperdition d'énergie qu'ils devraient consacrer à l'orthographe et à la composition française, épreuves redoutables qui ne seront, malheureusement pour eux, jamais supprimées ni de leur programme de formation, ni des examens officiels, du moins tant que le français restera pour beaucoup de camerounais la langue officielle.

III. CONCLUSION

En somme, lorsqu'on se penche sur le phénomène *franfulfulde* on découvre qu'en réalité, il est un parler hybride et libre, très vivant et ouvert, en plein essor dans le septentrion camerounais, intégrant à la syntaxe française le fulfulde. À ce titre, Mendo Ze (1992 : 7-8) a eu parfaitement raison de tirer la sonnette d'alarme : « Le XX^{ème} siècle, dit-il, est par excellence la période des crises. De toutes les crises, il en est une qui passe inaperçue alors qu'elle existe. Elle s'observe dans le langage et les conversations quotidiennes. »

Le *franfulfulde* recouvre en fait une réalité plus riche et dense qu'on ne l'atteste. Quant à nous, le terme *franfulfulde* pour désigner cette richesse nous semble impropre. Ce que nous avons appelé *franfulfulde* est en réalité le *sabir* nord camerounais. Le *sabir* selon Marouzeau (1951 : 68) est un « parler résultant d'un mélange de français et de provençal, d'espagnol et de catalan, de grec, d'italien et d'arabe en usage dans les ports de la Méditerranée ; par extension toute langue consistant dans un mélange. » Bien plus, le *sabir* n'est utilisé que pour des relations épisodiques, à l'objet limité, particulièrement pour les échanges commerciaux ; le *sabir* nord camerounais est restreint aux milieux scolaires et universitaires. Et comme nous avons pu le constater, il a une structure grammaticale mal caractérisée ou inexistante, et un lexique pauvre, limité aux besoins qui l'ont fait naître et qui assurent sa survie.

Au-delà de ces besoins, et outre son côté ludique, le plaisir qu'il offre et la conscience de groupe qu'il développe, le *sabir* nord camerounais donne nous a semblé être fondamentalement une volonté de se poser, de se libérer. Pris ainsi, il est le marteau heideggerien utilisé pour défoncer illusoirement la langue et le monde : le monde des lois, de la discipline, des règles, des diplômes, critères prioritaires d'insertion sociale.

Dans cette perspective, la langue française centrale n'a rien à craindre de ce phénomène, car il est beaucoup plus un style de vie qu'une volonté de créer une langue concurrentielle ; si l'on veut, il est plus une philosophie existentielle qu'une langue véhiculaire.

Bibliographie

- Baylon C., Fabre, P. (1975) *Initiation à la linguistique*, Paris, Nathan.
- Benveniste E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Charaudeau P. (1983) *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette.
- Chomsky N. (1957) *Structures syntaxiques*, La Haye, Mouton et Co.
- Dubois J. et al (1994) *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Fosso, F. (1999) « Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste » in *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- Guillaume, G. (1964) *Langage et sciences du langage*, Paris, Niset.
- Gumperz, J. J. (1989) *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

- Latraverse, F. (1987) *La Pragmatique*, Bruxelles, Pierre Mardaga.
- Marouzeau, J. (1951) *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Geuthner.
- Martinet, A. (1965) *La linguistique synchronique*, Paris, PUF.
- Martinet, A. (1967) *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Mendo Ze, G. (1992) *Une crise dans les crises : le français en Afrique noire, le cas du Cameroun*, Paris, ABC.
- Morris, W. C. (1938) *Foundations of the theory of signs*, Chicago.
- Saussure, F. de (1965) *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Sourdot, M. (1977) « Morphologie et syntaxe du français » in *Langue française* n° 35, Paris, pp.41-46.
- Strawson, P. F. (1950) « On Referring » in *Mind*, vol 10, n° 235.
- Tchekhoff, Charles (1977) « La prédication » in *Langue française*, n° 35, Paris, pp.47-55.
- Tesnière, L. (1965) *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Valin, R. (1971) *Introduction aux Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, Québec, PUL.

David ABAIKAYE is a former Student of Higher Teachers' Training College of the University of Yaoundé, and a former pedagogy regional inspector. He is a lecturer and researcher with the Department of French, Faculty of Letters and Social Sciences of the University of Maroua (Cameroon). He is completing his Ph.D in Language Sciences. He is the author of many scientific articles. His research covers various linguistic disciplines: stylistics, semiotics and variationist sociolinguistics.

Du côté de la traduction littéraire

Young Frankenstein : quand le sexe se glisse entre les mots

Alice Defacq

Université de Floride du Sud

Abstract. This paper examines the treatment of the sexual innuendos in the French adaptation of the American musical *Young Frankenstein*. Some of them were literally translated by Stéphane Laporte because they conveyed the same meaning. But some had to be rewritten insofar as they represented wordplay unique to English. These alterations were also made to avoid a loss in translation and to keep the humor of the puns doubled with sexual innuendos. The study proposes to explore the choices of translation made by the adaptor in order to allow the audience to enjoy the adaptation of the musical.

Keywords: sexual innuendos, translation studies, adaptation, musical theater

I. INTRODUCTION

Que l'année 2011 fut riche en *musicals* anglophones ! Les Français eurent le plaisir d'aller voir *Mamma Mia* au Théâtre Mogador, *Hairspray* au Casino de Paris ou encore *Frankenstein Junior* au Théâtre Dejazet. Ce dernier est l'adaptation française du musical éponyme de Mel Brooks et Thomas Meehan, *Young Frankenstein*. Il raconte les aventures de Frederick, le petit-fils du célèbre docteur Frankenstein qui accepte de se rendre en Transylvanie pour s'occuper de l'héritage de son aïeul. Malgré son désir de s'éloigner de la notoriété familiale, il sera convaincu de suivre les traces de son grand-père en créant à son tour un monstre.

Mel Brooks est connu pour son humour extravagant, son goût de la parodie et ses jeux de mots sexuels. Cette particularité constitue pour le traducteur un problème fort sérieux puisqu'il doit non seulement trouver un équivalent adéquat au jeu verbal mais aussi recréer sa « visée jouissive » (Boulanger, 2013 : 56). Sa tâche se complique lorsque le jeu de mots figure dans une chanson car il doit aussi prendre en compte deux principes : celui des temps forts et faibles de la musique et celui des accents toniques de la langue. « Quand ce mariage a lieu, la phrase devient tout à coup beaucoup plus naturelle et la traduction ressemble davantage à un chant qui aurait pu avoir été composé dans cette langue » (Favreau, 2000). Voilà, brossé à grands traits, les difficultés rencontrées par Stéphane Laporte lors de l'adaptation française de *Young Frankenstein*. Le choix de ce musical est double : 1) il renferme les difficultés linguistiques, culturelles et techniques liées à l'adaptation du musical ; 2) il illustre un genre rarement évoqué dans les études en

traductologie⁵. Dans cet article, la première partie traitera des sous-entendus sexuels tandis que la seconde s'intéressera aux jeux de mots sensuels.

II. LA SEXUALITÉ DANS *YOUNG FRANKENSTEIN*

2.1. Les sous-entendus

Les librettistes vont faire appel à la didascalie pour insérer des sous-entendus sexuels. Lorsque Frederick et son assistante Inga arrivent au château de Transylvanie, ils sont accueillis par Frau Blucher, l'ancienne gouvernante du docteur Frankenstein :

FRAU BLUCHER. I am your housekeeper, Frau Blucher.

*SOUND. Horses whinny and rear back (31)*⁶

Dès qu'elle prononce son nom, des chevaux hennissent. Ce son est associé à cinq passions différentes : allégresse, colère, crainte, douleur et désir. Le dernier représente l'amour ou l'attachement « dans lequel le cheval ne rue point, et la voix se fait entendre longuement et finit par des sons plus graves » (Buffon, [1799]-1808 : 234). À chaque fois que les quadrupèdes entendent le patronyme Blucher, ils expriment leur désir en hennissant. Ce sous-entendu sexuel n'a pas posé de problèmes majeurs en traduction puisqu'il existe dans les deux cultures en question. Stéphane Laporte a donc opté pour l'équivalence directe.

Dans la scène 6 de l'acte 2 le monstre a des rapports sexuels avec Elizabeth, la fiancée de Frederick :

ELIZABETH (coming out of a faint). Where am I...? (seeing the MONSTER looming over her) Ooooh! It's you. (the MONSTER moans) What? What do you want? What are you going to do to me? (the MONSTER moans lasciviously and begins removing his jacket). (95)

Le sous-entendu porte naturellement sur le verbe *to moan* rendu littéralement par *gémir*. Là encore, sa traduction française n'a pas posé de difficulté. En 2011, Gayle Brewer et Colin Hendrie publient *Archives of Sexual Behavior* dans lequel ils analysent la vocalisation copulatoire chez les humains. À ce sujet, le chercheur Kristen Mark précise : « il n'y a pas beaucoup de recherches dans ce domaine [...] mais les médias nous bombardent d'images qui associent le gémissement avec l'orgasme et le plaisir sexuel » (Kerner, 2012) (nous

5

Les livrets français ne sont généralement pas publiés ; ce sont les adaptateurs eux-mêmes qui nous les confient.

⁶ Nous respectons les normes typographiques adoptées dans les livrets : les chansons sont écrites en lettre capitale et les dialogues en minuscule. Chaque exemple est suivi d'un chiffre entre parenthèses correspondant aux pages des livrets.

traduisons)⁷. Cette image est largement répandue et donc facilement restituable en français. Sa traduction littérale permet de préserver le sous-entendu sexuel et l’ironie du texte.

L’équivalence semble trouver aisément sa place dans le texte cible. Nous n’avons cependant étudié que le cas des mots doublés de sous-entendus sexuels présents dans le dialogue. Qu’en est-il lorsqu’ils figurent dans les chansons ? Stéphane Laporte doit produire une traduction chantable qui considère la métrique musicale et la courbe mélodique. « Un intervalle mélodique ascendant a tendance à accentuer naturellement la syllabe qui se trouve en haut de l’intervalle, même si celle-ci se trouve sur un temps faible. Cette question est absolument central et doit primer sur le sens littéral »⁸. Avec ou sans sous-entendus sexuels, le problème reste entier. Intéressons-nous alors à la chanson “*Please Don’t Touch Me*”⁹ :

| <i>Young Frankenstein</i> | <i>Frankenstein Junior</i> |
|---|---|
| ELIZABETH YOU CAN STICK ME, YOU CAN LICK ME, YOU CAN PINCH ME TILL I’M BLUE, YOU CAN BITE ME AND DELIGHT ME TILL I’M BLIND! [...] | ELIZABETH TRIPATOUILLEZ-MOI, LÉCHOUILLEZ-MOI , JUSQU’À C’QUE ÇA FASSE MAL. FAITES-MOI FRÉTILLER , FAITES-MOI CRIER PARDON ! [...] |
| YOU CAN SPANK ME ‘TIL I’M RED, IF IT’S ONLY IN YOUR HEAD, BUT PLEASE DON’T TOUCH ME! (15-16) | FAITES-MOI DONC PANPAN-CUCUL , TANT QU’CE N’EST PAS DU VÉCU, MAIS STOP, ON TOUCHE PAS ! (21) |

Elizabeth révèle ici son fort désir de se faire toucher. Des termes comme *lick*, *bite* et *spank* traduisent sa nymphomanie. Face à cela, Stéphane Laporte opte pour différentes solutions : la recatégorisation du verbe *spank* en nom *panpan-cucul* et l’insertion de la répétition *faites-moi*. « J’avoue que pour *faites-moi*, c’est avant tout une question de prosodie – même si l’idée qu’Elizabeth s’offre à tous les fantasmes du docteur se retranscrit pour moi autant dans le *faites-moi* que dans le *you can*. (Si j’avais pu utiliser *vous pouvez*, je l’aurais fait bien sûr) »¹⁰. La base musicale l’a ainsi contraint à tordre le texte source afin de rester le plus proche du sens pour autant que la forme fonctionne, c’est-à-dire que « la réplique ait l’air naturelle en français, que les accents soient justes, que le vocabulaire employé soit reçu par l’auditeur français à peu près comme l’auditeur anglais »¹¹. L’adaptateur reformule donc le texte initial pour présenter un texte mélodieux.

⁷ “There isn’t a lot of research in this area [...] but we’re bombarded with images through mainstream media that tell us moaning is associated with orgasm and sexual pleasure.”

⁸ Courriel du 23/02/2016 entre l’adaptateur français Alain Perroux et l’auteur de l’article.

⁹ Voir partition en annexes.

¹⁰ Courriel du 06/07/2016 entre Stéphane Laporte et l’auteur de l’article.

¹¹ Entretien téléphonique avec Alain Perroux le 17/02/2010.

2.2. Les jeux de mots

D'après l'opposition des deux axes syntagmatique et paradigmatique établies par Roman Jakobson, Pierre Guiraud distingue en 1976 trois grands types de jeux de mots : par enchaînement, par substitution et par inclusion. Il les subdivise ensuite au niveau lexical, phonétique et pictographique. Nous retrouvons ainsi l'anagramme dans la catégorie du jeu de mots par inclusion au niveau phonétique et le rébus dans celle par substitution au niveau pictographique. Cette rapide introduction du jeu verbal permet de comprendre qu'il renferme plus d'une centaine de types et que sa classification se fait généralement en fonction de plusieurs critères. Leur dessein, qui peut aller du littéraire au ludique, permet d'affiner leur distinction.

Young Frankenstein est truffé de jeux de mots. Néanmoins, ceux qui sont généralement doublés de sous-entendus sexuels font partis de la même catégorie, à savoir celle par substitution *homophonique* ou *homosémique*. Dans ce groupe figure le calembour qui est, au sens restreint du terme, « une équivoque phonétique, à intention “plaisante” » (Guiraud, 1979 : 10). Les mots remplacés peuvent être polysémiques, homonymiques ou synonymiques. À partir de cette typologie, Jacqueline Henry distingue quatre types : les calembours sémiques, phoniques, avec allusion/sans allusion et complexes. Ce sont les deux premiers qui sont plus abondamment présents dans *Young Frankenstein*. Il convient de rappeler que nous travaillons sur un texte destiné à l'écoute et non à la lecture. L'audience doit repérer immédiatement les jeux basés sur le son et le sens. « Le succès d'un jeu de mots est dans l'oreille de celui qui l'écoute ou dans l'œil de celui qui le lit, jamais dans la langue de celui qui le fait » (Gervais, 1971 : 77). Un jeu de mots réussi est donc un jeu de mots qui va provoquer le rire.

Face aux calembours, Stéphane Laporte se doit de trouver, dans la mesure du possible, des équivalents adéquats tout en maintenant les sous-entendus sexuels. Commençons par la rencontre entre Frederick et Inga :

INGA. I have a master's degree in laboratory science from Heidelberg Junior College. I can fulfill all your needs. I'm a very hard worker and, if necessary, I'll even bend over backwards for you.

IGOR. Whatta ya say, Doc? Should I fire her?

FREDERICK. Mmm... I'd like to sleep on it... I mean think about it. But by the way, how are we getting to the castle? (25-26)

*INGA. Djé détiens un BTS en sciences dé laborratoirre dé l'IUT dé Heidelberrg. Djé po satisfarr à tous tes bésoins. Djé travaille durrr et, si nécessarr, **djé mé plierrra en quat'** pourr toi.*

IGOR. Alors, toubib, vous en pensez quoi ? Est-ce qu'on la renvoie ?

*FREDERICK. Ce serait prématuré. **Laissons la nuit porter consexé. SEIL ! ConSEIL !** Mais dites-moi, comment on se rend au château ? (30-31)*

Ces tirades renferment deux jeux verbaux : un calembour sémique et un lapsus. Le calembour repose sur la polysémie du substantif de l'expression *to bend over backwards* traduit littéralement par *se mettre en quatre pour quelqu'un*. Cette tournure renferme un sens propre (ou sens concret ou général) qui est celui de travailler dur pour autrui et un sens figuré (ou sens abstrait ou particulier) dans lequel l'expression est prise au pied de la lettre. Elle renvoie à la position sexuelle de la levrette. Inga est donc prête à tout pour satisfaire Frederick : travailler dur et/ou lui faire plaisir. L'équivalence idiomatique a parfaitement fonctionné pour cette expression à double sens. L'adaptateur s'est non seulement orienté vers une traduction homomorphe puisqu'il a rendu un calembour sémique doublé d'un sous-entendu sexuel par le même, mais il a également gardé les intentions des auteurs d'instaurer un jeu de séduction entre Frederick et Inga.

La conversation se poursuit avec un lapsus syntaxique consistant à prendre un mot pour un autre. Par cette faute, Frederick exprime inconsciemment son désir plus ou moins refoulé d'avoir un rapport sexuel avec son assistante. En effet, la vision d'Inga provoque, pour reprendre la théorie psychanalytique de Sigmund Freud, un trouble. « Il peut être occasionné par des éléments qu'on n'a nullement l'intention d'énoncer et dont l'action se manifeste à la conscience par le trouble lui-même » (Freud, 1901). Frederick révèle ses premières réactions au public dès qu'il pose son regard sur la jeune femme. Le lapsus est donc ludique puisqu'il divertit et amuse le spectateur. Cependant, il complique la tâche du traducteur. Dans l'extrait ci-dessus, le lapsus syntaxique se distingue par le remplacement de *to think about it* par *to sleep on it*. Face à ce jeu de mots, Stéphane Laporte opte pour une traduction homomorphe tout en s'octroyant quelques libertés. Il rend effectivement ce lapsus par un autre lapsus non syntaxique mais phonétique. Frederick dit par mégarde *consexe* remplaçant ainsi la syllabe /sej/ de *conseil* par /seks/. Cette traduction « semblable » avec une marge créative permet la préservation de la fonction comique du jeu verbal, mais aussi de l'effet de surprise. Dans les deux cas, les spectateurs comprennent que le docteur n'est pas resté de marbre face au charme d'Inga. Mission réussie !

Les deux jeux de mots précédents trouvent facilement un équivalent dans la langue cible. Mais est-ce une chance ? Stéphane Laporte répond : « C'est beaucoup de travail, parce qu'il faut se plonger dans les dictionnaires de synonymes, d'anthologie et autres – et tout simplement beaucoup réfléchir, donc le sentiment quand on en trouve un qui satisfait – ce qui, soyons honnêtes, n'arrive pas à chaque fois, même sur des jeux de mots qui restent dans le texte de l'adaptation pour cause de “pas mieux” – on fait des petits bonds en l'air, oui »¹². Même si la traduction du jeu est un travail de longue haleine, il reste stimulant pour l'esprit.

¹²

Courriel du 01/04/2016.

D'autres exemples de calembours sont sporadiquement présents dans le livret :

INGA. *So, have you thought of any ways you could use me?*

FREDERICK. *Two and I'm working on a third. (27)*

INGA. Alorrrs, doctorrr, tu as une idée de **position** pourrr moi ?

FREDERICK. Deux. Et j'en étudie une troisième. (32)

#

FREDERICK (staring at the doors as HE helps INGA out of the wagon). *Wow, what knockers. (31)*

FREDERICK (Les yeux sur les heurtoirs, tout en aidant INGA à descendre de la charrette). *Quelle paire impressionnante. (35)*

Les jeux verbaux ci-dessus appartiennent à la catégorie des calembours qui jouent sur une plurivalence sémique. Les librettistes exploitent effectivement le sens multiple du verbe *to use* et du substantif *knockers*. *To use* signifie *to employ for some purpose* et *to take unfair advantage*, soit littéralement *utiliser quelque chose et utiliser quelqu'un*. Quant à *knockers*, il renvoie aux poignées de porte et aux seins d'Inga. Afin de préserver l'effet ludique des deux tirades, l'adaptateur les a légèrement reformulées. Il n'a pas joué sur la polysémie du verbe *utiliser*, mais sur celle du substantif *position* se prêtant à une double lecture : a) emploi, condition sociale ; b) position sexuelle. Et il n'a pas adopté les deux traductions possibles de *knockers*, mais le nom *paire* renvoyant au nombre de deux. Par ces traductions homomorphes avec une légère latitude créative, les jeux sur le sens sont maintenus car les mots choisis par Stéphane Laporte sont adéquats à la situation. Les deux calembours étaient faciles à rendre en français puisqu'une polysémie similaire existait dans la langue cible.

Terminons avec la chanson "*Roll in The Hay*"¹³ :

#

| <i>Young Frankenstein</i> | <i>Frankenstein Junior</i> |
|--|---|
| FREDERICK. <i>By the way, how are we getting to the castle? [...]</i> | FREDERICK. Mais dites-moi, comment on se rend au château ? [...] |
| INGA. <i>A hayride! [...]</i> | INGA. Dans la paille ! [...] |
| # | # |
| ROLL, ROLL, ROLL IN THE HAY , SOMETIMES LOVE FINDS A WAY, YOU MIGHT STEAL A KISS FROM AN UNWITTING MISS, WHO'S NOT TOO RESISTANT TO PLAY, | NAGE, NAGE, NAGE DANS LA PAILLE , QUE TON COEURRR S'ENCANAILLE. ET P'T-ET'QU'UNE PÉPÉE SE LAISS'RRRA EMBRRRASSER SANS VRRRAIMENT LIVRRRER DÉ BATAILLE ! |
| SO LET'S ROLL, ROLL, ROLL, ROLL IN THE HAY!! (26-27) | ALORRRS NAGE, NAGE, NAGE DANS LA PAILLE ! (31-32) |

#

¹³

Voir partition en annexes.

Mel Brooks obtient un effet cocasse en jouant sur la polysémie de l'expression *to roll in the hay* : le sens propre, *faire une promenade dans une charrette de foin*, est doublé d'un sens figuré, soit *s'envoyer en l'air*. Stéphane Laporte, quant à lui, tente de conserver cet effet humoristique en créant une association surprenante entre *nager* et *paille*. Même si l'adaptation ne produit pas le même résultat puisque *nager dans la paille* ne comporte aucune allusion au sexe, elle permet de maintenir l'aspect phonique des lyrics avec *paille*, *s'encanaille* et *bataille*. Dans la mesure où le texte ne peut être rendu tel quel dans la langue cible et que l'ajout d'une note n'est pas envisageable¹⁴, Stéphane Laporte opte pour une traduction libre en opérant une traduction-recréation. C'est la reproduction de « l'ensemble, tout en conservant la structure de l'original. La T-R n'est pas possible sans sacrifices, sans transformations, sans additions » (Etkind, 1979 : 22). Cette définition est intéressante puisqu'elle illustre un des aspects de la traduction chantable : retrouver une harmonie entre le texte cible et la musique.

III. CONCLUSION

Nous voilà arrivés au terme de cette étude qui, certes non exhaustive, nous permet de comprendre que l'adaptateur est constamment tiraillé entre le sens qu'il doit absolument préserver et la forme qu'il faut respecter. Durant son travail, il prend en considération deux paramètres : fidélité et esthétique ; la fidélité passe par les mots et les structures phrastiques tandis que l'esthétique se manifeste par les sonorités et le placement des mots sur la phrase musicale. Même si nos propos se sont uniquement centrés sur les sous-entendus sexuels associés ou non aux jeux de mots dans *Young Frankenstein*, il n'en reste pas moins qu'ils éclairent sur l'adaptation du musical en ce qu'elle demande au traducteur de la créativité et une solide connaissance en musique. Désireux de rendre le musical accessible au public cible, Stéphane Laporte adopte des solutions allant du simple transfert direct à la suppression totale ou partielle en passant par la traduction homomorphe assez libre qui concourent à atteindre le but initial : celui d'amuser le spectateur français. Cet article est par conséquent le début d'une réflexion sur la traduction du sous-entendu sexuel dans le domaine du musical.

Bibliographie

- Brooks M., T. Meehan (2007) *Young Frankenstein*, New York, Music theatre International.
____ (2011) *Frankenstein Junior*, adapté de l'anglais par Stéphane Laporte.
Boulangier, P.-P. (2013) « Traduire pour faire jouir » in *Traduire le texte érotique*, vol. 32, pp. 59-78.
Etkind, E. (1979) *Un art en crise – Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Âge d'Homme.

¹⁴ Rajouter une note peut introduire une appoggiature ou un retard et ainsi trahir la pensée musicale du compositeur.

- Favreau, A. (2000) « Un chant parfaitement traduit, est-ce possible ? » in *Top Music*, URL : <http://www.topchretien.com>, consulté le 7.07.2016.
- Freud, S. (1901/1922) *Psychopathologie de la vie quotidienne. Application de la psychanalyse à l'interprétation des actes de la vie quotidienne*. Traduit de l'allemand par Samuel Jankélévitch, URL : <http://www.ebooksgratuits.com>, consulté le 8.04.2016.
- Gervais, A. (1971) « Le jeu de mots » in *Études françaises*, vol. 7, pp. 43-56.
- Guiraud, P. (1979) *Les jeux de mots*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Henry, J. (2003) *La traduction des jeux de mots*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Kerner, I. (2012) « Why women moan during sex » *The Chart*, URL : <http://www.thechart.blogs.cnn.com>, consulté le 15.07.2016.
- Leclerc, G.-L., Comte de Buffon (an VIII [1799]-1808) *Histoire naturelle, générale et particulière. Des quadrupèdes*, tome 22, Paris, Imprimerie de F. Dufart.

Alice DEFACQ is an instructor at the University of South Florida, United States. She holds a PhD in the field of translation with the thesis entitled *Les parasites de traduction : entre adaptation et fidélité. L'exemple des comédies musicales américaines*. Her research interests concern translation studies, musical theaters and linguistics.

Annexes

PLEASE DON'T TOUCH ME

Musique et texte de Mel BROOKS

Allegro

touch me. You can stick me, you can lick me, you can pinch me 'til I'm blue. You can bite me and de-light me 'til I'm blind. You can sav-age me and rav-age me. I care not what you do, if the love-ly filth-y things you do are on-ly in your mind! You can spank me 'til I'm red, if it's on-ly in your head, but please don't touch me. You can have me, don't you see, if it's just a fan-ta-sy, but

ROLL IN THE HAY

Musique et texte de Mel BROOKS

Chord diagrams and lyrics for the song "Roll in the Hay":

Staff 1: $D\flat 9$ Roll roll in the

Staff 2: $G\flat$ $G\flat m7$ $G\flat 6$ hay. Some times love finds a

Staff 3: $Gdim7$ $A\flat m7$ $D\flat 7$ $F\flat/A\flat$ way. You might steal a kiss from an un-wit-ting

Staff 4: $D\flat 7$ $A\flat m7$ $Gdim7$ $A\flat m7$ miss who's not too re-sist-ant to play.

Staff 5: $D\flat 7$ $G\flat$ roll in the hay.

Questions de méthode

La correspondance commerciale entre stratégies discursives et marketing relationnel

Mihaela Toader

Université Babeş-Bolyai

Abstract. In a world where products abound on the market, it is difficult to be different in the eyes of customers. There are nevertheless companies which manage to create a style of their own. Customer relations, whether involving written communication or not, are a set of coordinated actions that a firm undertakes in order to stand out, to arouse the interest of customers for its products or services, to promote its brand and, last but not least, to develop customer loyalty by showing clients how much they mean to the company. This special kind of relationship – crucial for businesses – is based on several fundamental elements, but we think it is above all a state of mind of the company, which tries to give the best possible satisfaction to customers through its employees. This entails a good knowledge of the markets and customer expectations, and requires personalized communication with clients. As communication with customers from other countries involves higher multilingual and intercultural skills applied to specific areas of activity, training good customer communication professionals is the activity of both business schools and Applied Modern Languages departments. Most of the companies which are aware of the challenges of a relevant and good quality language focus on attracting and retaining customers. To do that, they recruit people who are highly qualified in the fields concerned. Which disciplines prepare the AML student for the field of customer relations?

Keywords: Applied Modern Languages training, customer communication, business correspondence, economic and linguistic disciplines, intercultural communication

PEUT-ON PARLER ENTREPRISE À L'UNIVERSITÉ ?

Pour un jeune diplômé en langues étrangères appliquées, se repérer dans l'univers de l'entreprise et de la gestion n'est pas chose aisée, mais, grâce à son profil plurilingue et pluridisciplinaire et à son parcours assez atypique, son rêve de carrière a beaucoup plus de chances d'aboutir que nous ne le croyions. C'est un parcours dont il devrait être fier car les prérequis et les acquis à prendre en compte relèvent de plusieurs champs disciplinaires dont certains appartiennent au domaine économique et certaines autres à la linguistique et au domaine de la communication, comme aux mécanismes qui sont à la base de celle-ci. C'est un

parcours qui permet au jeune diplômé en LEA d'appréhender en même temps les rouages et le fonctionnement de l'entreprise et de dénicher progressivement les dispositifs et les stratégies de la communication interne et externe de l'environnement professionnel de son choix. Les compétences thématiques dans les disciplines d'application lui ouvrent la voie vers une bonne mise en valeur de tous les acquis linguistiques et économiques de sa formation¹⁵. Depuis que les politiques et la gestion de l'enseignement supérieur ont conduit l'Université, sous l'effet de la globalisation, à s'ouvrir davantage au monde de l'entreprise et à assumer de nouvelles missions¹⁶, nous pouvons, selon une expression assez vieille déjà, « parler entreprise » à l'université aussi, du moins dans les Écoles de commerce et dans les filières de Langues étrangères appliquées, ce qui, loin de nous compliquer la démarche, finit par nous la rendre plus agréable et plus facile.

LES ENTREPRISES FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS DE LA COMMUNICATION

Devenues pleinement conscientes que, pour un véritable développement dans un environnement économique dont le propre est la compétition, les entreprises doivent absolument renforcer leur capacité à négocier avec les clients et entendent, de plus en plus, accorder à la fonction commerciale une place prépondérante. Or, cette fonction repose essentiellement sur une bonne communication¹⁷, ce qui s'apprend en formation universitaire ou professionnelle de haut niveau. Il n'est pas moins vrai que tout ne s'apprend pas à l'université et que la communication dans les négociations demeure une question de relation avant tout. En effet, la communication en affaires est « la clé de voûte de l'intelligence économique » (Libaert et Moinet, 2012). Le succès d'une telle communication

¹⁵

En outre, s'il parvient en même temps à démonter les quelques aprioris négatifs qui circulent à son égard et qui dissuadent trop souvent les recruteurs (motivation trop réduite ou exclusivement financière, manque de curiosité, d'expérience et ou de vision à long terme de la carrière, peur ou refus du travail en équipe), l'affaire est faite, car il possède déjà un double paquet de compétences formant dans leur ensemble, un véritable levier pour la carrière qu'un jeune diplômé s'apprête à construire dans le milieu professionnel de son choix.

¹⁶ L'université se retrouve partagée entre sa mission humboldtienne et un nouveau rôle, susceptible de modeler son profil. Nous avons largement développé la question dans un article à part publié dans les pages du Supplément thématique au numéro 8/2015 de la *RIELMA : Culture d'entreprise et communication commerciale à l'heure de la mondialisation* (Toader, Mihăescu, Pelea, 2015).

¹⁷ Bien sûr, il y a encore des chefs d'entreprise qui pensent que cette compétence n'est qu'un don naturel et ne tardent pas à rechercher les gens les plus doués, ignorant qu'en réalité, le don que d'aucuns considèrent comme inné ne suffit pas à lui seul. C'est vrai que le savoir-faire tant convoité de bon communicateur et (ou) négociateur commercial peut prendre sa source dans un penchant naturel à la communication mais ce savoir-faire s'apprend et se parachève à l'université et (ou) dans des cours de formation en entreprise, nécessitant non seulement une longue préparation spécialisée, mais aussi de l'expérience.

relève aussi de la qualité de la relation qui s'instaure et, de ce fait, négocier, c'est aussi avoir la capacité et l'intelligence de s'adapter. Il s'ensuit que la qualité de la communication, pour se manifester au niveau souhaité, aura besoin de beaucoup d'attention de la part des actants. Lorsqu'un client passe un contrat, par exemple, il en accepte le contenu, gardant en mémoire la relation initiée et développée avec son fournisseur. Il convient de noter ici qu'il est tout à fait juste de considérer que le premier contrat signé a toutes les chances de contenir déjà les graines du second. Et ceci est de nature à valider une réalité sous-jacente, à savoir qu'un bon communicateur ou négociateur doit apprendre à cultiver en soignant avec intelligence et souplesse la qualité de la relation avec son client pour récolter par la suite le fruit de ses efforts. Les stratégies de « fidélisation clients » participent aujourd'hui de plein pied à cette évolution.

L'adaptation dont il est question ici intéresse l'enseignement des disciplines de la communication professionnelle tant à l'université que dans les cours de formation en entreprise et elle repose dans une grande mesure sur la distinction à opérer entre la forme de la communication et le fond. Selon les principes de la Programmation Neuro-Linguistique¹⁸, il convient d'opérer cette distinction très importante, vu qu'il s'agit dans ce contexte de la forme engendrée par nos mécanismes de perception. Ces mécanismes nous font retenir également les formes méconnues du message, ce qui risque de rendre sa compréhension sinon impossible, au moins très difficile. Ceci nous conduit à admettre aussi que beaucoup plus souvent, les problèmes de communication surgissent à cause de la forme envisagée de la communication et moins du fond de celle-ci. Olivier Zenouda le signale d'ailleurs dans son article intitulé « PNL et négociation » accueilli par le Portail de la Programmation Neurolinguistique (www.Pnl.fr). Il y met aussi en avant un principe de base, notamment qu'« une négociation efficace repose avant tout sur une bonne communication » car selon lui aussi, négocier c'est communiquer. Zenouda (2012) fait également remarquer un aspect extrêmement important qui intéresse notre sujet, à savoir que malgré l'importance cruciale de la maîtrise des langues de communication, la communication ne saurait se réduire à un problème de langue ou de traduction. Il considère à juste titre que l'environnement de la négociation devrait être également pris en compte (Zenouda, 2012).

À notre avis, c'est bien ici que peuvent intervenir les éléments de nature à nous éviter les risques de malentendus et d'incompréhensions résultant de la

¹⁸ Créée autour de 1975 par Richard Bandler et John Grinder, la Programmation Neuro-Linguistique (P.N.L.) fait partie des approches comportementalistes des rapports humains, visant à améliorer la communication personnelle et interpersonnelle. Les principes de la PNL sont largement connus et appliqués surtout dans l'environnement organisationnel, dans le monde du marketing, de la négociation et de la vente. Pour démontrer l'utilité de la PNL, nombre d'auteurs, parmi lesquels Michel Josier, en reprennent et expliquent les concepts de base dont « *cartes mentales* », « *synchronisation verbale* » et « *synchronisation non verbale* », « *formulation des objectifs* », « *langage* », « *encrage* » et autres (cf. Michel Josier, 1991).

culture et des langues dont les partenaires sont les véhiculaires. En effet, la communication ne s'accomplit pas seulement par les signes verbaux. Un certain ton de la lettre adressée à un client ou un langage trop accrocheur à l'écrit traduisent autant de comportements qui sont le propre de certains individus dans la vie quotidienne et constituent également des moyens de communication. À ce point-là, une autre question peut surgir. C'est une question vouée à nous rendre un peu plus prudents à l'égard des renvois trop fréquents à la dimension culturelle : s'agit-il bien ici de la culture de l'individu, ou tout simplement d'un comportement qui lui est propre ?

NÉGOCIER C'EST COMMUNIQUER

Une discussion autour des négociations commerciales et de l'enseignement de ses disciplines linguistiques de la communication ne saurait être complète sans le passage (obligé, le dirions-nous) par une approche transdisciplinaire de la communication multilingue en affaires. En ce sens, Dominique Wolton fait remarquer le fait que « le XXI^e siècle a marqué la rupture entre information et communication et la difficulté de passer de l'une à l'autre » (Wolton, 2004 : 17). « Le village global a pris des airs de tour de Babel et, avec le tournant communicationnel de l'an 2000 » (Wolton, 2007 : 195), l'altérité est de retour dans les débats et elle réussit bel et bien à y regagner sa place.

Selon le même auteur, la recherche en intelligence économique doit donc se structurer autour des cinq enjeux scientifiques du « tournant communicationnel » et là, il interpelle « la discontinuité entre l'homme et les outils qu'il a pour communiquer avec autrui », « la construction de la communication vue comme un processus plus complexe que la transmission de l'information » ainsi que « la question des représentations du récepteur et la gestion de l'altérité » et l'« importance de l'incommunication qui rappelle le fait que le sens de la communication est moins le partage de valeurs ou d'intérêts communs, que la construction d'une cohabitation » (Wolton, 2007 : 196-197). À ces cinq caractéristiques décrites par Wolton et reprises par Thierry Libaert et Nicolas Moinet (Libaert et Moinet 2012), ces deux derniers ajoutent « la surcharge informationnelle ». Nous pensons qu'il serait également utile d'en ajouter d'autres, comme la diversification du champ disciplinaire (qui intéresse beaucoup notre sujet), le rôle des différents types de discours impliqués dans la communication commerciale à l'international et de la construction discursive qui se réalise « en marche », suivant les étapes de la communication.

Toute négociation commerciale repose donc sur la communication et sur la qualité de celle-ci. Tout cela oblige à un travail théorique d'interdisciplinarité qui, dans le champ qui nous intéresse, est mené dans le cadre d'un dialogue permanent

entre les sciences de la gestion et les sciences de l'information comme celles de la communication, et aussi dans le domaine de la linguistique et de la psycholinguistique. Mais alors, qu'en est-il du culturel et de l'interculturel ? C'est une question qui nous interpelle autant car elle demeure cruciale pour le progrès et l'accomplissement de toute négociation entre partenaires appartenant à des espaces culturels différents. Après le déclin du béhaviourisme et du gestaltisme, de nouvelles recherches réussissent à transcender les limites de ces courants révolus pour ouvrir la perspective vers le cognitivisme dans les approches didactiques des langues étrangères, ce qui nous semble ouvrir de nouvelles voies intéressantes pour notre sujet.

LE FRANÇAIS DES AFFAIRES : LA COMMUNICATION CLIENT À L'ÉCRIT

En filière LMA, parmi les disciplines linguistiques à fort caractère économique qui préparent les étudiants aux professions de la communication professionnelle internationale, la *Correspondance commerciale* en langues étrangères se distingue par son importance particulière, même si elle ne concerne que la communication écrite. C'est une discipline qui représente un défi pédagogique tout à fait particulier. Aujourd'hui, le monde des affaires dispose d'énormément de moyens de communication pour transmettre des messages au monde extérieur et à ses propres collaborateurs. La lettre d'affaires en est un. Les technologies de l'information et de la communication y jouent un rôle essentiel car elles permettent de récolter, de traiter et de mémoriser les données nécessaires à une meilleure connaissance et une segmentation des consommateurs, et proposent des supports interactifs pour entretenir la relation : sites Internet, mails, SMS et autres. Il est vrai que, grâce aux développements techniques des dernières années, la lettre est déjà remplacée (ou elle le sera à coup sûr) dans bon nombre de cas par une télécopie ou un message électronique (courriel), vu que ceux-ci offrent l'avantage d'être délivrés à la minute, donc en temps réel, ce qui apporte à l'échange en question un avantage hors pair. Il serait toutefois erroné de penser que la lettre « traditionnelle » aurait perdu en vigueur. Elle garde bel et bien son importance stratégique et juridique par exemple en négociations, en marketing, en cas de litiges, comme dans les contacts commerciaux, etc.

Étant directement liée à la vie professionnelle d'après la formation universitaire, dans un environnement professionnel authentique, la *Correspondance commerciale* s'avère fondamentale pour un futur communicateur qui entend développer une carrière dans le domaine du commerce ou de la communication commerciale et (ou) culturelle à l'international. C'est une matière essentiellement régie par les usages et le langage des hommes d'affaires. Objet disciplinaire qui s'enseigne exclusivement dans les Écoles de commerce et dans les

filiales des Langues Étrangères Appliquées, la *Correspondance commerciale* en langue étrangère propose essentiellement, par une approche pluridisciplinaire (linguistique et économique), des formes verbales rattachées à des apprentissages et des modèles commentés, clairs et précis adaptés à chaque type (situation) de communication à l'international entre le client et son fournisseur. En les expérimentant, l'étudiant en langues appliquées (ou bien le marchand en formation) enrichit et élargit énormément ses potentialités dans la sphère de la communication.

Séverine Equoy Hutin (2010) observe les modalités par lesquelles la lettre commerciale met en scène une négociation des valeurs au service des dimensions transactionnelles et relationnelles du discours commercial et place la question des valeurs et de leur négociation au cœur du marketing relationnel¹⁹, ce qui fait que l'enseignement de la correspondance commerciale est tenu de s'appuyer sur les compétences pluridisciplinaires de l'enseignant et tenir aussi compte du fait que cet outil de communication, recouvre une finalité double pour l'entreprise : susciter chez le client l'intérêt pour l'acte de commande et consolider la relation client sur le long terme. Le consommateur commence à être considéré comme un partenaire et l'entreprise cherche à prévenir ses besoins et ses attentes, à tisser des liens étroits avec lui. Cette évolution assez rapide de la relation client exerce un fort impact sur les stratégies relationnelles des entreprises qui se réalisent désormais à travers des stratégies discursives et vont jusqu'à se traduire par une sorte d'« enveloppement » des rapports marchands dans des discours et des services aux apparences non marchandes.

La bonne communication avec les clients constitue donc un enjeu croissant dans le monde des échanges commerciaux. Le rapport entreprise-client n'y est plus envisagé seulement du point de vue de l'entreprise, dans la conquête et dans l'immédiateté d'une réponse en termes d'achat, mais dans le temps, dans les termes d'une relation durable. Tout cela suppose une longue préparation préalable (théorique et pratique) ainsi qu'un entraînement soutenu à la communication de haut niveau et, de ce fait, le professeur de correspondance ne peut que se soumettre à l'évolution aussi profonde que rapide du monde professionnel et des recherches dans son domaine d'intérêt et se rendre à l'évidence intégrant de son mieux les questions d'ordre linguistique et psychologique dans la problématique générale de la communication d'entreprise et gérer dans l'exercice de celle-ci tout un ensemble des compétences discursives, interculturelles et commerciales.

Le français des affaires, quoique moins utilisé par rapport à l'anglais dans la communication commerciale internationale, est parfaitement capable de

¹⁹ Dans le contexte concurrentiel mondial, à partir des années 1990, les entreprises ont graduellement changé leurs stratégies marketing passant des stratégies de marketing dit « transactionnel » ou « centré produit » à des stratégies de marketing dit « relationnel » ou « orienté client ».

s'adapter à la construction et au développement des relations pragmatiques exigées par les entreprises dans leurs activités à l'international.

Cela nous fait un effet plutôt bizarre de voir qu'il y a encore des écoles qui gardent l'habitude, dans l'étude du français, de se limiter à l'utilisation de l'analyse littéraire et à l'approche conceptuelle d'une pensée qui s'exprime par l'écrit. Mais avant d'adopter une position trop critique envers cela, admettons toutefois que la lecture et l'analyse littéraire sont importantes pour l'apprentissage du français général et pour l'éducation et la culture générale de tout individu et qu'à travers le travail sur les textes littéraires un étudiant finit par enrichir son expression et par la rendre plus élégante et plus raffinée dans n'importe quelle circonstance, y compris dans certaines situations professionnelles de communication à caractère général et moins spécialisées. Pour la rédaction correcte et la présentation des écrits professionnels, cela ne suffira pas. La langue professionnelle à laquelle on recourt inévitablement est beaucoup plus que cela. Elle est enseignée en LEA et vise à développer la maîtrise de la langue en milieu professionnel, s'adressant également aux étudiants et aux personnels concernés de l'entreprise. Elle exige une analyse préalable des discours et des actions dans le cadre de l'entreprise.

Quelle que soit la nature du document à traiter, l'écrit se veut toujours le mouvement de *quelqu'un* qui désire transmettre *quelque chose*. Et ce *quelque chose* ne peut être perçu, ne peut être compris que si l'émetteur est dûment identifié dans son milieu socio-professionnel et culturel et dans son histoire, même récente, et le message ne peut être appréhendé que s'il s'adresse à *quelqu'un d'autre*. Ce qui suppose de la part de l'entreprise qui écrit la volonté de bien identifier son interlocuteur, de le situer correctement afin de parvenir à éveiller son intérêt. *Le français des affaires* est donc un outil exceptionnel au service des entreprises qui, dans un contexte de compétition, d'extrême exigence, souhaitent transmettre une image de qualité attachée à celle d'une haute capacité créatrice.

OBJECTIFS PARTICULIERS ET OUVERTURE VERS D'AUTRES DISCIPLINES

D'une part, le présent article s'appuie sur cette connaissance de la nécessité pratique de la correspondance professionnelle qui s'inspire de l'efficacité et de la richesse des mots de la langue française, employée comme véhicule dans une relation de communication commerciale internationale et considérée dans des contextes professionnels complexes grâce à la transdisciplinarité. De l'autre, sans réduire l'importance des aspects traités jusqu'ici et sans les placer dans un plan second, notre article essaye de mieux définir pour la discipline en question certains mécanismes qui influent sur l'intercompréhension en s'interrogeant sur la possibilité d'une meilleure prise en compte du facteur psychologique dans la communication. Nos propos antérieurs sur l'approche transdisciplinaire de la

communication l'annoncent déjà en quelque sorte. Toutefois, n'étant pas spécialiste en psychologie, nous ne pouvons pousser plus loin nos observations et, de ce fait, nous allons juste signaler quelques aspects liés à nos préoccupations, laissant aux spécialistes la tâche de se pencher dessus. Cela pourrait, sans forcément contester les théories liées à l'interculturalité, jeter une lumière plus claire sur ce que nous avons décrit et compléter sûrement notre tableau. L'utilité d'élargir l'approche et de la compléter ainsi est issue d'un entretien enrichissant avec le jeune philosophe Ciprian-Gheorghe Socaciu de la Rice University of Houston, inspiré des recherches américaines récentes sur l'analyse du discours et du langage.

En effet, la pédagogie des langues étrangères appliquées, telle qu'elle était au début des années 1960, est influencée par les théories psychologiques dominantes à l'époque : le béhaviorisme (théorie du comportement) et le gestaltisme (théorie de la forme). Notons aussi qu'à partir des années 1950, les thèses béhavioristes relatives au langage et à la communication sont vivement contestées et que la psychologie est fortement influencée par la théorie de l'information, comme le précise Michel Billières dans une exceptionnelle synthèse intitulée « Les courants psychologiques antérieurs au cognitivisme en FLE » (accueillie par le site « Au fil du FLE » et consultée à l'adresse <http://www.verbotonale-phonetique.com/courants-psychologiques-anterieurs-cognitivism-fle/>). Ce qui se passe dans « la boîte noire, est de plus en plus souvent envisagé comme une sorte de traitement de l'information et le langage n'échappe pas à ces analyses » (Billières).

Le déclin du béhaviorisme et du gestaltisme est largement argumenté dans nombre d'ouvrages qui ne sont que le reflet des carences de ces deux courants dominants pendant plusieurs décennies. Il nous est difficile de dire s'ils appartiennent déjà entièrement au passé ou s'ils continuent à se prolonger dans les tendances actuelles. Voilà ce que note en ce sens Bonnet (in Dortier, 1999 : 176) :

Certains psychologues, dont les gestaltistes, se sont moins intéressés aux mécanismes que l'organisme met en œuvre dans l'acte perceptif qu'aux apparences que prennent les choses dans notre perception [...] Ce qu'ils décrivent est le produit fini des traitements perceptifs. Le béhaviorisme en didactique des langues appartient-il au passé?

Michel Billières (2015) trouve à juste titre que la question est plutôt insidieuse et avance un constat largement connu, notamment que certaines activités couramment proposées dans des manuels ou des sites FLE recourent, « sans peut-être même le savoir », à des « techniques pédagogiques directement inspirées de la psychologie du comportement alors que d'autres consignes ou présentations d'activités font irrésistiblement réfléchir à des propositions pédagogiques antérieures aux années 60... ».

Toujours est-il que les gestaltistes ont davantage anticipé qu'ils n'ont démontré certains résultats que le cognitivisme mettra en évidence.

Comme les langues étrangères appliquées sont une spécialisation à vocation professionnelle, tournée vers le monde de l'entreprise et vouée à l'international, il est tout à fait naturel que la plupart de nos étudiants visent une carrière à l'international. Dans l'exercice de leur profession, ils seront appelés à rédiger des écrits professionnels efficaces en différentes langues. La rédaction de la lettre commerciale doit donc forcément répondre à un double impératif : premièrement, elle doit tirer sa substance de données économiques à analyser en vue d'une attitude à adopter et, deuxièmement, elle doit concrétiser la résolution prise par un écrit approprié répondant à des règles précises de présentation et de style. De même, en entrant plus à fond dans le langage, on découvre que la structure de la phrase et les mots employés ne peuvent être, à aucun moment, anonymes. Ils doivent absolument porter la marque de l'auteur, de son identité et être bien orientés vers l'interlocuteur.

C'est bien ce que l'enseignant de cette discipline fascinante entend faire comprendre à ses étudiants afin de les conduire à appréhender, voire développer l'aptitude de se mouvoir dans diverses situations qui requièrent des connaissances de base, économiques, techniques, commerciales, juridiques et surtout linguistiques et interculturelles. Au fur et à mesure, ils apprennent également à identifier et à défaire les pièges de la communication qui relèvent parfois de la subjectivité humaine, parfois d'une mentalité, parfois d'une perception erronée de l'autre. L'un des plus dangereux pièges en ce sens est celui de penser avoir compris son interlocuteur sans le questionner, vu que le langage est un code descriptif de nos expériences et que, bien souvent, nous prêtons chacun un sens différent aux mêmes mots.

PROGRAMMATION NEUROLINGUISTIQUE ET STRATÉGIES DISCURSIVES

En pratique, cette difficulté peut être assez facilement contournée par un recours à un outil de programmation neurolinguistique nommé aussi « méta-modèle » qui permet de clarifier les besoins du client avec une très grande finesse et sans interpréter ses propos²⁰. C'est un outil qui pose les bases d'une écoute active qui implique le commercial (le vendeur) en lui permettant de recueillir des informations assez fiables au sujet des attentes de son client. De ce point de vue, la correspondance initiée entre un commercial et son client n'est qu'un dialogue sur

²⁰ Le Méta-Modèle est un modèle linguistique développé par la P.N.L. (Programmation Neuro-Linguistique) à partir des travaux de Noam Chomsky en grammaire générative transformationnelle et d'Alfred Korzybski en sémantique générale.

un sujet d'intérêt commun. Les lettres écrites par un commercial à son client et les réponses qu'il en reçoit ne sont en réalité que les étapes d'une « conversation » qui s'enchaînent au fur et à mesure que l'échange se réalise. Nous avons vu plus haut à quel point il est important de bien situer notre correspondant et de bien définir ses attentes. Plus ou moins confiants dans la multitude de compétences et habiletés dont ils disposent, les protagonistes de ce dialogue se lancent dans cette mission compliquée et tentent de se forger l'un de l'autre une image qu'ils prennent pour correcte, car basée sur sa propre perception de l'autre. C'est ce qui se passe entre un commercial et son client. Il se fait de son client une représentation qui n'est pas forcément la bonne, ni forcément la mauvaise, car elle repose tout simplement sur ce que nous prenons pour « attentes » de notre client en fonction de ce que nous croyons savoir sur lui, en fonction de son appartenance à un espace culturel, à une profession. Or, le champ de la perception ne coïncide pas nécessairement avec celui de la réalité. Parfois, l'image colle à la réalité, parfois elle est loin du profil que nous venons de construire à l'aide de notre propre perception. Autrement dit, nous nous forçons de l'autre et de ses attentes une image qui peut être correcte ou erronée. Le seul moyen de nous rendre compte de la justesse de notre construction et de la valider est d'en attendre la réponse. L'analyse de ce type de constructions discursives réunit dans son ensemble des recherches dont l'objectif final est de fournir une modélisation de l'interaction conversationnelle.

Dans un article consacré à la discipline en question et publié dans les pages de la *Revue française de linguistique appliquée*, Whittaker Sunniva (2001 : 95-102) fait remarquer à juste titre le fait que « la rédaction d'une lettre, commerciale ou autre, suppose que l'étudiant maîtrise certaines stratégies discursives qui sont rarement abordées dans l'enseignement de langues étrangères à l'université ». Décidément, la maîtrise de ces stratégies est déterminante pour la matière qui intéresse notre recherche, mais elles ne sauraient être utilisées dans la *correspondance commerciale* en l'absence des connaissances de base dans les domaines d'application. En effet, ces stratégies sont essentielles, comme le reconnaît plus loin l'auteur dans son article, mais elles posent souvent problème, même chez des étudiants qui ont atteint un bon niveau grammatical et lexical. Les lettres rédigées sont souvent très maladroitement et « elles frôlent parfois l'impolitesse, ou bien, au contraire, l'obséquiosité ». Savoir repérer le mode de communication de son interlocuteur pour ensuite s'y adapter ne relève pas seulement de la stratégie discursive, mais aussi du contenu de l'ensemble des disciplines économiques du parcours LEA (LMA) et représente indubitablement un enjeu capital pour un négociateur. Ces compétences augmenteront la qualité des entretiens du futur négociant avec ses clients et favoriseront à coup sûr les ventes. En effet, il est amené à comprendre que toute démarche commerciale ponctuelle s'inscrit généralement dans une stratégie de fidélisation qui vise à créer et à entretenir une relation de proximité naturelle et durable avec chacun de ses clients.

LA LETTRE COMMERCIALE

Pour rédiger une lettre commerciale professionnelle, il ne suffit donc pas de transmettre un contenu informationnel. Whittaker Sunniva (2001) rappelle dans l'article cité plus haut qu'« il faut aussi veiller à ménager sa propre face et celle du destinataire ». En tant que discipline, la correspondance commerciale se prête, par conséquent, particulièrement bien à l'étude de la fonction phatique de la langue, c'est-à-dire à l'étude des moyens mis en œuvre pour créer des relations entre l'émetteur et le destinataire d'un message langagier (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 9-14). De fait, Whittaker Sunniva (2001) fait remarquer aussi que cette discipline est assez unique à cet égard et signale que, dans les disciplines normatives des programmes universitaires de langues étrangères, cet aspect de la langue est quasi-absent. L'exercice de la correspondance commerciale déroulé dans le cadre des ateliers de simulations d'entreprise permet aux étudiants d'endosser des rôles et d'assumer un ensemble de responsabilités comme dans une entreprise réelle, dans une entreprise qu'ils « montent » eux-mêmes et qu'ils font vivre en équipe. Tous les acquis dans les disciplines d'application y sont sollicités et le jeu d'entreprise se déroule selon le scénario établi. Pourtant, au niveau de la communication professionnelle écrite en français, les étudiants sont plutôt mal à l'aise lorsqu'il s'agit de conjuguer les verbes irréguliers à la première et deuxième personne, ne parviennent pas toujours à utiliser la langue étrangère dans une situation spéciale, surtout dans un contexte conflictuel. La rédaction de lettres qui mettent en scène des relations conflictuelles entre les partenaires peut s'avérer utile pour traiter des aspects de la langue qui sont propres à une situation d'interaction verbale.

DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES

Dans ce qui suit, nous allons tenter de cerner les difficultés spécifiques à cette discipline, d'en identifier dans la mesure du possible la source et de les expliquer en les traitant par une approche linguistique, économique et pédagogique. Nous allons appuyer nos commentaires sur ceux que nous avons faits en marge des lettres rédigées par des étudiants en *Langues modernes appliquées* à la Faculté des Lettres de l'Université Babeş-Bolyai. La méthode de notre choix est *l'Atelier de correspondance en français*, considérant que c'est la seule à nous permettre d'animer des activités linguistiques en communication commerciale et (inter)culturelle étant basée sur des simulations et des jeux d'entreprise à complexité variable²¹.

²¹ Ce sont des activités que nous avons d'ailleurs largement décrites dans d'autres articles et dont nous allons juste évoquer certains aspects dans la mesure où ceux-ci s'avèrent utiles pour le sujet du présent article.

L'encadrement théorique que nous venons de décrire dans la première partie de cet article est présenté aux étudiants en début de cours, dans un nombre d'heures qui précèdent nécessairement le début des ateliers et va progressivement en parallèle avec les cours que les étudiants prennent en économie, marketing et en informatique. Les scénarios de travail sont établis en détail de commun accord avec les groupes d'étudiants. Ils suivent les relations client-fournisseur et se concentrent sur divers aspects de la communication commerciale comme, par exemple, l'offre, la commande, les conditions de vente, de livraison, de transport, de paiement et autres, la passation du contrat, l'exécution de la commande, la réclamation, la gestion des plaintes, etc. Les groupes d'étudiants se préparent pour la mise en communication de leurs entreprises (fictives) avec d'autres, le plus souvent d'un autre pays. La communication qui s'instaure entre l'entreprise *client* et l'entreprise *fournisseur* intéresse l'interculturalité exigeant en même temps des compétences commerciales, économiques, linguistiques et culturelles. Les participants mettent en avant les stratégies apprises en cours d'économie et en cours de marketing pour provoquer l'intérêt du client et obtenir ce qu'ils souhaitent, tout en laissant l'autre partie se sentir aussi gagnante. En principe, ils sont déjà conscients de ce qu'une négociation, lorsqu'elle est rondement menée, débouche sur un résultat gagnant-gagnant pour les deux parties.

EXEMPLES ET COMMENTAIRES EN MARGE DES FAUTES IDENTIFIÉES DANS LES PRODUCTIONS ÉCRITES DES ÉTUDIANTS

Le bilan du travail d'un semestre nous permet de passer en revue quelques-unes des difficultés majeures et les erreurs courantes que nous avons rencontrées dans une soixantaine d'écrits professionnels rédigés par les étudiants. Nous avons identifié dans leur français commercial des fautes de nature très diverse qui, malencontreusement, se multiplient avec le temps et finissent par remplacer dangereusement les expressions de bonne veine. Tandis que certaines sont facilement identifiables, certaines autres sont plus difficiles à repérer car elles relèvent moins de la grammaire que du registre mal choisi pour la situation de communication à traiter. Les erreurs ou gaucheries relevées dans ces lettres des étudiants peuvent en grande partie être reprochées au fait que les stratégies choisies ne sont pas adéquates au scénario de la lettre ou qu'entre les scénarios établis de commun accord avec les étudiants et l'objet de certaines lettres il n'y a pas de lien logique. Il en est aussi qui sont à la limite du faux et du juste. Les productions écrites prises en compte sont les lettres rédigées individuellement mais aussi les mails envoyés au professeur afin d'être analysés en classe et évalués dans le cadre de l'atelier. Nous allons présenter et décrire nos constats autour des types de problèmes et d'erreurs rencontrés dans ces productions écrites en commençant par

les plus fréquentes. Ces fautes, comme les difficultés identifiées et dont la gravité est variable sont largement commentées et expliquées chaque semestre lors du bilan et du feed-back, au terme de l'exercice de simulation. Nous allons les passer en revue par catégories, commençant par les plus courantes et typiques:

Non-respect ou méconnaissance totale de la norme AFNOR²² qui conseille la présentation normalisée. C'est une consigne permanente en cours et en atelier de correspondance commerciale et pourtant elle est peu respectée. Même si cette norme a une valeur de recommandation, elle doit être connue et utilisée autant que possible. Les entreprises, pour personnaliser leur courrier, y apportent souvent des modifications mineures, mais elles le font en gardant le souci de la conformité à la norme. Le papier doit être blanc, de format 21x29,7 (format A4 selon la norme Afnor). En matière de marge, il est convenable d'écrire des lignes ni trop longues, ni trop courtes et de privilégier dans la mesure du possible une disposition de la lettre qui ne fatigue pas l'œil.

Mauvaise gestion de l'espace : lettres mal organisées, sans paragraphes ou avec trop de paragraphes, trop longues. La plupart des lettres démontrent que leurs auteurs ignorent qu'ils sont tenus de veiller à limiter l'ensemble de la lettre à une seule page de format A4 : l'en-tête doit occuper le 1/4 supérieur de la page, le corps de la lettre doit occuper la moitié centrale de la page et la signature, le 1/4 inférieur de la page.

En-tête incomplet ou mal formulé. Très peu expliqué dans les manuels de correspondance commerciale, l'en-tête doit formellement comporter quelques mentions dont certaines sont obligatoires : un logo (ou symbole social) et divers renseignements utiles comme : le nom ou la dénomination commerciale de l'entreprise, la forme juridique de celle-ci, le montant de son capital social, l'adresse postale, le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce, le site Web et/ou le courriel ; les numéros de téléphone et de télécopie.

Absence des références (là où leur mention s'impose) ou confusion de celles-ci avec l'objet de la lettre ou avec le rappel des faits. Mention souvent négligée aussi par les auteurs de manuels de correspondance. Elle est juste indiquée comme nécessaire, mais elle n'est que rarement expliquée : « Vos références : XXX » ; « Nos références : XXX » (ou sous une forme abrégée « V/R » ; « N/R » ou « Vos réf »). La simple indication des références ne suffit pas. Pour éviter aux utilisateurs cette faute des plus courantes, il convient de préciser aussi que par les références, nous indiquons la personne qui est à l'origine de la lettre (ou les personnes). Plus clairement, par les initiales ajoutées, sont communiqués le nom et le prénom de celui qui écrit et signe la lettre. Parfois la lettre est dictée par quelqu'un et écrite par quelqu'un d'autre. Les références sont composées d'un

22

Association Française de Normalisation.

numéro d'ordre et/ou des initiales du (des) rédacteur(s) (souvent en majuscules) et de la/du secrétaire, séparées par une barre oblique inverse.

Exemple de références mal formulées : « Nos références : notre demande de renseignements ». Correct : « Nos réf. : J-M C »

Mauvaise présentation ou absence de l'objet de la lettre. Ce type de faute résulte d'une stratégie de communication défectueuse ou superficielle et du manque de lien logique entre la situation de communication à traiter et l'objet formulé, ce qui trahit aussi une visible mécompréhension du scénario de la lettre. L'objet étant l'ensemble des raisons qui ont provoqué la communication, il doit se présenter sous la forme d'un résumé très bref de l'événement ou de la situation. Son rôle est de permettre au destinataire de connaître immédiatement la nature du problème qui va lui être soumis et d'y répondre avec un maximum d'efficacité. Exemple d'objet mal formulé: « *Une réclamation* ». Correct : « réclamation pour livraison tardive, commande N°3234/2016 ». À bien regarder, l'objet est une réponse à une question simple : « De quoi s'agit-il ? ».

Incapacité de résoudre la situation de communication entre client et fournisseur du point de vue de l'objectif à poursuivre. Mauvaise perception du profil du client et de ses attentes. Le plus souvent, à l'origine de cette difficulté se trouve l'analyse insuffisante ou superficielle, voire l'incompréhension de la situation commerciale à traiter, ce qui indique également un manque de compétences thématiques dans les disciplines d'application (Relation-Client, Communication commerciale).

Difficulté à traiter la zone du destinataire et à insérer la mention « À l'attention de ». Le nom et l'adresse du destinataire doivent être précédés de la mention « À l'attention de » et se placent sous la date (ou, selon certains auteurs, devant celle-ci) en prenant soin d'aligner l'ensemble sur la droite. Cette zone de la lettre nommée aussi *suscription*, a souvent posé problème au moment de l'insertion de la mention « À l'attention » [+ de/ du] + Prénom et NOM + Fonction+ adresse.

Exemples de suscription fautive : « À l'attention du Monsieur le Directeur » ; « À l'attention de le Monsieur le Directeur » ; « A l'attention du Monsieur UNTEL, le Directeur ». Pour faire correct, il faut écrire : « À l'attention de Monsieur UNTEL, Directeur de [+Service/ Entreprise + coordonnées postales de l'entreprise] ».

Une deuxième difficulté est rencontrée dans la situation où seule la fonction est connue, et pas le nom et le prénom de la personne. Dans ce cas, il convient d'écrire « À l'attention de Monsieur le Directeur du » ou « À l'attention de la Direction du /de » [+Service/ Entreprise + coordonnées postales de l'entreprise] ».

Mentionnons aussi qu'écrire « À l'intention de » au lieu de « À l'attention de » est également une erreur couramment commise. La mention « à l'attention de » est placée en tête d'une lettre, pour préciser son destinataire et informer que le

document est soumis à l'examen de celui-ci, alors que la locution « à l'intention de » signifie que la démarche est faite en l'honneur de quelqu'un, pour qu'elle lui soit agréable ou profitable. On écrit donc : « les demandes seront adressées à l'attention de l'agent comptable » et « j'ai rédigé ce cours de correspondance commerciale à l'intention de mes étudiants ». On distinguera aussi : « À l'attention du responsable marketing » et « l'auteur a écrit ce livre à l'intention des passionnés de la gastronomie ».

Difficulté à écrire le lieu et la date en français. Le lieu d'expédition et la date sont souvent écrits à l'anglais et ne figure pas en haut et à droite de la lettre. En français, il faut mettre la date exacte précédée de l'article défini « le », en écrivant le nom du mois en toutes lettres et sans majuscule. La date est précédée du nom du lieu de l'expédition. Exemple fautif : « Lyon, le 21 Avril 2013 ». L'étudiant ignore ou ne se rappelle pas qu'en français le nom du mois ne prend la majuscule que lorsqu'il se trouve en début de phrase, jamais dans la date. Cette faute est l'une des plus courantes aussi et se retrouve surtout dans les épreuves des étudiants qui apprennent aussi l'anglais.

Une autre faute liée au lieu et à la date apparaît dans des formulations incorrectes comme : « La Rochelle, le 15 avril 2016 », ou « La Haye, le 12 mars 2016 ». La règle dit que la présence de l'article défini faisant partie du nom d'une localité oblige à la suppression de l'article défini qui précède la date. Pour corriger les fautes ci-dessus, nous proposons donc de supprimer l'article devant la date et d'écrire : « La Rochelle, 15 avril 2016 », ou « La Haye, 12 mars 2016 ».

Formule d'appel inappropriée : en français, écrire « Monsieur UNTEL », « Madame UNETELLE » est incorrect (c'est un usage anglo-saxon et germanique). On commence toujours par un titre de civilité du type « Madame [+Fonction] », « Monsieur [+Fonction] » ou « Madame, Monsieur, » qui sera décalé par rapport au bord de la feuille et cette formule sera obligatoirement reprise dans la phrase de politesse en fin de lettre. Une difficulté visible apparaît dans les copies des étudiants lorsqu'ils doivent choisir entre « Monsieur » ou « Madame [+Fonction] » et « Monsieur » ou « Madame] » sans mention de la fonction. La forme correcte est celle qui contient la fonction. Pourtant, lorsque la fonction du destinataire est inconnue, la formule d'appel peut se limiter à « Monsieur » ou « Madame ». Malencontreusement, la plupart des auteurs de guides et de manuels de correspondance commerciale ne prennent pas le temps d'expliquer qu'en français, dans un courrier professionnel, l'emploi de « Monsieur » ou « Madame » sans ajout de la fonction n'est que rarement accepté comme correct. Les seules situations où il n'est pas perçu comme une impolitesse est celle où le rédacteur de la lettre s'adresse à un client quelconque parmi d'autres (donc à tous clients confondus) et celle où le rédacteur ne dispose d'aucun moyen de s'informer convenablement pour mentionner dûment la fonction de son destinataire. Les titres de civilité prennent toujours la majuscule et la fonction aussi. La formule

« Mademoiselle » ne s'utilise plus dans les courriers professionnels depuis 2012²³. Dans le cas plutôt rare de lettre à plusieurs destinataires, il est convenable d'indiquer un seul par ligne. Une faute courante de disposition dans l'appel est : « Monsieur, » suivi de « Madame, », au lieu de « Madame, » suivi de « Monsieur, » tout simplement parce que « Monsieur » doit être disposé en dessous de « Madame ».

D'autres formules d'appel fautives présentes dans les lettres des étudiants sont : « Madame le Professeur X., ». C'est incorrect car on ne doit pas faire suivre le titre de civilité du nom de famille (patronyme) de la personne à qui l'on s'adresse. De même, les formes du genre Madame Villeneuve; Cher Monsieur Dupuis; Docteur Tressault; Bonjour, Madame Beunier sont donc aussi à éviter. Certaines personnes sont d'avis que les formules d'appel « Bonjour, Madame. » ou tout simplement « Madame, » sans patronyme sont des formulations trop froides pour un courriel, mais il n'en est rien. Dans des situations de communication professionnelle, le protocole déconseille l'emploi du patronyme.

La formule « Monsieur », « Madame » ou « Messieurs » utilisée souvent à tort dans les situations où la fonction du destinataire est connue (et déjà mentionnée dans la zone réservée au destinataire) est aussi une faute. À notre avis, cette faute trouve son origine dans les modèles de lettres qui abondent sur Internet et dont les auteurs oublient trop souvent d'expliquer aux usagers à quel point il est important de savoir travailler avec les modèles de lettres fournis.

Le signe d'exclamation après le titre de civilité ou dans le corps de la lettre, comme la rédaction (partielle ou entière) d'une lettre, d'un message ou des notes de service sur Internet uniquement en majuscules sont à proscrire absolument, car elles traduisent une hausse de ton, un cri. Or ce n'est pas dans notre intérêt de laisser lieu à de telles impressions. Exemples fautifs : « Bonjour ! », « Madame le Professeur ! », « Cher Monsieur ! », « BONJOUR ! », « MADAME LE PROFESSEUR ! », « CHER MONSIEUR ! ».

Personnaliser une lettre ne signifie pas seulement ajouter les coordonnées et les éléments manquants à un texte déjà fait, mais bien plus que cela : c'est une procédure qui impose un important travail sur le texte aussi car, en réalité, quoique très utile, le modèle n'est qu'un texte de base (un point de départ) et ne peut aller trop loin avec les formules proposées. Il s'arrête à un niveau trop général pour que nous puissions le prendre comme tel. Malencontreusement, les auteurs d'articles et d'ouvrages de spécialité ne s'attardent pas assez sur cet aspect, ignorant à bon escient l'impact que cela peut avoir sur le choix des usagers. Donc là où s'arrête le modèle, c'est au rédacteur d'entrer en jeu pour adapter et personnaliser dûment le

²³ Depuis 2012, il est recommandé de supprimer autant que possible l'emploi du terme « Mademoiselle » (voir aussi : <http://business.lesechos.fr/directions-generales/gouvernance/conseil-d-administration-surveillance/passe-la-porte-de-l-entreprise-mademoiselle-ou-madame-4071.php?RjrgRWQJ9pKouAPk.99>)

message. Malheureusement, en fin d'exercice de simulation de recrutement de personnel ou de communication client-fournisseur, plus de 40% des lettres de candidatures ou des lettres adressées aux clients et aux fournisseurs sont quasiment identiques aux modèles étudiés. Si les autres modèles d'écrits professionnels (contrat, commande, bon de commande, facture, accusé de réception, liste de prix, etc.) peuvent être empruntés comme tels, il n'en est pas de même pour les lettres commerciales qui constituent un flux dynamique d'idées développées dans le cadre d'une communication professionnelle entre deux partenaires pour se mettre d'accord sur les détails d'une affaire.

Difficulté à formuler un rappel des faits en début de lettre. Exemple de rappel de faits mal formulé : « J'ai reçu votre lettre et je vous en remercie ». Souvent rencontrée dans les écrits des étudiants, cette formule, quoique polie, demeure creuse, sans intérêt et ne sert à rien, d'autant moins en cas de litige. Situé en début de lettre professionnelle (qui ne doit jamais commencer par « je »), le rappel des faits doit résumer l'essentiel de la situation, donc ne pas se cantonner dans le conjoncturel, mais évoquer tout ce qui permet de retrouver les traces liées à la lettre présente et d'éviter les malentendus ultérieurs avec un client difficile. On écrira en essayant de donner la maximum de détails dans le moindre nombre de mots : « Nous avons bien reçu votre lettre du 15 avril courant portant sur la modification de votre commande [un rajout de ... à la commande initiale N0... du...] et vous remercions de votre confiance ».

Formules finales de politesse inappropriées. De nombreuses entreprises utilisent encore des formules de politesse très alambiquées. La tendance actuelle est à la simplification. On trouve de plus en plus souvent des formules de politesse très simples, similaires à celles utilisées par les anglo-saxons comme : « cordialement vôtre », « sincèrement », « respectueusement ». Pourtant, l'attention prêtée à cette zone de la lettre demeure primordiale et le choix n'est pas facile. Pour faire correct, il est préférable de respecter la norme de politesse appropriée et de laisser à notre correspondant la décision de simplifier le premier.

Les fautes les plus courantes montrent que nombre d'étudiants ont du mal à distinguer les lettres écrites d'égal à égal des lettres écrites à un supérieur hiérarchique et croient avoir bien procédé en écrivant à un supérieur « Recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées » au lieu de « Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux ».

Parmi les fautes typiques, il y en a aussi d'autres qui méritent notre attention : « Veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées ». C'est une formule incorrecte, car on agrée l'expression de sentiments mais pas les salutations. La formule correcte est : « Veuillez agréer, [+ Reprise de la formule d'appel], nos salutations distinguées ». De même, « Salutations empressées » est une formule obséquieuse à éviter et « Assurance » ne s'emploie pas d'inférieur à supérieur hiérarchique.

Le Plan. Absence du plan ou construction superficielle de celui-ci : absence d'un développement cohérent des idées vers l'objectif que la lettre doit atteindre ; absence des conclusions ou conclusions mal exprimées sans rien résumer et sans proposer une suite, sans parler d'éventuelles décisions ou attentes. Non-respect de la règle des cinq « C » : clair, complet, concis, convaincant, correct.

Mauvais emploi (impropriété) de certains mots. Ne connaissant pas toujours le sens correct des mots, il arrive qu'on les emploie dans un sens qu'ils n'ont pas.

Citons quelques situations qui ont posé problème dans les productions écrites des étudiants : « C'est une compagnie qui dépense des sommes conséquentes pour sa propagande ». Correct : « c'est une compagnie qui dépense des sommes importantes pour sa publicité ». Un autre cas est celui des mots qui désignent les différents types de diminution de prix : *rabais*, *réduction*, *escompte*, *remise*. Ces termes sont souvent confondus. Sur le fond de connaissances thématiques précaires, les usagers étudiants (et non seulement) les prennent pour des synonymes, ce qui est faux. Le *rabais* est une diminution de prix attribuée à cause d'une qualité inférieure ou d'un défaut de conformité. Exemple d'utilisation correcte : « Un rabais sur des produits légèrement défectueux ». La *réduction* est un terme général désignant une diminution de prix. Exemple d'utilisation correcte : Pour trois jours, ces articles sont en réduction. L'*escompte* est une réduction accordée à cause de l'acquittement d'une dette avant son échéance. Exemple : « Vous allez pouvoir profiter d'un escompte de 10 % si vous payez le bail annuel en un versement ».

La *remise* est une réduction accordée en fonction de quantités (importantes) achetées en un lot. Exemple : « Obtenez une remise de 5 % pour tout achat de 500 unités ou plus ».

Une autre faute rencontrée c'est l'emploi négligent du terme « marchandise » : utilisé au hasard dans une lettre, sans contextualisation ou sans que l'on précise en préalable ce qu'il recouvre, il risque de transmettre une connotation négative, liée au marché noir. Il y a aussi le cas du mot « médiocre ». Dans son sens littéraire, ce mot est préférable au terme « moyen » alors que, dans le langage courant, c'est devenu l'inverse. Nous devons toutefois penser à l'image que le destinataire peut se faire de nous et à la façon dont il pourra interpréter notre propos s'il ne peut appréhender ce terme avec la connotation péjorative qu'il a en pratique.

Mauvais emploi de certains verbes. Le cas du verbe remercier : « remercier pour avoir » au lieu de « remercier de ». Nombreux sont les correspondants qui hésitent entre les prépositions « de » et « pour » dans leur formule de politesse. La règle en est simple et pourtant trop souvent ignorée : lorsque le verbe « remercier » est suivi d'un infinitif, il se construit avec la préposition « de » : Il faut donc écrire : « Je vous remercie de prendre en compte

cette demande aussi », « je vous remercie d'avoir fait ce choix ». En revanche, lorsque le verbe « remercier » est suivi d'un nom dénombrable, la préposition « pour » est de rigueur : « Je vous remercie pour les précieux commentaires fournis hier en classe ». Pour ce qui est de la formule « Merci de » (faire ceci/cela), il faut préciser qu'elle peut poser problème aussi. Interrogés au sujet du choix de cette formule, la plupart de ceux qui l'ont utilisée ont été convaincus d'avoir bien fait, ignorant qu'en dépit de sa forme polie, cette formule passe pour un ordre.

Emploi fautif de certaines expressions, comme « savoir gré ». L'expression par laquelle l'on exprime sa gratitude est « savoir gré ». Pourtant, dans bien des cas elle est mal écrite : « je vous serais gré de m'accorder cette chance » au lieu de « je vous saurai gré de m'accorder cette chance ».

Répétitions, emploi abusif ou erroné de certains mots ou expressions. « J'ai le plaisir de... » est moins élégant que « Il m'est agréable de... » et pourtant cette forme (la meilleure) est rarement préférée. C'est aussi le cas des abréviations (« Mme » au lieu de « Madame »), etc.

Ton inapproprié, style mal adapté. Les productions écrites des étudiants abondent en formules de politesse mal choisies, phrases écrites dans un style, froid ou distant, excuses mal formulées, phrases maladroitement, trop longues, dépourvues de clarté, phrases dépourvues de la moindre nuance de courtoisie, ton abrupte ou grossier, phrases écrites en majuscules, l'emploi des signes d'exclamations dans le corps de la lettre, ce qui traduit une hausse du ton. Ce sont des formulations à bannir dans une lettre professionnelle. La présence dans une lettre professionnelle de ce type de fautes, qui ne sont pas forcément des fautes de grammaire, conduit inévitablement le destinataire à se forger de nous une image très différente de ce que l'on espère et nous oblige à voir à quel point le style, porteur lui aussi de message, peut contribuer à cela. Souvent négligé dans les guides et les manuels de correspondance commerciale, il mérite, à notre avis, une attention particulière car la perception que le destinataire se fait de nous en dépend considérablement. Un style trop littéraire pourra, par exemple, selon le contexte, être perçu par le destinataire de notre lettre comme pédant, obscur, condescendant ou, à l'inverse, plaisant, ou même flatteur. Malgré les contraintes auxquelles il est soumis, le rédacteur dispose pourtant de nombreuses possibilités pour marquer la tonalité de ses lettres. Pour adoucir ses phrases et les rendre plus courtoises, il dispose de plusieurs procédés dont la plupart sont déjà classiques. Insérer une incidente ou un adverbe, par exemple, peut produire un effet inattendu. De ce fait, dire dans une lettre de rappel que « Ce retard de paiement est certainement dû à un oubli de votre part » est rude et beaucoup moins poli que « Ce retard de paiement, nous en sommes convaincus, est dû à une erreur ou à un simple oubli de votre part » formulation qui est préférable, disant exactement la même chose, mais en se situant dans les limites normales de politesse. Un adverbe peut jouer un rôle similaire : « Je suis toutefois persuadé qu'il s'agit d'un malentendu. ». L'emploi du

conditionnel pourrait également servir ici. Ainsi, « Je souhaiterais solliciter une modification de ma dernière commande. » sera toujours préférable à « Je veux modifier ma commande ». De même, la mise du verbe au passif peut en certains cas éviter d'indiquer directement le responsable d'un embarras ou d'une difficulté. Ainsi, il est préférable de dire : « une erreur d'étiquetage a été commise » au lieu de « vous avez mal étiqueté ... ».

Une longue série de formulations fautives peuvent être citées. Nous en reproduisons quelques-unes des plus fréquentes et déconseillées dans un courrier professionnel : « baser sur » au lieu de « fonder sur » ; « rapport à » au lieu de « à propos de » ; « demander à ce que » au lieu de « demander que » ; « informer de ce que » au lieu de « informer que » ; « de par » au lieu de « par » ; « par lettre susvisée » au lieu de « par lettre visée, rappelée en référence » ; « je vous annonce » au lieu de « j'ai l'honneur de vous rendre compte » ; « nous avons convenu de nous revoir » au lieu de « nous sommes convenus de nous revoir » ; « par contre » au lieu de « En revanche » ; « dans le but » au lieu de « afin de ». Il est important de se rendre compte en apprenant à bien écrire une lettre que chaque décision du rédacteur aura son influence sur la réaction du lecteur. Ainsi, la présentation, l'ordre des idées et la formulation finale devront tous contribuer à ce que le lecteur garde à tout instant une image positive de l'entreprise.

L'incapacité de s'écarter des modèles étudiés ou la mauvaise exploitation de ceux-ci conduisent à d'autres fautes aussi comme le remplacement abusif du nom des deux entreprises par « notre entreprise » et « votre entreprise » sans aucune autre mention et « nous », « vous ». Cela traduit parfois une négligence, une approche superficielle de la situation de communication à traiter, voire une incapacité rédhibitoire en la matière.

CONCLUSIONS

L'apprentissage de stratégies discursives par les étudiants est fondamentale dans le paradigme de la communication car celles-ci parachèvent et garantissent en même temps la qualité de la communication. Nous avons essayé de montrer, à partir des lettres commerciales écrites par des étudiants roumains, comment un grand nombre de fautes sont dues à une compréhension fautive des modèles fournis par Internet, à la mauvaise interprétation de la situation d'énonciation et, par conséquent, à un mauvais choix de la stratégie discursive à adopter. De même, la mauvaise perception du client et de ses attentes en vertu des clichés culturels qui agissent au niveau de la communication (inter)culturelle conduit (ou peut conduire) à une image (construction) erronée de celui-ci. Contrairement aux fautes grammaticales généralement attribuées à une maîtrise insuffisante de la langue, ces fautes qui relèvent de la fonction phatique de la langue, d'une capacité plus ou

moins réduite à l'argumentation ou d'un comportement culturel ou individuel (sans être associé nécessairement à une mentalité ou à une culture) peuvent avoir des effets très fâcheux dans la mesure où la lettre commerciale peut être alors mal interprétée.

La communication client passe inévitablement par la correspondance commerciale. Et comme la lettre d'affaires constitue souvent le premier contact avec une entreprise, fonctionnant comme un véritable ambassadeur ou comme une carte de visite, elle respectera toujours le style appelé « professionnel », sans fautes d'orthographe ou de grammaire. Il est donc impératif qu'elle ne soit pas faite au hasard, et qu'elle soit d'une excellente qualité de tous les points de vue : soignée en ce qui concerne la qualité de l'expression, mais aussi en ce qui concerne le contenu et la présentation. Il est également important que l'ordre des idées soit rigoureusement établi, que la formulation finale soit appropriée et que la lettre, dans son ensemble, conduise le destinataire à garder à tout instant une image positive de l'entreprise.

Le rédacteur ne doit pas agir en amateur, mais en professionnel hautement qualifié, muni de prérequis théoriques et pratiques de nature à lui permettre de bien promouvoir par ses lettres l'image de son entreprise. Il doit absolument être conscient de l'importance de sa tâche et savoir que chaque décision prise lors de la rédaction d'une lettre aura son influence sur la réaction du destinataire.

Bibliographie

- Billieres, M. (2015) « Les courants psychologiques antérieurs au cognitivisme en FLE », URL : <http://www.verbotonale-phonetique.com/courants-psychologiques-anterieurs-cognitivisme-fle/>, consulté le 20.09.2016.
- David, A. (2005) *L'Intelligence Économique et les Systèmes d'Informations : Problématiques et approches de solutions*, URL : <http://hal.inria.fr/inria-00000255/en/>, consulté le 20.09.2016.
- Delamotte, E. (éd.) (2004) *Du partage au marché : regards croisés sur la circulation des savoirs*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- Equoy Hutin, S. (2010) « La lettre commerciale de vente par correspondance : Relation-Client et négociation des valeurs » in *Argumentation et Analyse du Discours*, n°5, URL : <http://aad.revues.org/993>, consulté le 22.09.2016.
- Farchy, J., Froissart, P. (2006) « Le paradoxe de l'économie et de la communication » in *Hermès*, n°44, 2006.
- Girard, D. (1972) *Linguistique appliquée et didactique des langues*, Paris, Armand Colin & Longman.
- Girard, D. (1974) *Les langues vivantes*, Paris, Larousse.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992) *Les interactions verbales*. Tome 2, Paris, Armand Colin.
- Laborde, A. (2005) « Les enjeux de la relation client », *Communication et organisation*, n° 27, URL : <https://communicationorganisation.revues.org/3233>, consulté le 26.09.2016.
- Libaert, t. et Moinet, N. (2012) « La communication, clé de voûte de l'intelligence économique », *Communication et organisation*, n°42, URL : <https://communicationorganisation.revues.org/3828>, consulté le 26.09.2016..
- Moirand, S. (1982) *La communication épistolaire. Actes du Colloque Le français des affaires*, École des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague.
- Piatelli-Palmarini, M. (1988) *Teorii ale limbajului. Teorii ale învățării. Dezbateră dintre Jean Piaget și Noam Chomsky*, versiune în limba română îngrijită de C. Mare, traducere de E. Popa, I. Popa, M. Toader et T. Toader, București, Editura Politică.

- Toader, M., Mihăescu, M., Pelea, A. (2015) « Culture d'entreprise et communication commerciale à l'heure de la mondialisation » in Joël BRÉMOND, Mihaela TOADER, Alina PELEA, Manuela MIHĂESCU, *RIELMA*, supplément au n°8, « Productions et identités locales en contexte de mondialisation », URL : http://lett.ubbcluj.ro/rielma/RIELMA_no8_2015_Supplement2.pdf, consulté le 26.09.2016.
- Whittaker S. (2001) « La correspondance commerciale : apprentissage de stratégies discursives en langue étrangère », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VI, n°2, URL : <http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2001-2-page-95.htm>, consulté le 26.09.2016.
- Wolton D. (2004) *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais ».
- Wolton, D. (2007) « De l'information aux sciences de la communication » in *Hermès*, n°48, « Racines oubliées des sciences de la communication », Paris, CNRS Éditions, pp. 189-202.

Mihaela TOADER Phd is a Professor at the Faculty of Letters, Babeş-Bolyai University. Currently Head of the Department of Applied Modern Languages and of the Centre for Language Industries. Her current teaching and research activity concerns general and specialized translation, French grammar, French for professional communication and business simulations. Coordinator of several European linguistic projects and of the *International Journal of Applied Modern Languages Studies/Revue Internationale d'Études en Langues Modernes Appliquées*, author of several articles and books on the translation profession and the multilingual professional communication.

Enhancing skill development opportunities for translators

Silvia Blanca Irimiea

Babeş-Bolyai University

Abstract. The present paper is an empirical and argumentative study, which goes out from the European educational policy, a policy aimed at promoting work-based learning, ensuring quality in Vocational Education and Training (VET) provision and providing continuous professional training to both employees and teachers, trainers, mentors. The paper sets out to investigate the translation market which absorbs the graduates of the Applied Modern Languages Department of Babeş-Bolyai University and to show (1) how graduates adapt *to specific job requirements and exigencies*, (2) the ways *translators overcome job-specific difficulties*, and (3) *the training opportunities offered to translators after their graduation*. The scope of the study is limited to the local practices available in 2015-2016. Building on a literature review of research carried out by CEDEFOP on work-based learning (2010, 2012; EC, 2012a, 2012b, 2013), on Eurofound statistics (July, 2016) and Unesco reports (2008, 2015), the study draws on information provided by local translation offices managers and employees and the discussion of results. The discussions and reports on the collected data reveal, on the one hand, a stable and satisfactory situation, in general, guaranteed by the quality of translations and qualified translators, yet, on the other, they show that the development or improvement of skills relies mostly on the employee's own means and resources, and on the limited 'in-company' training offered by the employers.

Keywords: lifelong learning policies, EU skill development practices, translation skills, focus groups, academia and stakeholders

I. INTRODUCTION

In the present economic downturn, which requires EU Member States not only to alleviate the social costs of the crisis and to plan for the subsequent recovery, but also to deal with new challenges, such as: the massive wave of (im)migration, the threat of the "Islamic State" (ISIS), the uncertain future of Deutsche Bank, the most trusted and reliable German bank, the 'Brexit' and its economic effects on an exhausted Europe, and, finally, the spectrum of a new financial crisis looming ahead, make people feel insecure. Newspaper headlines of the kind "If Deutsche Bank Goes Under It Will be Lehman TIMES FIVE!" (www.silverdoctors.com/gold/gold-news/), "Deutsche Bank to Initiate the Next Financial Crisis? Stock Could Be Headed to Zero", or "Europe is extremely sick", says the Deutsche Bank chief economist (Vermeulen, 2016), is news that would make people reflect on and worry about their own future.

A proposed solution for the 2008 crisis was to support people to acquire the skills that lay the foundations for innovation and match the future employment needs. But would this solution work for the crisis that lies ahead? At this point, we are inclined to ask ourselves *to what extent will the educational lifelong learning policies of the European Commission solve the job-related problems of the citizens*, let alone deal with the urge of (re)educating the mass of immigrants. Under the circumstances, European citizens need to be supported to manage (working life) transitions more effectively and easily, and have access to training opportunities in order to develop and improve their professional skills or acquire new skills.

So far, European education policy sought to promote work-based learning through more apprenticeships, to ensure quality in Vocational Education and Training (VET) provision, give more access to vocational qualifications, embed key competences in education programmes, and provide continuous professional training to employees, on the one hand, and teachers, trainers and mentors, on the other.

In 2009, Eurostat indicated that the ‘probability of participating in continuing training and other learning opportunities increases with skill and occupation levels’(CEDEFOP, 2011:22). Similarly, the European working conditions survey published by “Eurofound” (2007) points to “higher participation in learning for employees with jobs entailing complex tasks, team work, and the implementation of quality standards, as well as for those who make use of a variety of working methods in their jobs”. (CEDEFOP, 2011:22) **However, some factors influencing training strategies and practices are specific to sectors, such as technological progress and the introduction of new products, while others depend on the company’s characteristics, are linked to government policies and regulations’ (Idem.) or are job-specific.**

The proportion of enterprises providing some kind of training is a key indicator of the contribution of the workplace to *lifelong learning*. According to the Eurostat third continuing vocational training survey in 2005, the countries with the highest share of enterprises providing training were Denmark (85%), Austria (81%), Sweden (78%), Finland (77%), the Netherlands (75%), and France (74%). Romania classifies along with southern states such as: Greece (21%), Bulgaria (29%), Italy (32%), Poland (35%), Latvia (36%), Romania (40%) and Portugal (44%). The Eurostat survey also states that, in spite of the low share of enterprises providing training in these countries, in some states, as a ‘response to positive trends in economy, companies had started to shape human resources strategies, slowly acknowledging training as an important business development factor (Unesco, 2008). Overall, according to CEDEFOP analyses, ‘in most northwest and south European countries, enterprises invested less in training, as a share of total labour cost and per employee, than five years before’(CEDEFOP, 2011:23). Lower expenditure in training went hand in hand with a deterioration of training

indicators, such as *participation by employee* and *intensity of the training* provided in terms of hours, *calls for action* at policy and sector levels. According to the same European sources, the trend was reversed in 2010 with an increase in ‘on-the-job’ training from 24% in 2005 to 30% in 2010.

The international survey focus started to be geared towards the following aspects: (1) organizational arrangements (the existence of a training department or team, collective agreements covering training issues), (2) enterprise training policies, training processes, enterprise infrastructure, training agendas (training plans, specific budgets, assessment of skill needs), and (3) quality approaches (evaluation of training provided).

According to the European data, not all categories of employees benefit from training and learning opportunities in the same way. Some of the training is provided by employers, while other training is provided by specialized providers. There are, however, cases when the employees do not benefit of such opportunities but resort to their own resources. It is the purpose of this presentation to engage in a discussion regarding the further training opportunities offered to translators in Romania, the municipality of Cluj-Napoca, and the local practices as they are revealed by the survey. The investigation looks at the way in which local practices are aligned to European further skill development strategies and policies.

II. PRE-REQUISITES. THE TRANSLATORS’ PROFESSIONAL TRAINING AND QUALIFICATION

In order to be employed, the translators need a national certification or an authorization. Until 2012 the translator’s certificate was issued by the Ministry of Justice. In 2012, the Ministry of Culture, through The National Institute for Culture and Cultural Training, published a *Regulation* according to which the translators should be certified by the latter institution.

The reviewed and approved *Extract* of the *Regulation* regarding the application of the Law for Public Notaries and Their Activity, No 36/1995, approved through Order of Ministry of Justice No 2333/C/2013, Subsection 5, Art 318, (1), specifies that “In cases of notary acts and procedures, the translations shall be made by interpreters and translators authorized by the Ministry of Justice”²⁴ (our translation). Article 2 of the same document states that “Citizens of the EU Member States or belonging to the European Economic Area or to the Swiss Confederation may perform authorized interpreting or translating activities of notary acts or procedures, if their certificates or other similar documents

²⁴

“ART. 318 (1) Legalizarea semnăturii interpretului și traducătorului autorizat se face potrivit procedurii prevăzute de lege și prezentei subsecțiunii. În actele și procedurile notariale, traducerea se efectuează de interpreți și traducători autorizați de Ministerul Justiției”.

testifying the quality of authorized interpreter or translator for the translation of legal and judicial sciences, issued by competent authorities in their own state of origin or provenance, were recognized by the Ministry of Justice”²⁵ (our translation).

However, the exigencies regarding the translator employment requirements and status vary. According to Law 76/2016 regarding the Amendment of Law 178/1997, the authorized translators working for the Ministry of Justice must hold a certification issued by the Ministry of Culture for legal sciences. The Ministry of Culture stipulates in a firm note that ‘According to Law 76/2016 regarding the modification of Law 178/1997 for the authorization of translators, translators authorized by the Ministry of Justice can be only the persons who have been validated by the ministry of Culture as translators for legal sciences from Romanian into a foreign language and from a foreign language into Romanian²⁶’ (our translation).

In addition, according to the web site of the National Institute for Culture and Cultural Training, legislative and legal institutions require that translators register as authorized translators in the area or district where they live. The documents needed for the authorization of translators involve: a written request letter and the translator authorization (certificate) issued by the afore-mentioned Ministry of Culture.

The professional certification required by other employers, such as private translation offices, may mainly involve the diplomas issued by the attended university programme, which accounts for the translation skills and competences of the holder.

However, the recruitment requirements vary from office to office or from organization to organization, and depend on the established policies as well as the stringency of the employers’ need for a translator.

Most of the professional, authorized translators who operate on the local market of Cluj-Napoca have graduated from a general or specialized translation programme or from the philological section of the Faculty of Letters, Babeş-Bolyai University of Cluj. Consequently, they are well familiar with translation activities and have acquired more experience working as placement students. Graduates

²⁵ “(2) Cetățenii statelor membre ale Uniunii Europene sau aparținând Spațiului Economic European ori ai Confederației Elvețiene pot desfășura activitatea de interpret și traducător autorizat în acte și proceduri notariale dacă le-au fost recunoscute de Ministerul Justiției certificatele sau alte documente similare care atestă calitatea de interpret și traducător autorizat în specialitatea științe juridice, emise/eliberate de autoritățile competente din statul de origine sau de proveniență”.

²⁶ “Potrivit legii 76/2016 privind modificarea legii 178/1997 pentru autorizarea traducătorilor, pot fi traducători autorizați de către Ministerul Justiției doar persoanele care sunt atestate de către Ministerul Culturii ca traducători pentru specialitatea științe juridice, din limba română în limba străină pentru care solicită autorizarea și din limba străină în limba română”.

coming from philological sections have learned to deal with specialized translations *on the job* or on their own.

The active translators belong to different age groups, but, in general, the younger generation of qualified translators prevails. However, not all translators who work for local translation offices hold a certification issued by the Ministry of Culture. Most of them have acquired a university degree in Applied Languages Studies which testifies for the acquired translation competences and skills.

Generally speaking, the qualified and/or authorized translators have several options regarding their employment status. On the one hand, they can work as freelancer translators or, on the other hand, they can work for an employer, such as: (1) a private translation office, (2) an organization or (3) an association. In all cases, some common questions regarding their adjustment to the general and specific job requirements arise: (1) How can graduates cope with the professional translation requirements? (2) How young or less experienced translators deal with profession-related difficulties? (3) How do they improve their translation skills and competences after their graduation?

Henceforth, it is the purpose of the present study to look closer at these questions and find out *who trains the translators after their graduation*.

III. RESEARCH AND METHODOLOGY

To this purpose we have carried out a research which addressed both employers and employees and lasted from January to May 2016. The target groups envisaged by the investigation were both employers and employees functioning on the local market of Cluj-Napoca.

The research was carried out by a team composed of ten placement students of the AML Department²⁷ under the guidance of their tutor, the author of the present study.

The investigation involved several steps: (1) the design of the investigation, (2) working out a data base with local translation offices, (3) contacting the employers and employees through visits to the premises of their offices or contacting them by phone, (4) inviting the employers and employees to the focus groups, (5) working out the items to be discussed during the focus groups and the focus group outlines, (6) discussing results, (7) reporting and making concluding remarks on reports and activity.

During the second stage of data gathering, the students created a data base with 30 translation offices which operated in Cluj-Napoca. From the 30 offices

²⁷ The LMA Department research team included the following 1st year students: Ioana Nistor, Iulia Gherman, Cristian Sovan, Nicoleta Sabău, Denisa Şchiopu, Raluca Pivniceru, Diana Rus, Claudia Manolache, Enikő Boldiszar, Attila Halasz, Szabolcs Kiss, Robert Pantea.

only 17 offices could be contacted and six offices accepted the invitation to participate in the focus groups. The persons contacted on behalf of four offices (*Bilingua, Floresti, Azitrad, and Transilvania Traduceri*) promised to participate, but eventually failed to do so. Some of the contacted persons declared that they do not work in the translation field any more or had terminated their activity. However, apart from the contacted offices (30), there are other offices which operate on the market, but were not contacted by the research group, and which collaborate with the university in regard of the students' practical placement. Consequently, the research is based solely on the focus group discussions with the employers and employees who could be contacted by the students, who understood the intent of the research and made themselves available for the survey.

One focus group targeted the employers and one the translators. Both took place in April 2016. The employers' focus group was attended by 10 participants, while the translators' focus group by only 8 translators. Both the lack of responsiveness and the low number of participants reflect the lack of interaction between the translation market and the academia, the lack of interest for a sustained collaboration.

IV. GENERAL EU PRACTICES REGARDING CONTINUING TRAINING AND OTHER LEARNING OPPORTUNITIES

The general picture of the participation of young people in continuing training and other forms of training features two alternatives: while large enterprises are more prone to establish human resources units and training policies, small and medium-sized enterprises have a limited capacity to develop the key components of a training strategy and, consequently, resort to different strategies.

In order to interpret the results of the present research and suggest some courses of action, we shall look at the broader EU picture. First, we shall discuss the barriers to training and then provide the conclusions of our focus group discussions.

Barriers to training. Regardless of the size of the enterprise, the reasons why enterprises do not offer training to their staff are two: either the skills and competences of employees match professional needs or skill gaps are filled in through recruitment policies (Irimiea, 2015). The CEDEFOP data (CEDEFOP, 2011:24) state that 'Size is a factor in training behavior, since small enterprises are more likely to assert that their staff is proficient in their job and there is no need for training. Larger enterprises are less inclined to do so'.

So barriers seem to have to do with: size, costs (which account for one third of large enterprises), staff work overload, limited time available, which impedes training in one third of enterprises (CEDEFOP, 2010b), fear of poaching

from other companies, lack of information about available training, lack of incentives, fear that trained workers could leave the enterprise, lack of awareness of training needs.

The EC provided the following **general solutions**:

1. Enterprises should become more committed to the skill development of their staff. This happens, in general, when enterprises adopt new production processes, integrate new technology and improve their products or their range. Awareness of the skill gap or mismatch may determine enterprises to become involved in training issues.
2. Enterprises should raise the employees' awareness concerning the benefits of training.
3. Employees should become more aware of their lack of skills or skill mismatch and the need to attend further skill update or improvement courses.
4. Public authorities and sectoral organizations should be called to create and develop services that could assist enterprises in: assessing the training needs, elaborating training plans, choosing relevant training providers, evaluating the outcomes of training.
5. EU Member States should enforce the 2020 EC work and skills policies (CEDEFOP).

These are most general EU solutions which can help enterprises put on track the skills of the work force. Ideally, both enterprises and employees should become aware of the common needs and head towards making the right training decisions that affect them.

V. FINDINGS. SKILL DEVELOPMENT OPPORTUNITIES FOR TRANSLATORS

In order to feel the pulse of the local translation market and its activity, and investigate the training needs of translators, the research team organized two focus group discussions: one dedicated to employers and one to employees. In the subsections below we shall detail, and interpret the discussions.

Employers' focus group

The focus group was attended by 10 employers, who understood the significance of the project and showed their willingness to collaborate with the academia. The participants' business status can be classified as follows: 7 employers own a translation office with more than 5 translators, three employers work with one employee (translator). Twenty two employees who work for the mentioned employers have a maximum three year-long work contract with the employer (2.8. average/office). The high rate of employees who work for offices

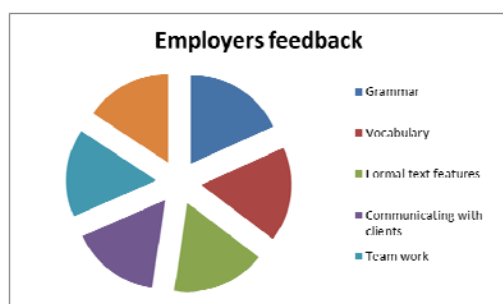
for such short intervals of time reveals a relatively unstable labour market with employees often changing their work place.

The focus group discussion was centred on the following key issues: (1) the domains for which translations are most frequently required, (2) the extent to which translators respond to the professional needs and exigencies, (3) the aspects/areas that translators need further training for, (4) the kind of job-specific training translators receive, (5) the training provided by the translation office and duration of training, (6) duration of training outsourcing.

The employers declared that the translations which are most frequently solicited by customers can be hierarchized in the following way: (1) legal documents, (2) medical records and documents, (3) financial documents, (4) company documents, (5) administrative documents, (6) communication and (7) technology-bound documents.

The employers were asked to what extent, on a five-point scale, do young employees with up to three years experience meet the professional needs and exigencies requested by the customers and imposed by the job. Most of the employers (average between 3.5– 4.4) estimated that the translators respond ‘well’ to the job exigencies, and some of them (average 3) agreed that the translators responded ‘so and so’.

The employers pointed out that, on the one hand, the translators mastered grammar rules and the correct use of the foreign language, while, on the other, they were not so good at compiling a glossary and using bibliographic research instruments. The employers’ responses regarding the employees’ ability to deal with aspects that concern their work can be summarized in the following way: translators use grammar and vocabulary to a great extent (4.3), they can handle formal aspects of texts (4.0) and communicate with the customers well (3.8), they can adjust to team work (3.8) and revise or edit target texts well (3.7), but they are not so good at compiling a glossary (3.1) and researching specialized sources (3.0).



| | Average |
|--|---------|
| Grammar | 4.3 |
| Vocabulary | 4.1 |
| Formal features of the text | 4.0 |
| Communicating with clients | 3.8 |
| Team work | 3.8 |
| Ability to deal with the translated text | 3.7 |
| Preparing a glossary | 3.1 |
| Researching bibliography | 3.0 |

According to employers, the main aspects for which the translators need further training concern: formal aspects of the text (5 employers), working out a glossary (4 employers), team work, the use of electronic translation tools (three

employers); vocabulary, communication, grammar, text-related issues and research were mentioned by two employers.

The employers' concern for providing the translators with further training can be reflected by the following situation: six employers stated that they offer in-company training, an employer said he would outsource the employees' training, and, finally, one employer admitted that he did not offer any kind of training. From the data, it results that more than half of the employers offer in-company or on the job training, while a small number of employers do not offer any kind of training.

The training offered refers to: the translation of legal and notary texts, organizational issues, administrative issues, communication, and use of CAT software. The recommended duration for the further training of employees is, in general, that of "more than six months". The duration of the outsourcing training would last for "three months" (three respondents), "six months" (1 employer), "more than one year" (one employer).

The invited employers suggested that, in order to redress the situation and offer further training opportunities to translators, the offices should collaborate with the Applied Modern Languages Department with a view to organizing joint training programmes. They also agreed that they should raise the translators' awareness of the market needs, and keep them updated on news that concern them and on further job-related training opportunities.

The translators' point of view

The *focus group* organized for translators was attended by eight translators, all female, aged 23- 40. Six translators were employed for more than three years while two translators have worked for two-to-three years.

To the question whether and to what degree the translators have adapted to the specific job requirements, most of them agreed that they adapted 'very well'. However, they admitted that they encountered difficulties regarding: translating specialized terms, using CAT instruments and Excel formats, coping with deadlines, dealing with a heavy work load and customer relations.

Asked if they learned *on the job*, they recognized that did 'to a great extent'. From amongst the acquired competences, they mentioned the following: translation competences (five translators), computer-aided translation (CAT) competences (five translators), meeting deadlines (three translators), employee-employer relation, team work, customer relations, adaptability, communication, etc.

As far as the acquisition of *on the job* skills is concerned, the translators pointed out: specialized translation skills (six translators), customer relations skills (five translators), CAT practical skills (five translators), keeping to deadlines (three translators), increasing translation speed (three translators), raising the quality of translation (three translators), increasing adaptability to working with older and

more experienced colleagues. All in all, the translators rated their competence acquisition as “good” (average 3.9).

A question referred to the domains that the source texts belong to. This issue was raised by the researchers since they considered that knowing the fields with a higher incidence would help the course designers focus thereon and increase the students’ performance in that direction. The translators opinionated that most texts (STs) came from the legal area, followed by marketing, management, economy-in general, medicine and IT. Some other fields included: administration and technology.

The translators also agreed that the most convenient forms of training would be: in-company training, which would bring together more colleagues (five translators), self-training, carried out in the translators’ spare time (one translator), and training offered by a specialized training provider (one translator).

Most of the participating translators, recommended that the duration of training should range between four weeks and six months, while outsourced training should last three months (three respondents), six months (one respondent) and more than one year (one respondent).

In respect of the translators’ personal satisfaction concerning their own performance, most of them were satisfied with the quality of their work.

Asked if they encounter other problems in connection with their work, they underscored the need to clearly define the difference between a ‘general’ translator and a ‘specialized’ translator. However, such a clarification does not depend either on the employers or on the translators, it should be established by national educational authorities and decision makers. We believe that associations upholding the translators’ interests and rights should also become more involved in this matter.

The picture presented by the translators regarding their professional training and their further skill development needs, is far from being clear and complete. The researchers have retained from the focus group discussions a few useful ideas and opinions that could help course designers and training providers plan a training policy and appropriate strategies that integrate all signaled issues. Similar, more complex and in-depth surveys could shed light on *who* should take up the responsibility of organizing update or skill development courses and show the purpose of further training courses.

The student-researchers limited their focus to a local survey and managed to carry out an empirical study which was not followed by a thorough scientific or sociological interpretation of data. Equally, they understood that further investigations should relate to a quality analysis of the translation activity as a process, the quality of the translations (TTs), a quantitative customer satisfaction survey and, finally, a broader survey of employers’ and employees’ needs. In general, from the empirical analysis, the researchers could understand that such

data, which are extremely relevant for the translation market, for translators and for the academia, i.e. all stakeholders, are missing from the picture.

VI. DISCUSSION. WHO TRAINS THE TRANSLATORS?

At a succinct, preliminary and empirical observation, translator skill development is undertaken by larger companies and offices. Smaller offices are characterized by a different behavior and share in the training policy of translators. This picture is briefly outlined below.

Larger translation offices or agencies prove to be more involved in and committed to the training of their staff, and, as a consequence, organize more or less formal, in-house training. Most of these are high-reputation offices, which are members of national or international professional associations, and are well aware of the level of qualification and performance they must require from the translator-employees. They seem to practice higher standards of quality which are tuned up to international and European Commission quality standards. Further on, the training they offer is dependent on such factors as: (a) the employees' performance, (b) customer needs and office-specific exigencies, (c) new technologies and (d) innovative and job-related methods of training, as argued by Mr Dragoş Grasu, manager of Translator SRL, Cluj-Napoca.

The duration of the training programme, the trainers employed, the methods of training, the evaluation of the skill development progress, the quality of training and the evaluation of results are issues that must become the object of a more in-depth study.

Smaller offices belong to the second European pattern. On the one hand, they have a big stake in the employees' performance, since their reputation depends thereon. But, on the other, they cannot afford to pay training costs, to outsource the training, or to waste valuable work time and staff on training. They adopt a policy of recruiting their translators on the basis of the latter's already acquired skills and competences. However, they are aware of the skill gap and try to fill it in through: (a) on-the-job supervision, (b) hands-on (less formal) training performed by one of the qualified and more experienced translators, (c) the employee's own efforts to upgrade his skills and performance, as reported by another interviewed manager, Ms Livia Bradea (S.C. Axa Traduceri și Călătorii, s.r.l. , Cluj-Napoca).

If little can be done by employers and employees, **the role and contribution of associations** must become more relevant. However, given the present circumstances, i.e. lack of available further professional training for most of the employed translators, the role of associations vis-à-vis further professional training and the development of translation skills, become crucial issues.

In Romania, there are a few professional associations which are very active on the translation market, publish useful books for both translators and customers, and uphold the translation community's rights. Equally, they organize events and, according to their stated mission, assist translators in their activity. However, at a superficial survey, which scrutinized three associations' websites (Asociatia Traducatorilor din Romania, APIT- Asociatia Profesionala a Interpretilor si Traducatorilor and AFIT) the research team concluded that no association has uploaded on the web site any recent, free seminar, or webinar, or any other web-available form of training. In addition, their latest, uploaded seminar reports are dated 2008-2009.

We hereby applaud Mr Florin Zori's initiative to become more proactive in the relation with the academia, and must evoke here his presence at the Department of AML Dept and his participation in several events. His personal involvement in organizing placement activities for the Master degree students of the AML Department has been highly appreciated. The placement opportunities offered to the students real-life work conditions and expert guidance from experienced professional translators.

The role of governmental policies is less visible and lends itself less to an investigative inquiry. Nevertheless, the thread may be pursued throughout another research.

The translators must become involved in their own further training. According to our data, once they are confronted with the real-life job demands and requirements, they start thinking about ways to improve their skills. Their self-training mainly regards the use of translation programmes and relies on the professional advice received from senior colleagues or experts. At this stage of our investigation we can neither provide sound data regarding the number of translators who turn to associations for professional advice nor express in clear terms what they expect as assistance.

Finally, the **universities** and other training providing institutions are equal partners in investigating the labour market training needs and catering for it. Even if their role is placed at the beginning of the professional life cycle, it must receive an augmented relevance and expand over the entire duration of the translators' work life. Given the training and translation-related expertise of the Universities' staff, their connectedness with other training networks, their research experience, they can take upon themselves several permanent tasks, amongst which: investigating with appropriate means the training needs of translators, proposing training programmes to educational authorities, working out training agendas (training plans, specific budgets, assessment of skill needs), making appropriate organizational arrangements, assuring enterprise infrastructure and carrying out quality assurance surveys (evaluation of training provided).

However, universities and training providers should not work alone for the benefit of the translators and the translation market. Other stakeholders, such as Chambers of Commerce, associations, national and local training authorities, and ministries, should also be part of the process. The entire skill development process should be initiated by the government and its ministries through appropriate policies at the request of associations and translators. The process should be further designed and approved by appointed national and local educational authorities, and it should, finally, be outlined and carried into action by universities or other professional training providers.

It is only through such broad partnerships that further training can be provided to translators.

VII. CONCLUSIONS

The present quasi-empirical study focused on the training of professionals has revealed a complex, yet challenging and polarized context: a general, European context, which is permanently surveyed, monitored, evaluated and reported on by means of accurate statistics and data, whose future directions are clearly anticipated and charted out, and a Romanian context, which is moving in the European direction, but which is less investigated, monitored and evaluated. Even less is undertaken in respect of controlling and forecasting the development of the translation market training needs.

The research proceeded from some questions regarding the translators' adjustment to the general and specific job requirements, such as: (1) How can the graduates cope with the professional translation requirements? (2) How do the (young or less experienced) translators manage a heavy work load? (3) How do translators deal with profession-related difficulties? (4) How do they improve their translation skills and competences after their graduation?

The purpose of the research was thus to look closer at these questions and insist on two of them: Who helps translators overcome their job-specific difficulties? Who trains the translators after their graduation?

The research was mainly based on the following steps: working out a data base with local translation offices, contacting the employers and employees through visits to the premises of their offices or contacting them by phone, inviting the employers and employees to focus groups, working out the items to be discussed during the focus groups and the focus group outlines, processing data, discussing results, reporting and making concluding remarks on reports and activity. The relevant aspects which informed the study came from: two focus group discussions (a focus group organized for the employers and a focus group set

up for translators) and a survey of the web sites of three translation-focused associations.

The succinct data available on the issues reveal that in Romania:

- There are sufficient actors and stakeholders, who can consistently engage in training the translators, such as: the academia, professional associations and the translators themselves.
- Some steps have been taken to bring closer the AFIT (Asociația Firmelor de Interpretariat și Traduceri din România), and the Department of Applied Modern Languages, which, on behalf of the Babeș-Bolyai University, Cluj-Napoca, is in charge with the qualification of translators. The AML Department has organized joint events, while AFIT, through some devoted representatives, such as Mr Forin Zori, has offered placement opportunities and professional tuition to undergraduate students.
- Larger translation offices offer in-company training to their staff, but the results of this endeavor have not been evaluated qualitatively and quantitatively.
- Smaller offices are interested in finding cost-effective, possibly free of charge, training opportunities for their staff, but have not taken any relevant steps in this direction yet.
- Translators are interested in acquiring more translational expertise at rather low costs and in their proximity.

The main actors, larger companies, associations and academics should work together for the full benefit of translators. Their efforts must be oriented towards the organization of joint events and training opportunities, which should be made available to translators. The efforts must be materialized in working out training agendas, designing customized training programmes, assigning professional trainers, monitoring closely the achieved results through quality assurance approaches. Further on, the efforts must be geared towards finding financial resources for the activities and engaging in an ample national process of further professional training of translators.

Nevertheless, the work done by the research team represents a step forward, an initiative that can stimulate further inquiries and can bring to light more of what is going on in the world of translation. It can also illuminate what is on demand on the market, and, most importantly, stakeholders can contribute to the professional training of translators and improve their performance.

Bibliography

*** (2012) Order No 2232/25.04.2012 of the Ministry of Culture and National Heritage, regarding the validation of the Regulation for the organization and carrying out of the examination for the acquisition of the translator certificate in and from foreign languages, <http://www.culturadata.ro/examentraducator/> visited on 29.07.2016.

- *** (2013) EXTRAS din Regulamentul de aplicare a Legii notarilor publici și a activității notariale nr. 36/1995, aprobat prin Ordinul ministrului justiției nr. 2333/C/2013 [Extract from the Regulation regarding the application of the Law for Public Notaries and Their Activity No 36/1995, approved through Order of Ministry of Justice No 2333/C/2013], <http://www.just.ro/profesii-conexe/>, visited on 30.07.2016.
- *** (2016) “Jim Willie: If Deutsche Bank Goes Under It Will be Lehman TIMES FIVE!” <http://www.silverdoctors.com/gold/gold-news/jim-willie-if-deutsche-bank-goes-under-it-will-be-lehman-times-five/>, visited on 26.09.2016.
- AFIT Asociația Firmelor de Interpretariat și Traduceri din România, <http://afit.ro/despre-afit/>
- APIT Asociația Profesională a Interpreților și Traducătorilor (Organizație comunitară) - <https://www.facebook.com/APIT-Asociatia-Profesionala-a-Interpretilor-si-Traducatorilor-420460018063500/timeline/>, visited on 30.07.2016.
- Asociația Traducătorilor din România, <http://www.atr.org.ro/en/publicatii/studii>, <https://www.facebook.com/APIT-Asociatia-Profesionala-a-Interpretilor-si-Traducatorilor-420460018063500/timeline/>, visited on 30.07.2016.
- CEDEFOP (2010) *Quality in VET in European SMEs*, Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- CEDEFOP (2011) *Learning while Working*, Luxembourg, Publications Office of the European Union.
- European Commission (2012a) “Rethinking Education: Investing in skills for better socio-economic outcomes”, <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:52012DC0669&from=EN>, visited on 26.09.2016.
- European Commission (2013) “EQAVET implementation: A European goal to be achieved through national approaches”, <https://www.education.ie/en/Press-Events/Conferences/Ireland-s-Presidency-of-the-EU/Conference-21-22-May-2013/EQAVET-Projects-2011-to-2013.pdf>, visited on 26.09.2016.
- European Commission (201b) “Supporting the Teaching Professions for Better Learning Outcomes”, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=SWD:2012:0374:FIN:EN:PDF>, visited on 26.09.2016.
- European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, www.eurofound.europa.eu/, visited on 30.07.2016.
- Irimiea, S. (2015) ‘Global and local in teaching *Organisational Communication*. The case of in-company training in Romania-based multinational companies’ in *International Review of Studies in Applied Modern Languages*, Supplement thematique au numero 8/2015.
- UNESCO (2008) “Education for All by 2015. Will we make it?”, <http://en.unesco.org/gem-report/report/2008/education-all-2015-will-we-make-it#sthash.fAYb2b6X.dpbs>, visited on 26.09.2016.
- UNESCO (2008) “Education for All Global Monitoring Report 2008”, www.cfr.org/education/education-all-global-monitoring, visited on 26.09.2016.
- Vermeulen, Chris (2016) “ Deutsche Bank to Initiate the Next Financial Crisis? Stock Could Be Headed to Zero”, <https://www.thestreet.com/story/13628159/1/deutsche-bank-to-initiate-the-next-financial-crisis-stock-could-be-headed-to-zero.html>, visited on 26.09.2016.

Dr. Silvia IRIMIEA is an Associate Professor at the Faculty of Letters, Babeș-Bolyai University, where she teaches: linguistics, American political thought, communication, media and translation studies. She has become involved in the coordination of thirteen European Lifelong Learning projects focused on: vocational linguistics, vocational education and training (VET), adult education and quality assurance in VET, areas in which she has published widely. She is an active member of several European professional associations and networks. Dr Irimiea was appointed Director of the Centre for Tourism Training and of the Technology Transfer Office in 2004. Under her leadership the Centre has become an Authorised Training Centre for the International Air Transport Association (IATA) and for the London Chamber of Commerce and Industry Examination Board (LCCI).

Comptes rendus

Ildikó Horváth, *Bevezetés a tolmácsolás pszichológiájába* [An Introduction to the Psychology of Interpreting], Budapest, Elte Eötvös Kiadó, 2015.

Ildikó Horváth's introduction to the psychology of interpreting is a handy guide for beginner interpreters who want to know more about their future career but also for professional interpreters and scholars who want to keep up with the latest advances in interpreting research.

As stated in its introduction, the aim of the book is not to provide ample theoretical background but rather to investigate the way in which various psychological processes, ranging from communication, speech and language to creative problem-solving and decision making influence interpreting performance. The author not only draws on her personal experiences as student, then trainer at the Department of Translation and Interpreting of the Eötvös Loránd University Budapest, but also as practicing interpreter working in varied modes and settings for various clients. Her vast practical experience **percolates** through this entire book, making the transition from theoretical to practical almost unnoticeable.

The structure of each of the six chapters is similar: the author starts with a broad definition of the topic and then moves on to narrow it down and detail it from the perspective of interpreting. Each chapter ends with suggestions and ideas for further research, which makes the volume a valuable resource for those who are interested in the field but do not know where to start their potential research.

The communicative behavior of interpreters is highlighted in the first chapter. After defining human communication not only as psychological need, but also as the supporting structure of our society, the author segues into describing the features of human communication, detailing aspects such as meaning, language, message, interference, context and relevance, among others. It is in this setting that the interpreter as communicator appears. In the process of communication, interpreters take on the role of mediators, *i.e.* they act as a channel for a message that they did not create and that was not primarily intended for them. The concept of interpreter invisibility is also challenged in this first chapter, interpreters morphing from invisible channels into visible mediators actively contributing to the communication process. The subsequent subsections focus on different aspects of interpreting (communication situations, communication with clients and colleagues) that accurately describe the entire interpreting process.

The second chapter is somewhat more technical than the first one and describes human speech and speech behavior in general and the speech behavior of interpreters in particular. Interpreters are seen as professional public speakers participating in secondary communication, *i.e.* they convey the meaning of somebody else's words in another language. This unnatural setting also impacts on

the speech behavior of interpreters, which more often than not differs from the speech behavior of the original speaker. Because it is the means through which interpreters engage with their audience and convey the original meaning, appropriate, conscious speech behavior is extremely important for interpreters. In this chapter we do not only learn what appropriate speech behavior means, we also get recommendations meant to improve it.

The third chapter focuses on the language behavior of interpreters and illustrates, in the beginning, the link between language and the brain through the structure of the brain, the localization of language in the brain and brain lateralization. By comparing the concept of mental lexicon to printed dictionaries the author points out the similarities and differences between the two and proceeds to describe the process of word retrieval from the mental lexicon. The third subsection distinguishes between bilingualism and bilinguality, focusing on bilinguality from the perspective of relative competence, cognitive structure, time of language acquisition etc. This chapter also analyses interpreters' brains from a neuropsychological and psycholinguistic point of view, answering questions related to the mental lexicon of interpreters, interpreting into the B language and brain lateralization. The recommendations for further research are based on the equivocal results of already conducted studies on 'innate' and professional bilinguality.

The fourth chapter is dedicated to interpreting and creativity. After giving a broad definition of creativity the author addresses creativity in interpreting, which can be identified in the product, the cognitive processes or the behavior of the interpreter. The author considers creativity inherent to the profession of interpreting because the interpreter constantly has to find a perfect balance between facilitating communication and not becoming part of it, which requires tremendous creativity and flexibility.

The fifth chapter investigates the relationship between stress and interpreting, highlighting the fact that interpreting is stressful irrespective of the experience one might have. Stress management is a key word in this chapter because it not only contributes to reducing the level of the subjectively perceived stress but also contributes to improving the overall performance of the interpreter. The author skillfully draws conclusions pertaining to interpreting from sport psychology, likening interpreting performance to the performance of professional sportsmen and -women.

The sixth chapter analyses the role of cognitive flexibility in interpreting. In what information processing is concerned interpreting can be regarded as a highly complex cognitive process in which meaning is not merely passively received but actively created. The author highlights some of the processes which can be readily automated, such as note taking or switching between languages, while at the same time arguing that, because of the continuously changing nature of the communication

situation one of the most important cognitive abilities that interpreters should have is cognitive flexibility, allowing them to react appropriately and professionally to various communication situations. Cognitive flexibility also enables anticipation and creative problem solving, both crucial in interpreting situations.

By giving a comprehensive overview of the various psychological aspects of interpreting with numerous references to previous studies and researches, the author does not only paint an accurate image of the hidden side of the profession but indirectly provides at least some answers to the question posed by a large number of beginner interpreters, *i.e.* ‘do I have what it takes?’, making it worth reading not only for experienced interpreters interested in the psychological aspects of their profession and the recommendations for further research suggested by the author, but also primarily for budding interpreters and anyone interested in pursuing or finding out more about this challenging but equally rewarding profession.

Timea Ferencz

Ildikó Horváth (ed.), *The Modern Translator and Interpreter*, Budapest, Eötvös University Press, 2016.

It might be a risky task to propose a view on the *modern* state of play of a dynamic field, but the ELTE research team coordinated by Ildikó Horváth is definitely up to the task. The volume – based on a Hungarian edition, now adapted for an international audience – offers an overview of the current trends in translation and interpreting through a series of studies tackling specific related issues. Thus, the 3 parts cover the main aspects relevant for researchers, trainers, practitioners and students: “The Modern Translator’s Profile”, “Information and Communication Technologies in Translation and Interpreting”, “Modern Translator and Interpreter Training”, Réka Eszenyi (“What Makes a Professional Translator? The Profile of the Modern Translator”) takes as a starting point the six competences for professional translators defined by the EMT Expert Group, *i.e.* translation service provision competence, language competence, intercultural competence, information mining competence, technological competence, and thematic competence, providing a comprehensive overview of what it is expected from the modern translator. The thorough analysis of these six competences reminds the reader that juggling roles as diverse as that of a linguistic craftsman, a skilful entrepreneur and a CAT tools user is not an easy task for the translator. A special emphasis is put on the importance of self-assessment after each challenging translation assignment and on the “fine line between ingenious solutions and mistranslations”, accompanied by the caveat that information mining requires a careful check of the search results.

The service-provision competence is also analysed by Melinda Szondy in “Freelance Translators as Service Providers”, from the perspective of the freelance translators seen as “their own project managers”. Therefore, knowing the basic steps in project management – initiating, planning, executing, monitoring and controlling, and closing – and being able to accurately estimate the cost, turnaround time and scope of a translation are far from being superfluous. In this context, Szondy offers details on the various pricing units which are currently in use, raising awareness on the importance of having a clear pricing strategy in order to for the client to know exactly what to expect at the end.

Inspired by Venuti’s idea of “translator’s invisibility”, Edina Robin argues that it is the reviser who is truly invisible. In her contribution, “The Translator as Reviser”, the author explores the role of the reviser and the possibility of developing a reviser competence, comparing the role-change from translator to reviser to a sort of “evolutionary” process. During this Darwinian-like selection, it is possible to identify the differences between translation and revision, to emphasize the weight of decision-making and the linguistic component in the latter, but also to state, along with Horvath, that the two competences overlap. Robin succeeds in convincing us that norm-based arguments instead of feelings should govern the reviser’s work and, consequently, revision involves a set of skills that can be learned.

The terminological side of the translator’s work is scrutinized by Dóra Mária Tamás, Eszter Papp, and András Petz (“The Translator as Terminologist”), in an attempt to dispel the vague ideas surrounding this topic. A useful overview of the literature on terminology is followed by an account of what the terminologist’s job entails: needs analysis, handling and recording linguistic data on specialised vocabulary, software-related decisions. Bringing to light the complexity of this job helps to explain why the terminologist’s activity is of utmost importance when it comes to politically correct language, conceptual nuances in the administrative language, terminological harmonization, and word-creation.

Annamária Földes (“Project Management”) brings to the fore the distinct tasks a project manager has to take, among which we can mention those of salesperson, finance professional, linguist, publication editor, vendor manager, IT specialist, quality checker, and psychologist. Even though she does not aim to give an exhaustive list, the author presents relevant aspects of a project manager’s work, underlining that, beyond the technical skills, the person who holds this position should possess in-depth knowledge of human interaction. The reader is persuaded that a feel for nuances and humor at the right moment are, therefore, indispensable. Veronika Wagner further examines one of the tasks mentioned above, in “Vendor Management”, focusing on a key issue for beginner translators: the selection process. Hers is the voice of experience and she provides essential information for any would-be translator when she stresses that big firms use a demand-side

approach to hiring as opposed to a supply-side approach. This means that they hire new translators based on projects involving languages or topics that are or could be relevant for the company. Job aspirants should be aware that looking for new translators at professional events, conducting an interview or asking for a translation report are just a few of the selection methods which companies use along with the standard resume and application letter.

The old-fashion assumption that the translation process starts with the typing of the first translated sentence is challenged by Katalin Varga in “Technical Preparation of Documents before and after Translation”. She eloquently demonstrates that time and resources must be allocated to the tasks related to the preparation and post translation of the document, when the translator is confronted with non-editable source files, a desktop publishing software format, bi-directional texts or test-length limitations. The increase in the volume of digital content produced nowadays and the practical problems its translation poses is the topic discussed by Márta Snopek in her contribution, “Localisation”. Adapting content to fit a target culture and the needs of various target languages involves handling technical and linguistic aspects such as working with source code files or clarifying the contexts of strings. Snopek’s argumentation is punctuated by examples, followed by a useful profile of a good localisation translator and a presentation of the distinct features of the localisation project management: a larger team, more languages, a different pacing, which put more strain on the project manager.

Translation quality has always been a thorny issue and István Lengyel (“Quality Assessment”) aims at getting the reader to understand why there is a need for objective quality assessment. He draws attention to the importance of defining the right error categories and describing these errors with precision. He also examines four well-known quality assessment models: the SAE J2450 model, the LISA QA model, the MQM model, and the TAUS DQF model.

Ildikó Horváth (“Volunteer Translation and Interpreting”) explores the host of terms associated with volunteer translation and interpreting, from “unpaid” and “informal” to “non-professional”, analysing their connotations as well as their consequences on the language service provider profession. Fansubbing, crowdsourcing, church interpretation, medical interpreting, and volunteer translation and interpreting in disaster situations are aptly illustrated through vivid examples taken from the growth of Facebook, the use of online chatroom during the earthquake in Haiti or the downing of the Malaysia Airlines Boeing 777 aircraft on July 17, 2014. The author also outlines the motivations behind volunteering in the field of translation and interpreting and the controversies it triggers in terms of quality, professional status, moral dilemmas, and impact on the market.

Ágnes Varga’s “Machine Translation” opens the second part of the book, discussing the differences and similarities between the automated translation process and the human translation with respect to textuality standards, choice-

making and creativity. The author provides an overview of various machine translation systems, accompanied by a pertinent analysis of the usefulness and adequacy of this translation method. Her paper is followed by Henrietta Ábrányi's "Translation Environment Tools", focusing on their "practically mandatory" use in today's translation process. She introduces the main components of translation environment tools, the characteristics of the texts translatable in them, and their advantages and drawbacks, without omitting to present some of the best known tools on the market today.

Although machine translation and machine interpreting are still not even close to replacing humans, one cannot ignore their contribution to the shaping of the two professions. In "Information and Communication Technologies in Interpreting and Machine Interpretation", Ildikó Horváth offers a historical overview of the topic with an emphasis on the effect of technology on modality and quality, the research undergone so far and the current promises technology holds.

At the beginning of the third part, Réka Eszenyi outlines the competences expected from translation trainers in "The Modern Translator Trainer's Profile – Lifelong Learning Guaranteed", according to the EMT Expert Group frame of reference: field competence, instructional competence, organisational competence, interpersonal competence, and assessment competence. As the author underlines, these competences will enable the trainer to transfer their knowledge to the students, develop a good rapport with them, be aware of their needs and expectations, choose the appropriate tasks, motivate them and transmit realistic assessment norms.

Máté Kovács's study, "New Courses in the Curriculum: Language Technology, Supervised Translation Project Work", focuses on two aspects of the translation activity – the use of CAT tools and the translation project management – through a didactic review of courses entitled *Introduction to Language Technology* and *Supervised Translation Project Work*. The author shares some helpful thoughts about the methodology of the courses and underscores the importance of giving the students authentic project work.

Virtual classes, one of the most successful new training tools for interpreting students, are making the best of the advances in videoconferencing technology. Although they cannot possibly replace contact class activities, they "can complement them in a variety of ways" as Márta Seresi shows in her article "New Paths in Interpreter Training: Virtual Classes". Among their main benefits we should mention the preparation for real-life situations in which the interpreter is "at the mercy" of technology, the variety and volume of training resources, the availability of trainers even when time and space would normally pose a problem. This impacts training in ways that the author thoroughly reviews, thus helping the reader to deal with the challenge of virtual classes.

In “The Role of Cooperative Learning in Translator and Interpreter Training”, Ildikó Horváth approaches the topic of developing the students’ learning autonomy by applying the principles of cooperative learning, seen as a method of organising small-group work. She articulates the need for cooperative learning by discussing concepts such as negotiation, process-oriented curricula, and positive interdependence, which improve the group dynamics and enhance the learners’ responsibility, and self-regulation. Implementing such strategies to the modern-day translator and interpreter training means that the students have a more active role, they take into account each other’s feedback and make the most of their peers’ knowledge.

The Modern Translator and Interpreter – generously made available as a free e-book at <http://www.eltereader.hu/media/2016/04/HorvathTheModernTranslator.pdf> – is a must-read for anyone interested in or concerned by the evolution of the two professions.

#

Iulia Bobăilă and Alina Pelea

Carmen Andrei, *Vers la maîtrise de la traduction littéraire – guide théorique et pratique*, Galați, Galați University Press, 2014.

Ces dix dernières années, Carmen Andrei a œuvré pour transposer en roumain plusieurs textes français parmi lesquels il s’impose de mentionner ceux de Paul Emond : *La danse du fumiste/Fumistul* (2015), *Plein la vue/Cât vezi cu ochii* (2011), *Tête à tête/Tête à tête* (2008), *Paysage avec homme nu dans la neige/Peisaj cu bărbat gol în zăpadă* (2007), et de Nicole Verschoore, *Ainsi donc une fois encore/Încă o dată, ca niciodată* (2015). Cette riche expérience de traduction s’est poursuivie par une réflexion théorique sur le transfert interlinguistique, de sorte que la traductrice s’est muée en traductologue et en 2014 elle a publié *Vers la maîtrise de la traduction littéraire – guide théorique et pratique*. Comme le sous-titre l’indique et comme on l’apprend dans l’« Introduction », cet ouvrage, quoique riche en notions traductologiques et truffé d’exemples pratiques, n’est pas un manuel de traduction. C’est un guide dont le principal objectif serait d’aider les apprentis-traducteurs à acquérir des « compétences méthodologiques traductionnelles à instrumenter un jour, dans le monde professionnel extra-universitaire » (p. 13).

Le livre s’ouvre par une sorte de propédeutique concernant les problèmes généraux et « génériques » de la traduction. L’auteure y aborde quelques bipolarismes traditionnels tels : traduisible vs. intraduisible, lettre vs. esprit, fidélité vs. infidélité, auteur vs. traducteur, original vs. copie, traduction vs. imitation, national vs. étranger, littéraire vs. scientifique, et fait une ample présentation des théories, approches et modèles de la traduction. Dans le deuxième chapitre, un

aperçu des grandes théories de la traduction littéraire, telles qu'elles ont été formulées par Antoine Berman, Henri Meschonnic, Umberto Eco, Walter Benjamin et Paul Ricœur, complète le tableau des problématiques de la traduction en général et de la traduction littéraire en particulier.

Intitulé « Lire et traduire », le troisième chapitre met en évidence le rôle et l'importance du décodage textuel comme « acte fondateur de la traduction » (p. 67). Après un balisage de plusieurs points de vue (George Steiner, Jean Delisle, Freddie Plassard, etc.) sur le rôle de la lecture en traduction, Carmen Andrei propose son propre schéma des directions à suivre pour une compréhension exhaustive du texte à traduire et une restitution adéquate de celui-ci en langue-cible. Conformément à ce schéma, une étape d'identification du paratexte précède l'acte de traduire qui ne se termine pas par l'obtention d'un texte-cible, mais doit être continué par une comparaison stylistique de l'original et de sa version avant d'aboutir au texte-cible final. Pour ce faire, le traducteur doit avoir un minimum d'informations sur l'auteur, saisir le ton/la voix du texte pour bien l'interpréter, déchiffrer les structures difficiles, saisir la cohérence interne du texte à traduire, en comprendre les références et le lexique.

Dans le quatrième chapitre, l'auteure s'intéresse aux méthodes, techniques, stratégies et procédés courants dans la traduction littéraire. D'abord, elle met en évidence les apports de l'analyse textuelle et explique des termes tels : connexité, cohésion et cohérence (les 3C). Dans la même optique, elle montre que pour repérer les éléments qui composent un texte, il faut en repérer les connecteurs logiques, les accents forts, les champs lexicaux/les réseaux sémantiques et entendre la voix du texte. Ensuite, l'auteure analyse, discute toute une gamme de procédés de traduction allant de la traduction directe à la traduction indirecte (emprunt, calque, transposition, étoffement, explicitation, modulation, équivalence) et commente plusieurs fragments de textes traduits (*Sylvie* de Nerval, *Le dernier carré* de Jacques Prévert, *Le Procès-verbal* de J.M.G. Le Clézio, *L'étranger* de Camus) en soulignant les éléments à exploiter en traduction et les erreurs à éviter absolument. Enfin, elle plaide pour une approche didactique de la traduction et met en évidence le rôle de la formation en milieu universitaire, principale voie de préparation au métier de traducteur (p. 111).

Le culturel en traduction fait l'objet du cinquième chapitre où Carmen Andrei commente la difficulté de transposer la diversité culturelle se manifestant dans la langue définie depuis Wilhelm von Humboldt comme vision du monde. Les propos de la section théorique – concernant les dilemmes et les choix dans la traduction du culturel, les définitions, caractéristiques, fonctions et typologies des culturèmes – sont illustrés en fin de chapitre par une étude de cas portant sur les culturèmes roumains (unités de mesure, monnaies, mets spécifiques, vêtements, relations familiales, rites à table, etc.) traduits en français. Les romans *Zodia Cancerului sau Vremea Ducăi Vodă/Le signe du Cancer* et *Baltagul/Le Hachereau*

de Mihail Sadoveanu constituent la source d'où l'auteure tire ses exemples pour mettre en évidence les enjeux d'une telle entreprise. La question qui traverse les lignes de cette partie c'est : « faut-il faire beau ou défigurer ? » (p. 146). En rejetant le nivellement culturel dans la traduction littéraire, l'auteure plaide pour une éthique du traducteur se reflétant dans le syntagme *hospitalité langagière* (Paul Ricœur) où « le *hostis* n'est plus "l'hostile", l'"ennemi" au sens étymologique, mais l'invité et l'"amphitryon" à la fois » (p. 146).

Consacré à la traduction poétique, le sixième chapitre reprend des questions qui ont fait couler beaucoup d'encre, à savoir s'il est possible ou impossible de traduire la poésie. Pour étayer ses propos théoriques, Carmen Andrei met en parallèle le poème en prose *Chacun sa chimère* de Charles Baudelaire et deux versions roumaines qu'elle analyse et commente. Elle en déduit qu'un contrat draconien lie dans ce cas la traduction à l'original poétique.

« Traduire l'humour » est le titre du septième chapitre où l'auteure s'occupe, dans un premier temps, de la traduction des jeux de mots et, dans un deuxième temps, de la traduction des mots d'esprit. Selon le modèle des sections précédentes, elle ne se résume pas à exposer des notions théoriques, mais donne des conseils que les futurs traducteurs pourront mettre en œuvre pour obtenir, sur l'autre rive, un texte produisant le même *effet* que l'original. La problématique épineuse de la traduction de l'humour est minutieusement présentée de sorte que rien n'échappe à la curiosité de la chercheuse : définitions, caractéristiques, fonctions, typologies des jeux de mots/d'esprit. Toute une panoplie d'exemples, dont certains sont tirés de la pièce d'Eugène Ionesco, *Chez le docteur*, viennent compléter et consolider l'appareil théorique.

Le huitième chapitre est voué aux stratégies ponctuelles dans la traduction. Carmen Andrei y aborde des aspects concernant la traduction des allusions et des citations, des registres de langue (propos de l'argot, jargon et dialectes), des titres officiels, des noms propres et des expressions idiomatiques. De même, elle remet en question la nécessité d'insérer une note du traducteur et montre « qu'il y aura toujours des pertes absolues dans une traduction et c'est au traducteur de choisir de faire une NdT comme *ultima ratio* laquelle ratifie son échec » (p. 234).

L'ouvrage se clôt par une section de « confessions ». Carmen Andrei, en tant que traductrice d'un bon nombre de textes de Paul Emond, nous fait part de son expérience de traduction et exprime son credo traductionnel et traductologique : « Je vois le texte littéraire telle une plante vivante qui respire et se nourrit, délibérément ou à son insu, de mots et de sonorités, qui tisse des polysémies, des polyphonies, des métaphores imagées, des créations lexicales originales, des images floues, claires ou fuyantes s'agençant et s'associant dans leur rythme personnel. Il est manifestement porteur d'émotion artistique. Et, en tant que traductrice, je me vois comme un jardinier amoureux de sa plante, qui a toujours peur que la greffe ne prenne pas, que la plante ne se développe pas » (p. 259).

Pour conclure, nous pouvons dire que l'intérêt de ce livre réside tout particulièrement dans la richesse des notions théoriques et des exemples pratiques. Chaque chapitre impressionne par la rigueur de sa forme (alternance entre théorie et pratique) et la profondeur de son contenu. S'adressant en spécial aux apprentis-traducteurs, ce volume peut constituer aussi un véritable outil de travail pour les traducteurs chevronnés, qui pourront s'en servir pour trouver des solutions adéquates aux « pièges » parsemés sur leur parcours de traduction.

Neli Eiben

Collection « Studia Doctoralia. Francophonie-Traductologie », Editura Universității « Ștefan cel Mare », Suceava.

Nous signalons le lancement en 2015 de la collection « Studia Doctoralia. Francophonie-Traductologie » aux Presses universitaires de Suceava, un espace éditorial consacré aux jeunes chercheurs ayant soutenu des thèses dans cette université. Cette série d'ouvrages vient s'ajouter à *Atelier de traduction* – revue de traductologie paraissant régulièrement depuis déjà douze ans – et enrichit ainsi la panoplie de projets du collectif réuni autour du professeur Muguraș Constantinescu.

Comme leurs titres l'indiquent, les trois premiers parus prennent tous pour point de départ une recherche monographique : un traducteur-traductologue et deux écrivains. Néanmoins, les approches sont individualisées, annonçant ainsi une collection qui saura privilégier la diversité sans néanmoins se départir de son profil.

Anca Brăescu est l'auteure d'une monographie – une première, à notre connaissance, dans le milieu universitaire roumain – d'une praticienne et théoricienne de la traduction qui a marqué sur la traductologie roumaine. *La pratico-théorie de la traduction chez Irina Mavrodin* se propose et réussit un portrait étayé d'exemples, autant de touches successives à même de saisir le sujet en profondeur. D'un aperçu théorique visant à souligner l'intérêt de la démarche et à en définir les outils, l'auteure passe au portrait proprement dit, qu'elle complète par la suite avec des analyses traductologiques ponctuelles, y compris comparatives : les traductions de Proust et de Stendhal qu'a faites Irina Mavrodin. C'est une étape nécessaire pour vraiment relier le volet théorique à celui pratique du travail de la traductrice. Dans le contexte actuel de préoccupation croissante pour la personne du traducteur, il y a intérêt à continuer ce type de recherche, révélateur des coulisses cognitives du processus traductif.

Dans *Traduction, autotraduction, réécriture de l'œuvre de Panaït Istrati*, Maria-Cristina Hetriuc s'intéresse aux avatars roumains de cet écrivain dont le profil particulier a fait couler pas mal d'encre. Occasion pour l'auteure de toucher à des sujets aussi sensibles que les aspects culturels, l'autotraduction vs. la réécriture, le positionnement des (auto)traducteurs par rapport à l'œuvre et à la traduction

comme processus. Les assises théoriques solides permettent une analyse fine et complexe – allant de la comparaison des versions à l’analyse des paratextes –, source de conclusions pertinentes notamment au sujet de la différence entre la réécriture et l’autotraduction.

Petronela Muntean offre un panorama détaillé du destin roumain de l’œuvre hugolienne dans *Traduction et adaptation de l’œuvre de Victor Hugo. La dimension culturelle*. Cette étude procède pas à pas à l’élaboration d’un tableau réaliste des traductions roumaines des écrits de Hugo, un tableau, sinon exhaustif, sans doute très détaillé. Bien documentée, l’analyse sur corpus est corroborée avec des réflexions autour de l’adaptation, des paramètres qui influencent la réception et, inévitablement, de la retraduction. Étant donné l’importance de Victor Hugo dans le paysage littéraire mondial et en tant que modèle pour les auteurs situés à la périphérie du polysystème, cette recherche était nécessaire pour expliquer certaines interférences culturelles franco-roumaines. Elle est une source d’informations très utile pour les littéraires et les traductologues à la fois.

Nous attendons les prochaines parutions et souhaitons beaucoup de succès à cette entreprise pionnière.

Alina Pelea

Atelier de traduction, numéro coordonné par Daniela Hăisan, n° 25 / 2015, Suceava, Editura Universității « Ștefan cel Mare ».

Si *Atelier de traduction* nous a déjà habitués à des numéros riches et divers, le numéro 24 / 2015 fait pourtant figure d’exception au sens où, nous semble-t-il, ce volume est encore plus tentant et plus varié que les précédents. La plupart des textes proposent des thèmes qui remettent en question des concepts et des idées que l’on pensait entérinés ou annoncent des directions futures en traductologie.

Ainsi, l’entretien que réalise Muguraș Constantinescu avec Nicolas Froeliger de l’Université Paris IV aborde, d’une manière concise et élégante, des sujets incitants et souvent très neufs. Pour n’en citer que les plus importants : la traduction pragmatique vs. la traduction littéraire, la culture générale de la traduction, la traductologie « en plein champ », l’erreur comme bonheur, le biotraducteur.

En ouverture du dossier « Histoire, critique, théories de la traduction (II) », Lance Hewson pose une question à la Montesquieu, « Comment peut-on être traductologue ? », et il y répond avec toute la rigueur qui s’impose en ce moment où la nature de la traductologie est « de plus en plus difficile à cerner » (31). L’auteur commence par se pencher sur les grands problèmes du domaine, mais ce n’est que pour mieux définir des solutions, soit des perspectives de recherche qui inciteront, nous en sommes certaine, le lecteur.

Didier Coste nous provoque par une réflexion inattendue autour « Du mensonge traductif ». Les traductions y sont vues comme des « menteries,

chicanes, chinoiserie»... suffisamment intéressantes pourtant sur le plan intellectuel pour mériter l'attention que leur porte l'auteur dans un texte aussi charmant qu'ingénieux.

Un sujet également difficile et traité de façon originale est l'intraduisible. Dans « Les lieux de la perte : esquisses pour une taxonomie de l'intraduisible », Riccardo Raimondo offre des repères concrets et immédiatement utilisables par les chercheurs s'intéressant à ce qui risque de ne jamais passer d'une langue à autre.

Felicia Dumas continue sa série d'articles sur la traduction religieuse en se posant cette fois-ci la question de l'autorité du traducteur des textes religieux orthodoxes et tire sans ambiguïté la conclusion que la séparation des compétences (théologique, académiques, éditoriale vs. linguistiques) est, dans ce domaine aussi, la voie vers une traduction éthique.

Ligia Stela Florea s'intéresse à la « Construction du point de vue et traduction. À propos de l'incipit de *Qui j'ose aimer* d'Hervé Bazin ». L'argumentation de l'auteur convainc de la nécessité d'une « déconstruction systématique du texte » afin d'en assurer une « bonne interprétation [du texte] et partant la reconstruction opérée par l'activité traduisante » (105).

Anne Malena et Julie Tarif montrent, dans « La traduction féministe au Canada et les théories postcoloniales : une influence réciproque ? », que « parler de traduction féministe au 21^e siècle nous ramène forcément aux questions d'activisme social et culturel » (119). Traduction rime effectivement avec libération.

Une approche en quelque sorte similaire est proposée par Aude A. Gwendoline, qui parle de la traduction entre les genres en analysant la version anglaise du roman *Paradis, clef en main* de la québécoise Nelly Arcan. L'auteure constate une extériorisation et masculinisation en traduction, signe que de nouveaux paramètres sont à prendre en compte dans le travail sur corpus.

Un peu surprenant dans le contexte d'une revue de traductologie, l'article d'Elizabeth C. Saint présente un sondage d'opinion parmi les utilisateurs des services d'interprétation de conférence dans un cadre universitaire. Les résultats sont utiles tant aux interprètes qu'aux organisateurs des services d'interprétation, quel que soit le contexte.

Étude de cas sur la retraduction, l'article d'Alexandra Hillinger est intéressant par la façon dont il met en évidence l'influence du contexte de production sur les différentes versions que proposent les traducteurs.

Oumarou Mal Mazou dresse un état des lieux d'une situation linguistique particulière, qui pose des défis énormes en termes de traduction. Pays avec deux langues officielles, mais où se côtoient 300 langues, le Cameroun est confronté à des problèmes spécifiques, qui nécessiteront des mesures ingénieuses. Car c'est là une richesse qu'il faut éviter de gâcher.

Les choses semblent tout aussi compliquées au Botswana où, même si le nombre de langues est moindre (une trentaine), de grosses difficultés surgissent du fait que beaucoup d'entre elles sont des langues strictement orales. C'est le sujet discuté par Kagiso Jacob Sello, qui propose la traduction comme outil pour combattre la disparition des langues, car traduire oblige à normaliser, à enrichir.

Plusieurs portraits de traducteurs complètent ce numéro, à commencer par celui de Pierre Leyris dressé par Julie Arsenault dans la perspective du *habitus* bourdieusien. Charlotte Blanchard consacre un texte à Yves Bonnefoy en tant que traducteur des *Sonnets* de Shakespeare et Ana Bicalho à Graciliano Ramos, traducteur portugais de *La Peste*, qu'elle présente comme dé-constructeur et re-constructeur du texte camusien.

Le « Fragmentarium » accueille un texte d'Irina Mavrodin sur la relation auteur-traducteur, texte inspiré de son expérience personnelle et traduit par Raluca-Nicoleta Balațchi.

En résumé, le numéro 24/2015 d'*Atelier de traduction* offre aux traductologues de tous les horizons des articles intéressants, provocateurs et potentiellement inspirateurs.

Alina Pelea